

# REPUBLIQUE DE GUINÉE

**Travail-Justice-Solidarité**

**Sur**



---

**Renforcement de la résilience des moyens d’existence des communautés agricoles face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali (REMECC-GKM-PIMS :4615 ; ID : 00085594)**

---

## MID-TERM EVALUATION

**(Rapport Final)**

**Submitted to UNDP-Guinea**  
Maison Commune,  
Commune de Matam,  
Coléah Corniche Sud, Rue MA 002  
Conakry, Guinée

By

**Dr Syaka SADIO, Consultant International, Chef d’équipe**

**Dr Mamadou M. Diallo, Consultant National**

**Décembre 2016**

## REMERCIEMENTS

C'est avec un grand honneur que nous saisissons cette occasion pour exprimer notre sincère gratitude au Bureau du PNUD-Guinée et au Ministère de l'environnement et de l'eau et des forêts pour nous avoir sélectionnés de conduire cette évaluation à mi-parcours du projet du FEM "Renforcer la résilience Des moyens de subsistance des communautés agricoles au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali (REMECC-GKM-PIMS : 4615 ; 00085594).

Nous remercions tout particulièrement Eloi Kouadio IV, Directeur adjoint du Programme et M. Mamadou Ciré Camara, Chef de l'Unité de l'énergie et de l'environnement du PNUD-Guinée, Mamadou Kalidou Diallo, Chargé de suivi-évaluation, le Direction national de l'environnement et de l'eau et des forêts, Le Professeur Selly Camara, directeur du Programme d'environnement et de développement durable, ainsi que leurs collègues respectifs, pour l'appui apporté à la mission. Et tout particulièrement, l'accueil et les entretiens très fructueux.

Nous remercions également les gouverneurs des régions de Boké et Labé et leur personnel, les autorités des préfectures de Gaoual, de Koundara et du Mali et de leurs communes rurales respectives qui ont pris part aux visites de terrain, l'accueil chaleureux et pour avoir organisé et présidé les réunions que nous avons eues avec les parties prenantes et les populations.

Les consultants ont été pleinement appuyés durant toute la mission par l'équipe REMECC-GKM, en particulier le coordonnateur de l'UCP, le Professeur Mamadou Lamara Diallo et M. Marouane Diallo, expert national chargé du suivi et de l'évaluation des activités du projet. Nous sommes très heureux de leur exprimer ici nos sincères remerciements pour les dispositions prises pour faciliter la tenue des différentes rencontres avec les parties prenantes, tant à Conakry que sur le terrain, et la conduite des visites de terrain. Nous remercions également les agents de terrain (STP et ACD) du projet des préfectures de Gaoual, de Koundara et du Mali pour leur disponibilité et leur soutien indispensable dans la sélection des sites de référence et guider les visites sur le terrain.

Les discussions avec toutes les parties prenantes, y compris les fonctionnaires des départements ministériels, les services techniques régionaux et déconcentrés, le centre de recherche de Bareng, les ONG et les opérateurs privés, ont fourni les éléments clés pour apprécier les performances et les résultats du projet.

Merci à tous ?

## Acronymes

AGIR	Appui à la gestion intégrée des ressources
ACD	Agent de développement communal
CCNUCC	Convention des nations Unies sur les changements climatiques
CR	Communes rurales (anciennement CRD)
CRD	Communes rurales de développement (aujourd'hui remplacées par les CR)
DNEEF	Direction nationale de l'Environnement et des eaux et Forêts
DNM	Direction Nationale de la Météorologie
DNP	Directeur National du Projet
DNPEDD	Direction nationale du programme Environnement et Développement Durable du Projet
FAO	Organisation des nations unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FEM	Fonds pour l'environnement Mondial
FIDA	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture
FIP/PIF	Formulaire d'Identification du Projet /Project identification form
FPPD	Fédération des Paysans du Fouta Djallon
FPMA/LCDF	Fonds des pays moins avancés
GIEC	Groupe intergouvernemental sur le Changement Climatique
GKM	Gaoual, Koundara et Mali
GLAM	Groupe Local opérationnel pour l'Assistance agro Météorologique
GdG	Gouvernement de Guinée
GTP	Groupe de Travail Pluridisciplinaire
IRAG	Institut de recherche agronomique de Guinée
MEEF	Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts
NIM (NEX)	Modalités nationales de mise en œuvre
PANA	Programme d'Actions National d'adaptation au Changement climatique
PACV	Programme d'appui aux communautés villageoises
PAIs/MIPs	Plans annuels et pluriannuels d'investissement
DNPDL	Direction nationale de planification de Développement Local
PDL	Plan de développement local
PDLG	Plan de développement local de Guinée
PDSO	Projet de développement social durable
PNAFA	Programme d'Appui aux Acteurs des Filières Agricoles
PND	Politique Nationale de développement agricole, Vision 2015
PPG	Fonds de Préparation du projet
PPIUs	Unités préfectorales de mise œuvre du projet
PRODOC	Project Document (Document de projet)
PU-APA1	Projet d'Urgence d'Appui à la Productivité Agricole
REMECC	Résilience des moyens aux changements climatiques
RP	Responsable du projet
S&E	Suivi et évaluation
TdR	Termes de Référence
UGP	Unité de gestion du projet
URC	Unité Régionale de Coordination du PNUD
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement

## Table des matières

Sur.....	i
Acronymes .....	ii
1. DESCRIPTION DU PROJET.....	1
1.1. Justification du projet.....	1
1.2. Zones d'intervention du projet.....	1
1.3. Bénéficiaires du projet .....	2
1.4. Objectifs et résultats attendus du projet .....	2
2. CADRE DE L'ÉVALUATION.....	3
2.1. Objectifs de l'évaluation .....	3
2.2. Portées et livrables de l'évaluation .....	3
2.3. Méthodologie de l'évaluation .....	3
2.3.1. Planification de l'évaluation .....	4
2.3.2. Critères de l'évaluation .....	4
2.3.3. Approche de l'évaluation.....	4
3. RESULTATS DE LA MISSION.....	4
3.1. Conception du document du projet.....	4
3.1.1. Prise en compte des problèmes à résoudre.....	5
3.1.2. Objectifs immédiats et de développement du projet.....	5
3.1.3. Analyse du cadre des résultats (Logique/stratégie du projet et indicateurs) .....	6
3.1.4. Coûts additionnels et des Bénéfices incrémentaux .....	11
3.1.5. Financement du projet.....	11
3.1.6. Conformité avec le Programme et Priorité Stratégique du FEM .....	12
3.1.7. Éligibilité du pays au FPMA.....	12
3.1.8. Avantage comparatif du PNUD-FEM.....	13
3.2. Mise en œuvre du projet.....	14
3.2.1. Arrangements institutionnels .....	14
3.2.2. Approche de mise en œuvre.....	15
3.2.3. Démarrage du projet.....	16
3.2.4. Planification des activités.....	17
3.2.5. Exécution budgétaire.....	17
3.2.5.1. Situation de l'exécution des dépenses.....	17

3.2.5.2.	Audits mandataires :.....	19
3.2.5.3.	Situation des cofinancements.....	19
3.3.	Analyse des performances .....	19
3.3.1.	Les parties prenantes.....	19
3.3.2.	Agences de mise en œuvre du projet .....	20
3.3.3.	Comité de Pilotage de l'exécution du projet.....	20
3.3.4.	Unité de gestion et coordination du projet .....	21
3.3.4.1.	Coordination des activités du projet.....	21
3.3.4.2.	Gestion du personnel.....	21
3.3.4.3.	Suivi et évaluation du projet .....	22
3.4.	Évaluation des réalisations du projet .....	22
3.4.1.	Les résultats globaux.....	22
3.4.2.	Résultats et acquis par composante.....	23
3.4.2.1.	Composante 1 : Les autorités locales sont rendues techniquement fortes pour promouvoir un développement local résilient au changement climatique.....	23
3.4.2.2.	Composante 2 : Les systèmes d'information du changement climatique sont établis pour orienter les pratiques d'agroforesterie résilientes au changement climatique.....	24
3.4.2.3.	Composante 3 : La promotion de l'agroforesterie adaptée au changement climatique est assurée dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali pour accroître la résilience des sources communautaires de subsistance. ....	24
3.4.3.	Analyse de la pertinence des résultats.....	28
3.4.4.	Efficacité et efficacité du projet .....	28
3.4.5.	Appropriation du projet.....	28
3.4.6.	Durabilité .....	28
4.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	29
4.1.	Conclusions.....	29
4.2.	Leçons apprises .....	32
4.2.1.	Au niveau global de la pertinence et de mise en œuvre du projet.....	32
4.2.2.	Au niveau des réalisations de terrain .....	32
4.2.3.	Au niveau des faiblesses et contraintes.....	34
4.2.4.	Défis à surmonter.....	36
4.3.	Recommandation : .....	37
5.	ANNEXES .....	51

5.1.	Annexe 1 : Termes de Reference .....	51
5.2.	Annexe 2 : Méthodologie de l'évaluation.....	56
5.3.	Annexe 3 : Calendrier et itinéraire de la mission .....	64
5.4.	Annexe 4 : Sites de référence sélectionnés et visites par la mission d'évaluation .....	66
5.5.	Annexe 5 : Liste du personnel du projet .....	71
5.6.	Annexe 6 : Execution budgétaire (Budget et dépenses): 2014-2016 .....	73
5.7.	Annexe 7 : Rôles et activités menées par les principales parties prenantes du projet.....	77
5.8.	Annexe 8 : Évaluation des réalisations du projet .....	81
5.8.1.	Les résultats globaux.....	81
5.8.2.	Résultats et acquis par composante.....	91
5.8.2.1.	Composante 1 : Les autorités locales sont rendues techniquement fortes pour promouvoir un développement local résilient au changement climatique.....	91
5.8.2.2.	Composante 2 : Les systèmes d'information du changement climatique sont établis pour orienter les pratiques d'agroforesterie résilientes au changement climatique.....	92
5.8.2.3.	Composante 3 : La promotion de l'agroforesterie adaptée au changement climatique est assurée dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali pour accroître la résilience des sources communautaires de subsistance. ....	93
5.9.	Annexe 9 : Liste des personnes interrogées .....	96
5.10.	Annex 10 : Fiche d'interview des parties prenantes .....	100
5.11.	Annexe 11 : Questionnaire d'interview des populations .....	102
5.12.	Annexe 12 : Semences améliorées disponibles au centre de recherche de Bareng.....	107
	Table 1: Indicateurs et cibles objectivement vérifiables et mesurables (SMART).....	8
	Tableau 2: Financement du projet, selon le document du projet (2012).....	11
	Table 3: Financement du projet, selon les engagements d'endossement du projet (2012) .....	12
	Tableau 4: Budget du projet (REMECC-GKM Prodoc, 2012).....	18
	Table 5: Execution budgétaire de 2014 à 2016 (REMECC-GKM, ATLAS) .....	18
	Table 6: Exécution budgétaire par composante (REMECC-GKM ; ATLAS).....	18
	Table 7: Acquis des réalisations du projet, selon le constat de la mission d'EMP (novembre 2016).....	26
	Table 8: Critères de notation de l'évaluation des résultats et performances de mise en œuvre du projet...	31
	Table 9: Budget de 2017 à 2019 .....	40
	Table 10: Niveau de réalisation (%) des objectifs, des résultats, des activités et les extrants du projet. ...	42

## A. RESUME DU CADRE DU PROJET

Tableau a : Résumé du financement du projet (UNDP ID : 4615 / GEF ID : 4692)

RESUME DU CADRE DE FINANCEMENT DU PROJET		
<b>PAYS</b>	GUINÉE	
<b>Domaine Focal du FEM</b>	Changement climatique (LDCF)	
<b>Modalité de mise en œuvre</b>	NIM	
<b>Agence de mise en œuvre</b>	Programme Des Nations Unies pour le Développement en Guinée (BUREAU PNUD-GUINÉE)	
<b>Agence d'exécution gouvernementale</b>	Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts (MEEF)	
<b>Partenaire technique d'exécution</b>	Direction nationale de l'Environnement et de Développement Durable	
<b>Titre du projet</b>	Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés agricoles face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali	
<b>AWARD ID:</b>	00072521	
<b>ID (GEF/FEM)</b>	4692	
<b>ID (UNDP) du projet</b>	00085594	
<b>PIMS (UNDP):</b>	4615	
<b>Durée du projet</b>	5 ans : Avril 2013-Mars 2018	
<b>Date prévue de démarrage du projet :</b>	Avril 2013	<b>Date effective : 1 juillet 2014</b> <b>Atelier Lancement : 19 août 2014</b>
<b>Date de fin du projet :</b>	Mars 2018	<b>Date réajustée: juillet 2019</b>
<b>Coût total estimé du projet (ressources requises et additionnels) :</b>	\$ 33.056.364	
• Régulières (FEM/FPMA)	\$ 3.716.364	
• Cofinancement :	\$10.450.000	
✓ PNUD (TRAC)	\$300,000	
✓ PNUD (Subvention)	\$9.500.000	
✓ Gouvernement (cash)	\$250.000	
✓ Gouvernement (nature)	\$400.000	
<b>Endossement GEF</b>	2011	
<b>Approbation de PPG</b>	2011	
<b>Approbation de CEO</b>	2011	
<b>Signature du Document</b>	20/11/2013	MCI/MEEF & PNUD
<b>Évaluation à Mi-Parcours</b>	2016 (31 octobre-24 novembre)	
	Evaluateurs	Dr Syaka Sadio (C.I) & Dr mamadou Malhado Diallo (C.N)

## B. RESUME EXECUTIF

### CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS

1. La mission d'évaluation à Mi-parcours entreprise dans le cadre de la mise en œuvre du projet REMECC-GKM, a été conduite du 31 octobre au 24 novembre 2016, conformément aux directives du document « Directives d'évaluation des projets financés par le PNUD/FEM ».
2. La mission a (i) passé en revue le document du projet et les principaux rapports et comptes rendus de réunion et missions de supervision de terrain produits par l'UGP et les parties prenantes, (ii) tenu des rencontres et des interviews avec les différents acteurs de mise en œuvre du projet, (iii) collecté et analysé des données, (iv) entrepris des visites de terrain pour apprécier les réalisations et les résultats atteints et, (v) partagé les conclusions et les recommandations avec les parties prenantes.
3. L'évaluation a abouti à des conclusions et recommandations pertinentes visant à (i) renforcer et orienter la stratégie d'intervention des équipes d'exécution, (ii) consolider les résultats et assurer la durabilité des acquis afin de réaliser les objectifs à la fin de la période impartie au projet.

### CONCLUSIONS

4. Contexte du projet : Le choix de l'objectif global se justifie par l'ampleur des menaces et impacts des changement climatique de ces dernières décennies, la vulnérabilité environnementale et la dégradation des conditions socioéconomiques des populations des 16<sup>1</sup> Communes rurales des trois préfectures bénéficiaires du projet :
  - Gaoual : **communes rurales** : Koumbia, Wendou Mbour, Malanta, Foulamory, Kounsitel
  - Koundara : **Communes rurales** : Sambailo, Guingan, Youkounkoun et Termessé;
  - Mali : **communes rurales**: Balaki, Madina Salambandé, Madina Wora, Touba Bagadâdji, Lébékéré, Hidayatou et Yambéring.
5. Pertinence du projet: Comme mis en évidence dans le Document de financement du Projet et confirmé lors des visites de terrain, la mission juge les objectifs et les résultats attendus du projet très pertinents et en adéquation avec la politique du gouvernement (PANA) et le programme d'assistance du PNUD en matière de changement climatique et de résilience des populations. Le projet répond aussi aux priorités du domaine d'intervention du FEM et au cadre du programme opérationnel de UNCCC de financement des PMA en matière de la résilience aux changement climatique et protection de l'environnement.
6. La mission pense aussi que tel que conçu, en visant le renforcement des capacités institutionnelles, opérationnelles, de planification et organisationnelles des acteurs à travers l'adoption de paquets techniques de bonnes pratiques agroforestières, le projet-REMECC-GKM répond aux objectifs du gouvernement de renforcer les capacités de résilience et les besoins des communautés de base des 16 communes rurales des trois préfectures ciblées. Les réalisations du projet permettront d'inverser à terme les tendances à la dégradation des terres et d'assurer une gestion durable des ressources naturelles, ainsi que la réduction de la pauvreté des communautés de base grâce à l'amélioration de la production agricole et le développement des activités génératrices des revenus.
7. En effet, sa mise en oeuvre commence à donner des signes d'espoir aux populations dans l'atténuation des effets néfastes des changement climatique par la création de bonnes conditions d'un écodéveloppement grâce à (i) la maîtrise et à la sensibilisation du public sur les phénomènes de changement climatique, (ii) la vulgarisation des bonnes pratiques de gestion de l'environnement et de production agricole dans les trois communes rurales appuyées par le projet.

---

<sup>1</sup>: L'UGP a ajouté une autre Commune Rurale, ce qui fait un total de 16 au lieu de 15 CR visées par le Document du projet

**8. Conception du projet :** La mission juge satisfaisante la conception du projet (objectifs, et satisfaisant le design du projet, notamment en ce qui concerne l'objectif global, les objectifs spécifiques, l'analyse de la situation de référence, ainsi que des cibles projetées, les hypothèses et risques, etc.) et en adéquation avec la situation de référence de mise en œuvre du projet et les directives de formulation de projets PNUD/FEM. Le cadre et les indicateurs des résultats proposés respectent les critères SMART. Leur application a permis aux équipes du projet d'assurer avec satisfaction périodiquement un suivi-évaluation des progrès réalisés par rapport aux cibles, à travers une gestion adaptative telle que recommandée par le PNUD.

**9.** Toutefois, l'analyse de la matrice des résultats montre que certains indicateurs de la situation de référence et des cibles ne sont pas clairement définis et manquent de repères et de cohérence, notamment ceux des composante 3 (production agricole et animale, génération des revenus et réduction de la pauvreté).

**10. Efficacité et Efficience :** Les réalisations et les résultats du projet montrent l'efficacité de l'approche du projet et l'implication des acteurs locaux aux activités de terrain, ainsi que l'efficience de l'utilisation des moyens humains et financiers alloués au projet. La mission attribue une note de 5 à l'efficacité et à l'efficience de la réalisation du projet.

**11. Appropriation :** Même si l'engagement des services techniques régionaux et préfectoraux à s'impliquer dans les réalisations du projet n'a pas été au niveau souhaité, les résultats atteints et l'engouement des populations montrent des signes encourageants et une bonne volonté de s'approprier le projet.

**12. Durabilité :** Comme mis en évidence par l'évaluation l'accent mis sur les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs, l'élaboration des outils stratégiques d'information, d'éducation et de communication et la promotion de bonnes pratiques agroforestières par le projet constituent des moyens de durabilité environnementale et de résilience aux changement climatique, en ce sens qu'elles permettent de sécuriser la production agricole et la diversification des sources de revenus en milieu rural. Il faut aussi signaler que toutes ces réalisations contribuent à améliorer les conditions d'appropriation des réalisations et les capacités de consolidation et de durabilité des impacts du projet, même si à l'état actuel des choses, les acquis obtenus restent encore fragiles. Néanmoins, la mission n'a aucune crainte quant aux capacités de l'UGP et des autorités à prendre toutes les mesures appropriées pour assurer la durabilité des acquis et des impacts du projet.

## **Leçons apprises**

### **i) Au de conception, mise en œuvre et résultats**

**13.** L'approche NEX consistant à mettre en œuvre le projet directement par le Gouvernement, à travers le Ministère de l'Environnement, des Eaux et des Forêts (MEEF) et sous la supervision générale de la Direction nationale de l'Environnement et des Eaux et Forêts et celle directe de la Direction de l'Environnement et du Développement Durable, met en évidence la volonté du PNUD de s'assurer une forte implication des parties prenantes nationales et que le gouvernement s'approprie les réalisations du projet.

**14.** Le rôle joué par le MEEF en sa qualité d'agence gouvernementale de mise en œuvre du projet a contribué à renforcer son leadership et ses capacités en matière de coordination de projet de PNUD GEF maîtrise des effets des changement climatique et de renforcement de résilience des populations vulnérables.

**15.** Le Bureau du PNUD-GUINEE a assuré un rôle de pivot en sa qualité d'agence de mise en œuvre du projet pour le compte du FEM. Son Unité Énergie et Environnement (UEE) a assuré la supervision technique et le suivi-évaluation périodique des activités du projet.

**16.** Le projet, en se logeant dans le cadre de changement climatique et de FPMA/LDCF du FEM et la mise en œuvre de la priorité 1 du PANA, à savoir la « Promotion de l'agroforesterie », est conçu pour contribuer à la réalisation des résultats attendus des autres initiatives, stratégies et programmes de développement de

la Guinée (DRSP2 2011-2012, le PNAE et le PNDA3), en synergie avec les projets indiqués dans le Prodoc du projet REMECC-GKM. Malheureusement, la mission n'a pas été en mesure d'évaluer la contribution ou les synergies du projet REMECC-GKM par rapport à ces programmes et projets antérieurs.

**17.** Il convient de noter que l'organisation mise en place et l'approche participative adoptée par l'UGP basée sur (i) la sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs (composante 1), (ii) la création d'un système performant et opérationnel de collecte de données météorologiques permettant de suivre les variations saisonnières des paramètres et phénomènes climatiques dans la zone du projet (composante 2); et (iii) la promotion auprès des populations de bonnes pratiques d'agroforesterie (composante 3) ont été très efficaces et permis d'atteindre d'importants résultats, marquant ainsi un progrès notable vers la réalisation des objectifs du projet. Toutefois, au niveau du renforcement des capacités des paysans, il ya encore beaucoup à faire afin d'encourager un comportement auto-résilient envers l'adoption de bonnes pratiques de gestion intégrée des ressources naturelles et passer de l'agriculture de subsistance à une agriculture productive de marché. Tous ces changements demandent du temps et de l'engagement.

**18.** En termes d'amélioration de la production agricole la stratégie du projet consistant à sécuriser les tapades et champs extérieurs grâce à la pose de clôtures en grillage qui est de loin plus efficace comparée aux clôtures traditionnelles en bois, n'est pas mauvaise en soi, mais son coût exorbitant risquera de démotiver les petits paysans vulnérables répliquer les expériences sans aucune aide financière extérieure. À cet égard, il faut noter que l'expansion de la pratique de tapades clôturées reposera sur la stratégie que du projet à substituer le grillage par un autre type de clôture, notamment la combinaison de haies vives avec des clôtures traditionnelles en bois (durant les 3 premières années). Dans le but d'éviter des prélèvements incontrôlés de bois, pour créer les clôtures en bois, il faudra former les populations sur des coupes d'éclaircies des plantations surannées, des coupes sélectives de bois morts des forêts ou de l'ébranchage des arbres.

**19.** Au niveau du genre, la mise en œuvre du projet a mobilisé les femmes dans tous les niveaux d'intervention et des sites, avec une participation variant entre 30 et 50 %, selon les zones et le type d'activités. Leurs champs ont été évalués dans l'ensemble bons à moyens, en raison des soins apportés (entretien des cultures par le désherbage, les traitements phytosanitaires et le soin accordé aux récoltes et technologie post-récoltes). Elles sont aussi très impliquées dans les activités génératrices de revenus, notamment l'élevage de petits ruminants qui servent d'épargne, l'aviculture (élevage de poules pondeuses, maraichage et du petit commerce).

## **ii) Faiblesses et contraintes**

**20.** Les résultats extraits des différents rapports et des discussions avec les acteurs ont mis en évidence, entre autres, les faiblesses et contraintes ci-dessous ayant impacté les performances du projet :

- **Services techniques** : La mission note une faible participation sur le terrain des départements techniques de l'état et pense qu'une plus forte implication, notamment de la Direction de l'Environnement et des Eaux et Forêts, la Direction de l'Agriculture, la Direction de Planification de Développement Local et de la Direction de l'Élevage qui n'a pas permis aux ACD d'appuyer convenablement les populations dans l'intégration des questions des effets de changement climatique et le choix des paquets techniques dans la gestion des ressources naturelles et l'amélioration des systèmes de production agricole;
- **Encadrement des populations** : faible encadrement technique des sites par les agents (STP, ACD et les agents de suivi-évaluation), surtout au niveau des sites éloignés de leurs bases, à cause des difficultés d'accès dues au mauvais état des routes et aux longues distances entre les sites ;

---

<sup>2</sup> Document de stratégie de réduction de la pauvreté

<sup>3</sup> PNDA – Plan National de développement agricole, Vision 2015

- Données météorologiques : manque d'infrastructures, moyens et d'agents suffisants et compétents pour conduire les travaux de collecte et de traitement des données, ainsi le matériel acquis par la DNM grâce à l'appui du projet, n'a pas été totalement installé et certaines stations ne sont pas encore opérationnelles ;
- Amélioration de la production agricole : (i) faute d'implication des agents de l'agriculture, les paysans ne sont pas formés et n'ont pu améliorer leurs pratiques culturales, à part l'assolement et la rotation classiques des principales cultures alimentaires sur le même champ (maïs, haricot/niébé, tarot, piment, manioc, oseille de Guinée, gombo et autres plantes (pratiquées sur de petites superficies dans le même champ) et la monoculture d'arachide, de fonio, de riz, etc. (généralement pratiquées dans les champs extérieurs ou/et de bas-fonds, sur de plus grandes surfaces) ; (ii) petites superficies des champs généralement cultivées avec a plusieurs spéculations dans le même champ et dont les rendements sont difficiles à estimer à cause des surfaces cultivées non connues pour chaque type de culture; (iii) récoltes entreposées sans traitement, disposées dehors avant d'être décortiquées et stockées;
- Faible maîtrise des pratiques agroforestières : malgré les sensibilisations et les séances de formation, les populations n'ont pas encore assimilé les pratiques agroforestières initiées par le projet. D'autre part les haies vives réalisées avec des arbres plantés à des écartements de 1-2 m le long des clôtures des différents champs et tapades ne sont pas suffisants pour créer des rideaux denses pouvant servir de véritables haies vives protéger contre l'introduction du bétail. En outre certaines espèces telles que Gmelina Spp. ne sont pas appropriées pour des haies vives à cause de la forme de leur couronne. Il y a un besoin évident de former davantage les paysans sur (i) le choix des espèces forestières (fixatrices d'azote, matière organique-humus, etc.) pouvant améliorer la fertilité des sols, (ii) l'établissement des haies vives le long des limites des champs, (iii) les pratiques des cultures en couloir, (iv) l'introduction des arbres fruitiers dans les champs, etc. ;
- Coût élevé du grillage : l'accent mis sur le grillage pour sécuriser la production agricole est une initiative incontournable dans cette phase de démonstration pour encourager les paysans à protéger les champs, même si son installation consomme présentement d'importantes quantités de bois prélevés de la forêt (photo X). Toutefois, la mission pense que ces impacts négatifs seront compensés par les efforts des paysans de planter plus d'arbres le long de ces grillages et des limites des champs et créeront des bois communautaires ou privés de production de bois de service et de feu et de réhabilitation des écosystèmes vulnérables et mèneront des actions de lutte contre les feux de brousse. D'autre part, le coût élevé du grillage ne se justifiera que des actions d'intensification de la production sont menées au niveau des tapades ; ce qui permettrait d'atténuer les coûts d'investissement au bout de quelques années.
- Indicateurs de production : les quelques indicateurs proposés dans l'étude de référence conduite par l'UGP avec l'appui de consultants pour mener les activités de suivi-évaluation des résultats de production agricole et animale sont incomplets et n'ont pas encore été appliqués par les agents de terrain. En outre, certains indicateurs et cibles ne sont pas clairement définis, non mesurables et réalisables. Des amendements ont été apportés dans le tableau de matrice des résultats.

### iii) Impacts socioéconomiques

21. La mise en œuvre du projet a déjà produit des impacts significatifs au niveau des populations :

- Cohésion sociale : favorisée par (i) la sécurisation des champs par la clôture grillagée qui a fait que la plupart des exploitants ont construit leur habitation à l'intérieur des tapades, (ii) l'association de plusieurs cultures sur le même champ assure une sécurité de production face aux perturbations météorologiques; (iii) réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs, (iv) le calendrier agricole est devenu plus flexible ; (v) au moins deux campagnes de production sur le même champ par an et l'augmentation du nombre de cultures pratiquées ; (vi) l'accroissement des revenus et des stocks alimentaires (même si pas encore estimé);

- Autonomisation des femmes : grâce à la sécurisation des tapades les femmes possèdent leurs propres champs et sont devenues plus autonomes ;
- Amélioration de la production agricole : même si la production n'est pas encore estimée, les paysans ont tous affirmé espérer que les récoltes sont meilleures que pour les années précédentes. Toutefois, elle reste en-deçà des besoins alimentaires des familles, couvrant seulement 4 à 6 mois de l'année.

#### iv) Défis à surmonter

22. Selon les leçons apprises, la mission note que l'adoption des meilleures pratiques agroforestières et le développement des activités génératrices de revenus en tant que moyen d'amélioration de la résilience des populations et de gestion durable des ressources naturelles reposeront sur la stratégie et les capacités de l'UGP et des différentes parties prenantes à lever les défis et les enjeux suivants :

- Risques climatiques : Comment renforcer les capacités des agents de collecte de données météorologiques et accroître les moyens financiers et matériels devant permettre à la DNM de créer un système de collecte et de distribution opérationnel des données agro-météorologiques et faire des prévisions efficaces devant diminuer les risques de production agricole ?
- Renforcement des capacités financières : la question des faibles capacités des acteurs de mobilisation des ressources suffisantes pour financer des activités de génération de revenus et de développement économiques des populations, demeure une préoccupation pour que le projet puisse contribuer efficacement à la réduction de la pauvreté au niveau des 16 communes rurales ;
- Infrastructures : les mauvaises infrastructures routières rendent certaines zones inaccessibles, constituant ainsi une contrainte à l'encadrement de proximité des populations et à la promotion d'une agriculture productive. Une production importante signifie l'existence des débouchés et de bonnes infrastructures de communications pour commercialiser les excédents, ce que les zones du projet ne possèdent pas présentement. Ainsi, les exploitants risqueront de se retrouver avec des produits invendus qui vont sûrement décourager leurs efforts.
- Attentes des populations : les populations sont très intéressées par les appuis matériels et l'encadrement techniques apportés par le projet et espèrent sa poursuite et son extension à d'autres bénéficiaires dans les autres villages et CR non touchés par le projet. Le défi majeur est quelle stratégie le projet devra mettre en œuvre pour mobiliser des moyens suffisants pour répondre aux attentes des populations ?

#### v) RECOMMANDATION :

23. Sur la base des leçons apprises, la mission formule les recommandations ci-après dans le but de lever les contraintes et insuffisances en vue d'améliorer la mise en œuvre du projet pour la période restante.

24. Période de mise en œuvre du projet : en raison du retard ans le démarrage du projet, les dates de mise en œuvre du projet deviennent comme suit : Démarrage : juillet 2014 et clôture Juin 2019 ;

**Responsable : PNUD/GEF et MEEF-Guinée**

25. Organisation de la mise en œuvre du projet : pour avoir une meilleure et complète couverture des 16 Communes rurales de la zone du projet et assurer un encadrement de proximité des populations et des suivis rapprochés des activités, il est recommandé :

- Agent de suivi du service de l'EEF : responsabiliser les agents des services préfectoraux et communaux de l'environnement et des Eaux et Forêts et autres services présentement désignés d'appuyer le rôle de suivi-évaluation des activités du projet, en les affectant au projet, cumulativement avec leurs fonctions actuelles. Leur programme de travail inclura les activités du projet et celles de leur Service d'origine ;

- **STP-REMECC** : Redéployer les STP au niveau des communes qui ne sont pas encore couvertes par les ACD. Le projet devra maintenir son effectif actuel sur le terrain en le renforçant avec l'affectation des agents des services techniques pour permettre un encadrement de proximité des populations.

**Responsables : UGP/DNPEDD/DNEEF/MEEF**

**26. Implication des parties prenantes au niveau régional** : une plus grande implication et responsabilisation des services techniques, particulièrement au niveau régional et préfectoral dans les activités de terrain pour mieux assister les équipes du projet dans la mise en œuvre du projet ;

**27. Durabilité des réalisations** : afin d'assurer une meilleure durabilité des réalisations du projet, il est recommandé de : (i) poursuivre la sensibilisation des autorités et des acteurs locaux sur les effets des changement climatique, le renforcement des capacités des acteurs locaux, ainsi que la formation technique des populations pour mieux appuyer les équipes du projet et s'approprier les résultats; (ii) mettre l'accent sur une meilleure organisation des populations en structures durables et, (iii) orienter les choix des actions de développement des communautés locales, notamment en matière d'amélioration de la production agricole et animale et de diversification des revenus.

**28. Partenariat PNUD/FEM et GdG renforcé** : il est indispensable que des arrangements soient trouvés entre les autorités du GdG et le Bureau du PNUD-Guinée pour résoudre les questions liées à la faible capacités institutionnelles et opérationnelles et améliorer l'implication des différentes parties prenantes afin qu'elles puissent jouer efficacement les rôles et responsabilités attendues et renforcer le partenariat entre le GdG, le PNUD/FEM et les partenaires financiers de cofinancement; ce qui permettra de mieux réaliser les objectifs du projet.

**Responsable : UGP/DNPEDD/DNEEF/Direction concernée**

**29. Budgétaire (2017-2019)** : Selon l'analyse de l'exécution budgétaire, il reste un solde total « **Un million cent quarante-quatre mille soixante USD (USD1.184.060)** », pour couvrir les dépenses de 2017, 2018 et 2019. Avec une gestion rigoureuse du budget, l'UGP devrait s'en sortir ; cela vaut dire qu'il faut limiter les déplacements en maintenant seulement ceux qui sont indispensables. Toutefois, sur la base du programme de 2017, la mission recommande au PNUD/GEF de revoir ce budget à la hausse pour permettre une mise en œuvre réussie des activités du projet.

**Responsable : UGP/PNUD-Guinée/DNPEDD/MEEF**

**30. Programme de travail 2017-2019** : Le programme de travail comportera des actions de consolidations des résultats et acquis réalisés lors de la première période (2014-2016) et les activités restantes pour compléter la mise en œuvre du projet (tableau 9).

## INTRODUCTION

31. Dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet et conformément au « Guide des Directives de financement des projets FEM » des projets par le PNUD/FEM, selon lequel tous les projets de grande taille font l'objet d'une évaluation à mi-parcours au cours de leur cycle, que le Bureau du PNUD-Guinée et le Gouvernement de la Guinée, après 2.5 ans (08/2014 et 11/2016) sont convenus de recruter une équipe de deux consultants (international et national) pour mener la revue à mi-parcours de REMECC-GMK.

32. Cette revue est donc conduite conformément aux directives du guide du PNUD du 31 octobre au 24 novembre 2016 et a consisté à (i) organiser des rencontres et des interviews avec les partenaires de mise en œuvre et les acteurs d'exécution du projet à la base, (ii) la revue des documents, (iii) la collecte et analyse des données, (iv) des visites de terrain pour apprécier les réalisations et les résultats atteints et, (v) partager et valider les résultats, conclusions et les recommandations.

33. Le présent rapport présente le contexte du projet, les performances des parties prenantes et les réalisations de la mise en œuvre du projet REMECC-GKM, sur la période d'août 2014 à novembre 2016.

34. Le rapport est structuré comme suit :

- Résumé exécutif
- Cadre de l'évaluation
- Analyse du cadre logique du projet
- Résultats de l'évaluation du projet
- Conclusions, leçons apprises et recommandations
- Annexes

## 1. DESCRIPTION DU PROJET

### 1.1. Justification du projet

35. Le projet « **Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés agricoles face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali (REMECC-GKM; 4615 PIMS)** » est financé par le FEM avec les cofinancements du PNUD-Guinée et du Gouvernement Guinéen et d'autres partenaires, dans le cadre de PANA<sup>4</sup> pour faire face aux effets des changement climatique qui continuent d'impacter profondément l'ensemble des écosystèmes et des systèmes de production agricole dans les régions de Boké et de Labé, plus précisément dans les Commune rurales des préfectures de Gaoual, Koundara et Mali, considérées comme étant les zones les plus vulnérables.

36. En conformité avec les orientations du programme changement climatique du FEM et du Programme cadre du PNUD d'appui à la mise en œuvre des différentes politiques et stratégies de développement de Gouvernement de Guinée, le projet REMECC-GKM vise à renforcer la connaissance des effets des changement climatique, à travers la collecte et le traitement des informations et données agrométéorologiques, l'intégration des questions de changement climatique dans l'élaboration des plans de développement local et l'amélioration de la résilience des populations vulnérables grâce à l'adoption de pratiques adaptées de production agricole et réduction de la pauvreté en milieu rural.

### 1.2. Zones d'intervention du projet

37. La zone de projet trouve sa vulnérabilité au niveau de (i) sa variation de la pluviométrie avec une variation de 80 à 100 jours par an et une moyenne annuelle<sup>5</sup> entre 1451mm à Gaoual, 1129 à Koundara et

---

<sup>4</sup> : Plan d'Action National d'Adaptation au Changement Climatique (PANA)

<sup>5</sup> : Données de 1960 à 2010

1581 à Mali et des températures moyennes annuelles de 20°C et maximale de 32°C, (ii) ses forêts en continuelle dégradation au cours de ces quatre dernières décennies et (iii) le manque d'infrastructures routières adéquates, rendant l'accès très difficiles, même sur des distances assez courtes, particulièrement dans les Communes Rurales de Malanta, Madina Wora, Balaki, Lébéké, Foulamory, Termessé et Touba Bagadadji.

38. La population totale est estimée à 614.770 dont 323.528 femmes (RGPH 3), regroupée en 90.699 ménages, avec une densité moyenne de l'ordre de 25 habitants/km<sup>2</sup> et dont plus de 90 % vivent des activités agricoles.

### 1.3. Bénéficiaires du projet

39. Conformément au document de financement du projet, les activités ont été menées dans 16<sup>6</sup> Communes Rurales les plus vulnérables des trois préfectures :

- Gaoual : **communes rurales** : Koumbia, Wendou Mbour, Malanta, Foulamory, Kounsitel
- Koundara : **Communes rurales** : Sambailo, Guingan, Youkounkoun et Termessé;
- Mali : **communes rurales** : Balaki, Madina Salambandé, Madina Wora, Touba Bagadadji, Lébékéré, Hidayatou et Yembéring

40. Les principaux bénéficiaires du projet sont :

- Au niveau de décision politique et stratégie gouvernementales : Les bénéficiaires du projet sont, entre autres, Le Ministère de l'environnement, des Eaux et Forêts, Le Ministère du Transport (Direction de la Météorologie), ainsi que leurs directions nationales respectives. Le Ministère des collectivités locales et Le Ministère de l'Agriculture et de l'élevage ont aussi bénéficié, à un moindre degré, des interventions du projet ;
- Au niveau régional : Les bénéficiaires sont, entre autres, les autorités administratives régionales, les institutions étatiques et les directions techniques régionales (Environnement, Eaux et Forêts ; Météorologie, Agriculture, Élevage, Planification, Centre Régional d'Appui aux Collectivités (CERACO), etc.), ainsi que le centre de recherche agronomique de Bareng ;
- Au niveau Préfectoral : Les bénéficiaires sont les Autorités administratives, les Collectivités locales et les Services techniques déconcentré des trois préfectures de Gaoual, Koundara et Mali ;
- Au niveau communal : Les bénéficiaires sont les Autorités municipales et sous-prélectorales, les élus locaux, les communautés et les populations des 16 communes rurales.

### 1.4. Objectifs et résultats attendus du projet

41. Le projet REMECC-GKM vise à protéger le secteur agricole et les communautés rurales vis-à-vis des effets négatifs du changement climatique en vue d'améliorer les moyens de résilience des populations vulnérables et assurer la sécurité alimentaire.

42. Pour atteindre cet objectif global le projet vise à réaliser plus spécifiquement trois résultats :

- **Objectif spécifique 1 (résultat 1)** : le renforcement des capacités des autorités locales et des institutions décentralisées
- **Objectif spécifique 2 (résultat 2)** : l'information agro-météorologique est produite et disséminée auprès des principaux acteurs des préfectures GKM en vue d'une agroforesterie résiliente au changement climatique ;
- **Objectif spécifique 3 (résultat 3)** : les options de subsistance communautaires sont rendues plus résilientes au climat dans les 15 CRD les plus vulnérables de Gaoual, Koundara et Mali.

---

<sup>6</sup> : 16 CR au lieu de 15 CR comme prévu dans le Prodoc.

## 2. CADRE DE L'ÉVALUATION

### 2.1.Objectifs de l'évaluation

43. L'évaluation à mi-parcours du projet est conduite du 31 Octobre au 24 Novembre 2016 selon les directives énoncées dans le document "Directives pour la conduite d'évaluation à mi-parcours et finale des projets du PNUD financés par le FEM", sous la supervision conjointe du Chef de l'Unité Environnement et Énergie du Bureau du PNUD-Guinée et du Directeur National du Programme Environnement et Développement Durable.

44. Conformément aux termes de Référence, l'équipe des consultants a évalué la pertinence et les objectifs du projet, la conception et le cadre logique du Prodoc (composantes, résultats, indicateurs, cibles, moyens de vérification, hypothèses et risques), ainsi que le cadre de suivi-évaluation, les performances réalisées, sur la base des critères SMART. En outre, la mission a évalué l'efficacité, l'efficacités, la durabilité des réalisations et des impacts, et des leçons apprises.

45. L'évaluation a abouti à des conclusions et recommandations pertinentes permettant de renforcer et d'orienter la stratégie d'intervention des équipes d'exécution, de consolider et d'assurer la durabilité des acquis et permettre la réalisation des objectifs à la fin de la période impartie au projet.

### 2.2.Portées et livrables de l'évaluation

46. Conformément aux Termes de Référence (TDR), les consultants ont fourni au PNUD les livrables suivants :

- Rapport de démarrage et de cadrage : comportant les réunions de briefing de démarrage, l'analyse des documents de référence, la méthodologie détaillée de l'évaluation, un plan de travail et des outils de collecte de données, des questionnaires d'interview avec les acteurs (soumis le 05 novembre 2016, soit une semaine après le démarrage du contrat) ;
- Rapport provisoire détaillé de l'évaluation à mi-parcours (23 jours après) : présente les résultats, les conclusions et recommandations des travaux de la mission d'évaluation du projet et les différents annexes). Les Conclusions et les recommandations de ce rapport ont été présentés et validés par les acteurs nationaux, le 23 novembre 2016, à la salle de réunion de la direction nationale du Programme Environnement et Développement durable ;
- Rapport final d'évaluation à mi-parcours (15 jours après) : ce rapport comprend tous les éléments du rapport provisoire ci-dessus et intègre les commentaires et les suggestions faits par les différents acteurs. Il a été aussi soumis au PNUD comme document final des livrables.

47. Le rapport de cette évaluation à mi-parcours constitue pour les autorités gouvernementales, le PNUD et le FEM un document clé de référence pour apprécier les résultats atteints et les progrès à mi-parcours et orienter les actions de la deuxième période afin de réaliser les objectifs à la fin du projet, c'est-à-dire en 2019.

### 2.3. Méthodologie de l'évaluation

48. Dans le but d'atteindre les objectifs de la consultation, notamment tirer les leçons apprises et faire des recommandations dont la portée permettra au PNUD-Guinée et au Gouvernement de prendre les décisions qui conviennent pour réaliser les résultats et les objectifs visés à la fin du projet, les consultants ont adopté une approche participative et inclusive et analysé le niveau des réalisations et la pertinence des résultats par rapport au contexte et aux priorités de la Guinée et du Programme changement climatique et environnemental du PNUD/FEM.

### 2.3.1. Planification de l'évaluation

49. L'évaluation a été conduite en quatre phases, selon les TDRs, comme suit :

- Phase 1(100) : Démarrage, Cadrage de l'évaluation et plan de travail (31 octobre au 05 Novembre 2016 ; 5 jours, Conakry, Guinée) ;
- Phase 2(200) : procédures administratives du PNUD (contrat, briefing de sécurité, etc.), préparation de la mission de terrain et revue des documents du projet (6-15 novembre 2016 : 10 jours, Conakry, Guinée) ;
- Phase 3(300) : Mission de terrain, séances de travail avec UGP, rencontres avec les Autorités régionales et Services régionaux techniques, Visites des sites, collecte des données et analyse-Diagnostic des sites (16-22 novembre 2016, 6 jours, Labé, Gaoual, Koundara et Mali), interviews avec les bénéficiaires ;
- Phase 4(400) : Rapportage et livrables : (i) rapportage, validation et revue et soumission du rapport provisoire complet de l'évaluation (23-au 28 novembre 2016 : 5 jours) ; (ii) Commentaires et suggestions des parties prenantes (PNUD et nationales), 29 novembre au 05 décembre 2016, 5 jours) ; (iii) correction, finalisation et soumission du Rapport Final de l'évaluation à mi-parcours (6-10 décembre 2016 ; 5 jours).

50. Les activités réalisées sont structurées en Unités de tâches exécutables interdépendantes comme détaillées dans l'annexe 2.

### 2.3.2. Critères de l'évaluation

51. La mission a évalué la conception et le cadre de mise en œuvre et les résultats du projet, sur la base des critères **SMART** : **pertinence** (notation : 1 à 2 : (1) Non pertinent ; (2) Pertinent), **efficacité**, **efficience** (notation : 1 à 6 : (1) Non satisfaisant ; (2) Peu insatisfaisant ; (3) Modérément insatisfaisant ; (4) Moyennement satisfaisant ; (5) Satisfaisant et ; (6) Très satisfaisant), **impacts** (notation : 1 à 3 : (1) Négligeable ; (2) peu significatif ; (3) Très significatif.) et de **durabilité** des réalisations (notation : 1 à 4 : (1) Non durable ; (2) Peu durable ; (3) Durable ; (4) très durable), conformément aux lignes directrices du PNUD présentées dans le Guide de référence d'évaluations des projets PNUD/FEM.

52. Les visites de terrain ont été conduites sur des sites de référence sélectionnés<sup>7</sup> sur la base des informations et données fournies par les équipes de terrain. Les deux consultants ont passé une semaine dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali où ils ont mené des analyses diagnostiques des réalisations, rencontrer et interviewer les populations bénéficiaires, les services techniques de l'état, les ONG et les autorités communales, préfectorales et régionales (annexe 2).

### 2.3.3. Approche de l'évaluation

53. L'évaluation est menée de façon participative et inclusive tant au niveau central que sur le terrain dans les 3 préfectures d'intervention et basée sur des évidences et des faits vérifiables, selon les critères définis par le Guide d'évaluation des projets financés par le FEM/PNUD. Les consultants ont impliqué, autant que possible, l'ensemble des parties prenantes du projet.

54. Le consultant international, en sa qualité de chef d'équipe, a maintenu tout le long de la mission d'évaluation des contacts permanents avec le PNUD et l'unité de gestion du projet.

## 3. RESULTATS DE LA MISSION

### 3.1. Conception du document du projet

---

<sup>7</sup> : Critères : qualité des réalisations (bonne, moyenne et passable) ; éloignement par rapport au chef-lieu de la préfecture et des Communes rurales choisies ; types d'exploitations 9tapdae et champ extérieur ; diversification des pratiques agroforestières et genre.

55. La conception du Prodoc a fait l'objet d'une analyse critique, en mettant un accent particulier sur la clarté, la faisabilité et la conformité du cadre logique des résultats par rapport aux critères SMART, sur la pertinence des objectifs par rapport aux politiques et stratégies environnementales et de changement climatique du pays et du FEM/PNUD, ainsi que des besoins de renforcement des capacités institutionnelles, opérationnelles et techniques des acteurs.

56. La mission a aussi analysé les risques et les hypothèses de réussite ou d'échec de mise en œuvre du projet.

### 3.1.1. Prise en compte des problèmes à résoudre

57. Le document du projet présente clairement la situation de référence et les justifications du financement du projet, à savoir :

- Chocs climatiques et l'alternance des périodes humides et sèches depuis les années 70s (des perturbations dans le régime des précipitations, des sécheresses récurrentes, etc.) ;
- dégradations continues de l'environnement, des ressources naturelles biophysiques et des moyens de subsistance des populations ;
- fortes baisses de la production agricole et augmentation de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité des populations ;
- appauvrissement des pâturages ;
- accentuation de la vulnérabilité des trois communes rurales des préfectures de Gaoual, Koundara et Mali ;
- multiples contraintes limitant les options de résilience et de développement et accentuant la vulnérabilité aux changement climatique ;

58. Toutefois, l'analyse du document révèle que la prise en compte des questions des changement climatique butte à de nombreux obstacles pour parvenir à la situation souhaitée, notamment: (i) le sous-investissement dans les systèmes de collecte, de gestion, de codification et de diffusion des données et des informations sur les impacts des changement climatique, (ii) l'absence de réseau de collecte et de diffusion des données météorologiques susceptibles de renseigner les utilisateurs sur les risques et les mesures à prendre pour atténuer les effets des changement climatique, (iii) les faibles capacités des institutions de l'état et le manque de cadres formés et en nombre suffisant; (iv) les faibles capacités d'organisation des communautés de base pour adopter, s'approprier les réalisations du projet et de tirer profit des nouvelles pratiques de production vulgarisées par le projet.

59. Néanmoins, le projet est d'actualité et d'un grand intérêt pour la zone d'intervention. Son utilité est bien comprise par les acteurs et les bénéficiaires. D'ailleurs les populations des sites visités ont exprimé un grand enthousiasme pour le projet et sont engagées à contribuer pleinement à la réalisation de ses objectifs.

### 3.1.2. Objectifs immédiats et de développement du projet

60. L'objectif global de REMECC-GKM étant de protéger le secteur de l'environnement contre les effets négatifs des changement climatique (sécheresse, risques d'inondations, etc.) et de renforcer les capacités de résilience et d'adaptation des populations en matière d'amélioration de la production agricole, de sécurité alimentaire et de génération des revenus, sa réalisation vise également à contribuer aux objectifs de l'Axe stratégique 1<sup>8</sup> et l'Axe stratégique 2<sup>9</sup> de UNDAF, ainsi que le Résultat Primaire du Programme Environnement et développement durable du Plan Stratégique du PNUD (Promotion de l'adaptation au changement climatique ; Résultat(s) CP -Résultat 3 : D'ici 2017) et des Produits CPAP (Produit 5, 7 et 8 ).

---

<sup>8</sup> : (Promotion de la bonne gouvernance. (Effet 1 : D'ici 2017, les structures et organisations étatiques et non-étatiques aux niveaux central, déconcentré et décentralisé disposent des capacités leur permettant de formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de développement et assurent un contrôle civil des instances dirigeantes);

<sup>9</sup> : Stimuler la croissance économique et promouvoir les opportunités en matière de moyens d'existence et de revenus pour tous (Effet 2 : D'ici 2017, les secteurs publics et privé, les communautés locales et la population dans son ensemble assurent une gestion durable de l'environnement, dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de risques de catastrophes naturelles.

**61.** Pour atteindre cet objectif global, le projet REMECC-GKM vise à réaliser trois objectifs spécifiques :

- **Objectif spécifique 1 (résultat 1) :** le renforcement des capacités des autorités locales et des institutions décentralisées leur permettant d'intégrer les questions de changement climatique dans les plans d'action régionaux de la PNDA à travers les plans de développement locaux (PDL), les plans annuels ou pluriannuels d'investissement (PAI/MIP) et les budgets communautaires annuels (BCA) des 15 Communautés Rurales (CR) de développement les plus vulnérables de l'espace GKM ;
- **Objectif spécifique 1 (résultat 2) :** l'information agro-météorologique est produite et disséminée auprès des principaux acteurs des préfectures GKM en vue d'une agroforesterie résiliente au changement climatique ;
- **Objectif spécifique 1 (résultat 3) :** les options de subsistance communautaires sont rendues plus résilientes au climat dans les 15 CRD les plus vulnérables de Gaoual, Koundara et Mali.

**62.** Il est attendu que la réalisation de ces objectifs spécifiques s'appuie sur deux stratégies principales, notamment :

- (i) amélioration de l'efficacité opérationnelle, l'implication effective et l'efficience des interventions des différentes parties prenantes, etc. ;
- (ii) mobilisation de ressources additionnelles à travers des cofinancements par les partenaires en complément de la subvention du FEM. 63.

### **3.1.3. Analyse du cadre des résultats (Logique/stratégie du projet et indicateurs)**

**63.** La mission juge satisfaisante la conception du projet de par sa justification, la définition des objectifs et des composantes (principaux résultats), le cadre logique de mise en œuvre du projet et la matrice des résultats conforme aux critères SMART des indicateurs (tableau 3). L'application du cadre des résultats a permis aux équipes du projet d'assurer périodiquement le suivi-évaluation des progrès réalisés par rapport aux cibles et à la situation de référence.

**64.** Cependant, l'analyse de la matrice des résultats montre que ces indicateurs ne sont pas spécifiés (quantitatifs ou qualitatifs) et sont incohérents, notamment au niveau de la situation de référence et des cibles, de ce fait ne sont pas SMART. D'autre part les indicateurs sont incomplets, notamment pour ce qui est de la production agricole et animale (composante 3), au niveau de l'agroforesterie, la génération des revenus et de la réduction de la pauvreté.

**65.** Le cadre logique intègre des risques identifiés dans le PIF et lors de l'élaboration du document du projet et des hypothèses favorables pour leur atténuation qui demeurent malheureusement inchangés réalisées, notamment :

- faibles capacités des autorités locales et du personnel des institutions décentralisées pour appuyer le développement rural;
- Manque de volonté politique des Communes Rurales et des autorités préfectorales à régler les cadres de gouvernance (les politiques, les plans de développement local, les stratégies, les programmes, etc.) ;
- absence de textes réglementaires adéquates de gestion des ressources naturelles (terres, forêts, eau, etc.) pouvant défavoriser un aménagement durable du territoire sur le moyen et long termes, au niveau de la communauté et constituer un obstacle à l'adoption d'une agroforesterie résiliente au climat ;
- faibles revenus des agriculteurs dans les préfectures de GKM couplés avec un faible accès aux crédits locaux qui pourraient constituer un obstacle pour les organisations de petits agriculteurs ainsi que les organisations paysannes à adopter et développer des systèmes de production résistantes au changement climatique ;

**66.** L'absence d'une stratégie de gestion des risques et les faibles capacités institutionnelles et opérationnelles des services techniques du gouvernement font que les mesures idoines n'ont pu être prises et mises en œuvre par les autorités locales pour créer un environnement favorable à la mobilisation des investissements et à la bonne gouvernance des ressources naturelles.

**67.** Le tableau ci-dessous présente le cadre logique des résultats, tel que revu par la mission, sur la base de l'approche SMART.

**Table 1:** Indicateurs et cibles objectivement vérifiables et mesurables (SMART)

	Indicateur	Niveau de référence	Cibles à la fin du projet	Moyen de vérification	Risques et hypothèses	
<b>Objectif du projet</b>  <i>Le renforcement les capacités d'adaptation des populations vulnérables dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali (GKM) aux risques supplémentaires posés par l'augmentation de l'intensité et de la fréquence de la sécheresse</i>	Nombre d'institutions et de de personnes dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali, ayant les connaissances et les capacités de faire face aux changement climatique	Type et niveau : 0  Les populations locales n'ont pas actuellement les capacités d'adaptation pour faire face à la sécheresse, et ne mettent pas en œuvre des mesures d'adaptation durables.	Type et niveau :  Au moins 1200 paysans et 50 membres du personnel technique des services de vulgarisation (avec une équité genre) formés, mettent en œuvre des mesures d'adaptation plus résilientes aux changement climatique	Enquêtes  Interviews  Rapports	(i) Faible niveau intellectuel des autorités locales et du personnel des institutions décentralisées pour appuyer le développement rural (ii) Manque de volonté politique des autorités locales (préfectures et CR) à mettre en œuvre les PDL et un cadre approprié de bonne gouvernance de gestion des ressources naturelles » (iii) Faible engagement des communautés rurales vulnérables ciblées ou manque d'intérêt d'engagement des populations rurales vulnérables ciblées (iv) Situation politique et sociale fragile (v) Manque de volonté d'harmoniser les approches contradictoires d'intervention des différents projets.	
<b>Résultat 1 :</b> <i>Les capacités des autorités locales et les institutions décentralisées sont renforcées pour intégrer les problématiques du changement climatique dans les plans d'action de développement (PAI, PNDA, PDL, BCA, MPIS) dans les 16 Communautés rurales (CRS) de GKM les plus vulnérables.</i>	Nombre de PDL, PAI et BCA des CR de GKM mis à jour.	Type et niveau : 0  Au début du projet, les risques climatiques, les enjeux du changement climatique et les mesures d'adaptation ne sont pas suffisamment inclus dans les PDL, PAI et BCA des 15 CRD ciblées.	Au moins, le PDL, PAI et BCA des 15 CR ciblées sont à jour et incluent la problématique et les risques des changement climatique	PDL, PAI et BCA et politiques revus	(i) Faible capacité des autorités locales et du personnel des institutions décentralisées de la météo à internaliser et mettre en œuvre les connaissances et paquets technologiques promues par le projet ; (ii) Manque d'équipement et de cadre stratégique pour promouvoir les stratégies de résilience aux effets des changement climatique ; (iii) Manque de capacités opérationnelles et techniques d'appuyer les programmes de collecte des données et de suivi-évaluation des variations et changements potentiels ; (iv) Faible niveau intellectuel du personnel technique des institutions décentralisées et des populations à interpréter et utiliser efficacement les changement climatique (catastrophiques climatiques (sécheresse prolongée, inondation, etc.) ; (v) Manque de stratégies d'anticiper des situations climatiques de catastrophes ;	
	Actions spécifiques et budget de l'adaptation au changement climatique (l'agroforesterie,					
	Nombre de plans de gestion agroforestière et outils de réglementation des terres développés et intégrant la gestion du risque lié aux changement climatique	Type et niveau : 0  Bien qu'il existe quelques actions intéressantes au début du projet, aucune des 15 CRD de GKM n'a développé un plan spécifique de gestion forestière et un outil de	Type et niveau : Au moins les 15 CRD ciblées ont développé et possèdent des terres au niveau communautaire et les plans de gestion des forêts et des outils de régulation qui intègrent la gestion du	Revue des politiques	(vi) Manque de volonté d'adopter des stratégies communes de protection de l'environnement ; (vii) Situation politique et sociale fragile.	

		régulation des terres au niveau communautaire	risque lié au changement climatique		
<b>Résultat 2 :</b> <i>L'information agrométéorologique est produite et diffusée auprès des acteurs les plus appropriés dans les préfectures de GKM.</i>	Nombre et type de parties prenantes ciblées des préfectures de GKM ayant accès à des informations agrométéorologiques pertinentes	Type et niveau : 0  Les informations agrométéorologiques ne sont pas produites ni diffusées aux parties prenantes des préfectures de GKM	Au moins 600 parties prenantes appropriées (y compris les agriculteurs, le personnel des institutions décentralisées, les membres du conseil des CR et les membres du conseil des districts) ont accès à des informations agrométéorologiques appropriées et pertinentes.	Rapports, Enquêtes et Interviews	(i) Faible capacité des autorités locales et du personnel des institutions décentralisées de la météo à appuyer le programme de collecte des données et de suivi des variations des paramètres climatiques ; (ii) Faible niveau intellectuel du personnel technique des institutions décentralisées et des populations à interpréter et utiliser efficacement les données météorologiques ; (iii) Manque de capacités de maîtrise de situations climatiques catastrophiques ; (iv) Manque de volonté d'adopter des stratégies communes de prévention de catastrophes climatiques (sécheresse prolongée, inondation, etc.) durant l'exécution du projet ; (v) Insuffisance d'équipements ; (vi) Faible capacité des agents de météo ; (vii) Manque de motivation des agents ; (viii) Mauvais fonctionnement du système de collecte et de diffusion ; (ix) Dommages (vents violents détruisant les stations) des équipements.
<b>Résultat 3 :</b> Les moyens de production agricole et de subsistance sont plus résilients aux changements climatiques dans les 15 CR de Gaoual, Koundara et Mali	Augmentation de la productivité agricole (rendement en t/ha) dans la zone ciblée	Rendements : Mais (1.35 t/ha), Fonio (675 kg/ha), Arachide (844 kg/ha), Riz (1.5t/ha en montagne ; et 400kg/ha en plaine) ; Mil 91.1t/ha), pomme de terre (19 t/ha), etc.	Améliorer les rendements /ha (de 1.05%)  Au moins 1.500 agriculteurs des 15 CR ciblés dans le GKM sont formés sur des pratiques agroforestières résilientes aux changements climatiques.  80% (soit 1.200) des agriculteurs formés mettant en œuvre les pratiques/technologies d'adaptation introduites par le projet avec 5% d'augmentation de la productivité.	Rapports, interviews, enquêtes, résultats d'évaluations des rendements,	(i) Faible volonté politique des autorités des CR et préfectures à réglementer « les cadres de gouvernance et d'accès aux ressources naturelles » (ii) Faible engagement des communautés rurales vulnérables ciblées (iii) Les réglementations forestières et foncières inappropriées pourraient avoir un effet dissuasif (iv) Les faibles revenus des agriculteurs dans les préfectures de GKM ajoutés au faible accès aux crédits locaux pourraient être un obstacle. (v) Les faibles revenus des agriculteurs dans les préfectures de GKM combinés au faible accès aux crédits locaux pourront constituer un obstacle pour les petits producteurs et les organisations paysannes à adopter et à intensifier des systèmes de production résilients au changement climatique (vi) Les villageois ne voient pas l'avantage des nouvelles pratiques ou bien les conflits sociaux empêchent d'adopter les pratiques (vii) Phénomènes climatiques inhabituels et catastrophiques pendant la mise en œuvre du projet (viii) Faibles revenus (acquisition des intrants, technologies post-récoltes etc.) et non accès aux crédits. (ix) Existence de conflits sociaux (agriculteurs et éleveurs, fonciers, etc.)

					<ul style="list-style-type: none"> <li>(x) Occurrence de catastrophiques (sécheresse, incendie, inondation, etc.)</li> <li>(xi) Mauvaise qualité et absence des variétés résistantes aux changement climatique.</li> <li>(xii) Tenure foncière inappropriée</li> </ul>
	Augmentation de la production forestière	Nombre de plantations ou d'arbres plantés	Au moins 50% des villages appuyés ont créé des plantations forestières et fruitières	Rapports, Résultats d'inventaire et de mesure	<ul style="list-style-type: none"> <li>(i) Absence ou non application de textes de transfert des compétences de gestion des ressources naturelles aux collectivités locales ;</li> <li>(ii) Les techniques de plantation et gestion des plantations forestières inappropriées ou inexistantes qui pourraient avoir un effet dissuasif</li> <li>(iii) Absence ou non application de la réglementation en matière de gestion des ressources naturelles ;</li> </ul>
	Augmentation des revenus des bénéficiaires du projet	Productivité du niveau de référence à déterminer lors de l'étude de référence du projet	80% des agriculteurs soutenus par le projet enregistrent 5% (au moins) d'accroissement de leurs production et revenus	Rapports d'évaluations au niveau local dans les champs de démonstration (Questionnaire d'évaluation – CBA) APR / PIR	<ul style="list-style-type: none"> <li>(iv) L'absence de réglementations foncières et forestières adéquates pourraient créer des facteurs démotivants pour un aménagement du territoire durable à long terme au niveau communautaire et constituer un obstacle à l'adoption d'une agroforesterie résistante au changement climatique</li> <li>(v) Faibles investissements des agriculteurs ou des autorités locales et faible accès aux crédits qui pourraient être un obstacle à la promotion des produits générateurs de revenus et création de boisements individuels, communautaires ou privés.</li> </ul>

### 3.1.4. Coûts additionnels et des Bénéfices incrémentaux

68. Selon le scénario de la situation de référence, les initiatives prises antérieurement par le gouvernement de la Guinée et ses partenaires en faveur du développement du secteur rural et agricole dans la zone du projet REMECC-GKM, intègrent très peu d'aspects de résilience aux changement climatique, à l'exception du Projet d'adaptation au changement climatique en zones côtières financé par le FPMA qui implique des mesures concernant les questions de changement climatique et de résilience, conformément aux exigences fondamentales de la CCNUCC, pour améliorer la production agricole et la gestion durable des ressources naturelles.

69. Suite à la demande spécifique du GdG, le FEM a accepté dans le cadre du FPMA de financer les coûts additionnels pour aider au renforcement de la résilience de l'agriculture et de l'élevage dans les communautés les plus vulnérables des préfectures de Gaoual, Koundara et Mali, dans le cadre de la planification du développement inclusif et local. Le financement de LDCF/FPMA prend en charge les coûts additionnels pour appuyer le renforcement de la résilience de l'agriculture et de l'élevage dans les communautés les plus vulnérables des préfectures de Gaoual, Koundara et Mali, pour asseoir les bases de planification de développement durable. Il est attendu à travers ce financement que le projet mette en œuvre des mesures d'adaptation aux changement climatique au niveau local, à travers la promotion de pratiques d'agroforesterie permettant d'accroître les moyens de subsistance des populations dans les 16 communautés rurales appuyées. À cet égard les mesures nécessaires prises par l'UGP avec des actions concrètes mises en par les populations bénéficiaires dans les 16 communes.

70. Le projet a aussi mis un accent particulier sur la sensibilisation, l'information et l'éducation des acteurs sur les questions clés des changements climatique et les impacts sur l'environnement global et le développement durable local.

### 3.1.5. Financement du projet

71. Selon les arrangements du Document de financement, le projet est cofinancé pour un montant total de **33.056.364USD**, réparti comme dans le tableau 2 ci-dessous.

**Tableau 2: Financement du projet, selon le document du projet (2012)**

<b>Coût total estimé du projet (ressources requises et additionnels) :</b>	<b>USD 33.056.364</b>
• Régulières (FEM/FPMA)	USD 716.364
• Cofinancement :	USD 10.450.000
✓ PNUD (TRAC)	USD 300,000
✓ PNUD (Subvention)	USD 9.500.000
✓ Gouvernement (cash)	USD 250.000
✓ Gouvernement (nature)	USD 400.000

72. Si l'on considère les engagements pris par les partenaires à l'endossement du projet, le budget total annoncé au titre du co-financement s'élève à USD 48.950.000, réparti comme dans le tableau 3 ci-dessous.

**Table 3: Financement du projet, selon les engagements d'endossement du projet (2012)**

<b>Coût total de co-financement selon les endossements du Prodoc (2012-2013) : ressources additionnelles</b>	<b>USD 48.950.000</b>
PNUD (TRAC) ; 12 déc. 2012	USD 300,000
Gouvernement (Min. Eco. & Fin.) ; 10 Déc. 2012	USD 450.000 (250.000 USD cash)
IRAG -CRRAB (Baring) ; 7 Déc. 2012 (frais des chercheurs et laboratoires)	USD 50.000 (composante 3)
ANPROCA ; 5 déc. 2012 (frais des conseillers agricoles)	USD 50.000
DN Météorologie (frais personnel et installation équipement) ; 7 Nov. 2012	USD 100.000
FINA (PNAFA ; 2009-2014) ; 8 Avril 2013	USD 48.000.000

73. En additionnant la subvention des projets appuyés par le PNUD<sup>10</sup>, soit le montant total de USD9.500.000, le co-financement s'élève à USD5 8.150.000 et qui devrait être injecté dans la zone du projet REMECC-GKM.

74. Il faut signaler que dans le cadre de cette évaluation, la mission ne s'est intéressée qu'aux ressources de la subvention du FEM, soit le montant total de USD 3.716.364.

### 3.1.6. Conformité avec le Programme et Priorité Stratégique du FEM

75. Le projet, en se logeant dans le cadre de changement climatique et de FPMA/LDCF du FEM et en contribuant à la mise en œuvre de la Priorité 1 « Promotion de l'agroforesterie » du PANA<sup>11</sup>, est en phase avec les priorités du GdG et du PNUD/FEM. Il répond aux axes prioritaires définis dans UNDAF (2013-2017) et du PEDD, notamment : (i) Développement durable, (ii) Processus Suivi et Évaluation (S&E) de la mise en œuvre des projets FEM, (iii) Reproductibilité des résultats, (iv) Implication et appropriation par les parties prenantes.

76. L'objectif principal étant de renforcer les capacités des institutions et acteurs chargés de la gestion des ressources naturelles, la mise en œuvre devrait permettre de développer les capacités de développement socioéconomique des communautés de base vivant dans la zone d'intervention du projet.

77. Le projet intègre les évaluations des risques liés aux changement climatique dans le programme d'aménagement du territoire, des pratiques agricoles et de l'élevage, la gestion des eaux et forêts, qui sont les axes prioritaires éligibles au titre des directives du FPMA. Il est attendu qu'un accent particulier soit mis sur le développement de systèmes agroforestiers durables axés sur le respect des pratiques de GDT (gestion durable des terres) et l'intégration des données météorologiques dans les processus de prise de décision, conformément des interventions soutenues par le LDCF/FPMA.

78. À cet effet, le projet est nettement orienté vers l'action et l'initiative du Gouvernement de la Guinée bénéficiaire de la subvention LDCF du FEM. En outre, il définit des priorités claires pour les activités d'adaptation urgentes et immédiates identifiées par le Gouvernement Guinéen/MEEF.

### 3.1.7. Éligibilité du pays au FPMA

79. La Guinée ayant ratifié la CCNUCC et a achevé son propre PANA en 2007, elle a été donc jugée éligible<sup>12</sup> pour bénéficier des fonds de PMA/LDCF. Le document du projet a donc été préparé en parfaite

<sup>10</sup> : UNDAF (2013-2017), Appui au développement local et à la décentralisation ; Réduction de la pauvreté ; Gestion des ressources naturelles ; Changement climatique, etc.

<sup>11</sup> : Le Projet REMECC-GKM est la seconde initiative du PNANA, mise en œuvre par le PNUD et le GdG dans le cadre du Programme Environnement et Développement Durable, seconde initiative de mise en œuvre du PANA de la Guinée.

<sup>12</sup>: Critères d'éligibilité au FPMA, à savoir : i) le choix d'une initiative et l'adoption d'une approche participative ; ii) la mise en œuvre des priorités du PANA ; iii) la promotion d'une approche de l'apprentissage par la pratique ; iv) l'adoption d'une approche multidisciplinaire ; v) la promotion de l'égalité des sexes, et vi) l'adoption d'une approche complémentaire

conformité aux directives établies par le Fonds pour les PMA et aux directives du « document de programmation pour le financement de la mise en œuvre des PANA par le FPMA »<sup>13</sup> et sur l'orientation générale décrite dans le « Cadre de la politique d'adaptation aux changement climatique »<sup>14</sup> du PNUD/FEM Conformément aux recommandations du FEM/FPMA (2006)<sup>15</sup>.

**80.** Le projet est en phase avec d'autres initiatives visant à favoriser le développement de la Guinée, y compris la PRSP<sup>16</sup> 2011-2012, le PNAE et le PNDA<sup>17</sup>. Il est conçu pour faire partie intégrante et appuyer le processus de développement en cours en Guinée<sup>18</sup>. En tant que tel, il a été développé avec les principales parties prenantes à tous les niveaux et est entièrement en phase avec les politiques et plans de développement existants. Il appuie également le processus d'élaboration du PDL en Guinée. L'orientation générale du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts assure en outre l'intégration institutionnelle du projet dans les processus de développement en cours :

- Rôle clé du pays et l'adoption d'une approche ;
- Mise en œuvre des priorités des PANA : Priorité 1 : Promouvoir l'agroforesterie (projets 1.1, 1.2) ; (ii) Priorité 2 : Développer des connaissances et des bonnes pratiques (en mettant l'accent sur l'écosystème et la gestion des ressources naturelles), (iii) Priorité 3 : Promouvoir des technologies d'adaptation appropriées (projets 3.3, 3.8), (iv) Priorité 4 : Promouvoir la gestion des feux de brousse et fermer les terres au pâturage (projet 4.1), (v) Priorité 6 : Informer, éduquer et communiquer (projet 6.1), (vi) Priorité 10 : Promouvoir les activités génératrices de revenus (Projet 10.1));
- Promouvoir une approche de « l'apprentissage par la pratique » ;
- L'approche multidisciplinaire ;
- L'égalité des sexes ;
- L'approche complémentaire, à travers la démonstration des activités d'adaptation aux changement climatique et impulser les investissements potentiels, ainsi que la génération d'informations sur le rapport coût-efficacité des différentes approches d'adaptation en Moyenne Guinée qui devraient guider les processus d'élaboration des politiques sur le changement climatique et l'environnement, coordonnés par la MEEF.

**81.** Toutefois, les questions majeures de développement durable de la zone d'intervention du projet n'ont pas été prises en compte à leur juste dimension dans la conception du projet notamment les infrastructures routières et de maîtrise des ressources hydrauliques pour l'approvisionnement en eau potable des populations et à des fins d'intensification de la production agricole (irrigation) et de la santé primaire. Ces secteurs de préoccupations constituent un défi majeur dans la réussite du projet en ce sens qu'ils constituent un poids dans la résilience des populations vulnérables et le développement socioéconomique durable de la zone.

### 3.1.8. Avantage comparatif du PNUD-FEM

**82.** Comme mis en évidence dans le scénario de référence, les questions de changement climatique et de renforcement des capacités de résilience des acteurs et des communautés de base, constituent un axe prioritaire d'intervention pour assurer un développement durable de la zone d'intervention du projet et permettre au pays de forger des stratégies reproductibles dans les autres parties du pays pour faire face aux risques de menaces climatiques.

**83.** Le PNUD présente des avantages comparatifs par rapport aux autres agences pour assurer la mise en œuvre du projet REMECC-GKM, son choix est en phase avec les orientations énoncées dans le document

<sup>13</sup> FEM/FPAM, 2006

<sup>14</sup> PNUD/FEM, 2005

<sup>15</sup> FEM/FPAM, 2006, Article 8.1 (b)

<sup>16</sup> Document de stratégie de réduction de la pauvreté

<sup>17</sup> PNDA – Plan National de développement agricole, Vision 2015

<sup>18</sup> FEM/FPAM, 2006, Articles 13 et 14

du Conseil du FEM C.31.5 « *Avantages comparatifs des agences du FEM* », notamment dans le domaine du renforcement des capacités. En outre, au niveau national, le PNUD a un avantage comparatif dans le renforcement des capacités, l'appui au développement local et la décentralisation, ainsi qu'au niveau de l'adaptation basée sur la communauté. Il dispose également d'une solide expérience de travail avec le gouvernement guinéen sur la conservation des ressources naturelles, de l'environnement et sur les projets d'adaptation au changement climatique.

**84.** Le PNUD, intervenant en sa qualité d'agence de mise en œuvre pour le FEM, présente un avantage comparatif institutionnel opérationnel, par rapport aux autres partenaires du GdG, au regard de son expérience confirmée en matière de protection de l'environnement et de développement de projets et stratégies de mitigation des effets des changement climatique, d'analyse et gestion de risques et catastrophes naturels. En effet, Le PNUD, à travers ses projets de terrain mis en œuvre en Guinée a démontré ses capacités de conception et de mise en œuvre des projets d'étude de faisabilité technique et démonstration. En outre, en sa qualité de coordination du système des Nations Unies pour la Guinée, le PNUD joue un rôle central de facilitateur entre les différentes agences et le GdG, en assurant une convergence des appuis des donateurs internationaux au GdG.

### 3.2. Mise en œuvre du projet

**85.** Les consultants ont évalué les performances de mise en œuvre du projet et des rôles des différentes parties impliquées tels décrits dans les arrangements du document de financement et le cadre des résultats à atteindre, ainsi que la qualité des résultats produits, le respect des engagements des différentes parties impliquées et l'exécution financière du budget du Project.

**86.** Les résultats obtenus ont été évalués sur la base des critères de notation (1-6) de la qualité de l'exécution du projet.

**87.** Pour ce qui est des rôles des acteurs, les consultants ont cherché, sur la base de la revue documentaire et des discussions menées lors de la mission de terrain, à savoir le niveau de respect de leurs engagements, ainsi que leur focus, les résultats obtenus, le niveau des appuis reçus, la prise en compte des risques et la qualité des réponses apportées aux défis rencontrés.

**88.** Les consultants ont aussi évalué la qualité et la fréquence des appuis apportés par le MEEF et le Bureau du PNUD-Guinée dans le suivi-évaluation des progrès dans la réalisation des activités et des résultats.

**89.** L'efficacité et l'efficacé du projet ont été évaluées sur la base des résultats obtenus, les faiblesses et les points forts, les leçons apprises et la pertinence des réponses et mesures apportées aux questions soulevées et les recommandations subséquentes apportées par les équipes et les autres acteurs du projet.

#### 3.2.1. Arrangements institutionnels

**90.** Dans cette section les consultants ont analysé le cadre de mise en œuvre du projet, sur la base des arrangements institutionnels et du cadre logique des résultats tels que définis dans le document de financement du projet et conformément aux critères d'évaluation définis par les TDRs et le guide d'évaluation des projets PNUD/FEM.

**91.** Le projet est financé par le « Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) » dans le cadre du Programme Opérationnel Changement climatique du FEM pour une durée de 5 ans (2013-2018), avec la contribution du PNUD-Guinée, du Gouvernement de la Guinée et d'autres partenaires nationaux (cf.3.1.5).

**92.** Le Document de Projet (Prodoc) de la convention de financement a été officiellement signé en 20 novembre 2013, mais la mise en œuvre du projet n'a démarré que le 19 août 2014 avec l'atelier de lancement organisé à Labé, avec comme date de démarrage Avril 2013 ; soit plus d'un an de retard.

**93.** Selon les arrangements contenus dans la convention de financement et en conformité avec l'accord de base type en matière d'assistance et le plan d'action du programme pays (CPAP 2013-2017) signé entre le PNUD et le gouvernement de la Guinée, le projet est mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, des Eaux et des Forêts (MEEF) sous les mesures nationales d'exécution (MNE), pour une période de cinq

ans, d'août 2013 à juin 2018 (à ajuster : Août 2014 à juillet 2019). Le MEEF assurera le leadership et la coordination du projet à travers la Direction nationale du programme Environnement et Développement Durable qui en assure la supervision technique et opérationnelle.

**94.** Le Bureau du PNUD-GUINEE assure le rôle de l'agence d'exécution de mise en œuvre du projet pour le compte du FEM. L'Unité Énergie et Environnement assure la supervision technique et le suivi-évaluation périodique des activités du projet.

**95.** Le projet est exécuté par une Unité de Gestion composé de personnel national chargé de l'administration, la gestion et l'exécution technique du projet. Compte tenu (i) du manque de compétences pertinentes en gestion de projets en Guinée (ii) de la nécessité de planifier les activités/les budgets/la gestion adéquatement dès le début du projet et (iii) de la nécessité d'assurer une gestion harmonieuse du projet et de se conformer aux exigences des rapports du PNUD/FEM et des procédures ainsi que la durée du projet, l'UGP a été appuyée, sur une base partielle, par un conseiller technique international (CTA), particulièrement en matière de gestion de façon à établir des cadres efficaces de gestion et de rapports, par un directeur administratif et financier à temps plein, un expert en S&E et en communication à temps partiel et un personnel de soutien (agent assurant la liaison à temps partiel à Conakry, basé au sein du MEEF), secrétaire et un chauffeur) recrutés par le projet. Les trois Volontaires des Nations Unies prévus pour appuyer techniquement l'UGP dans la mise en œuvre des activités avec des partenaires locaux sur les sites de démonstration, n'ont pas été recrutés.

### 3.2.2. Approche de mise en œuvre

**96.** Dans le but d'apporter des réponses immédiates aux effets d'adaptation et de résilience des populations aux changement climatique, l'UGP a adopté une approche participative visant à impliquer l'ensemble des parties prenantes, entre autres, les décideurs des politiques de développement socioéconomique, les autorités administratives territoriales et des collectivités locales, ainsi que les opérateurs privés et les structures de la Société civile chargées de l'encadrement technique des producteurs.

**97.** Pour ce faire, l'UGP et ses équipes ont privilégié, dès le démarrage du projet, a mis l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des acteurs, à travers la sensibilisation, l'information, la communication sur les effets des changement climatique et la promotion de bonnes pratiques agroforestières (identifiées et mises en œuvre par le projet REMECC-GKM) pour favoriser l'amélioration de la production agricole et animale, ainsi que la protection et la gestion durable des ressources naturelles (eau, sol et forêts) dans les zones déjà fragiles couvertes.

**98.** Conformément aux orientations du cadre de mise en œuvre du projet, la stratégie de l'UGP a consisté à mettre en place des équipes légères aux différents niveaux d'intervention pour exécuter les activités du projet et encadrer les populations, comme suit :

- Au niveau de pilotage du projet : l'UGP est appuyée (i) au niveau national par un Comité de Pilotage du Projet (CPP), composé de 31 membres et un Comité technique restreint de pilotage du projet (CTRP);
- Au niveau de la coordination régionale du projet : Le projet est géré et coordonné au niveau des deux régions par une Unité de Gestion du projet (UGP), chargée d'assurer la gestion, la coordination et le suivi-évaluation de l'exécution des activités du projet, au niveau des deux régions (Boké et Labé) : elle comprend 11 agents (Coordonnateur, Expert Suivi-Évaluation, Expert Agroforesterie, Experte en genre, Gestionnaire Comptable, Secrétaire-administration, Agent de liaison basé à Conakry, 3 chauffeurs);
- Au niveau de chaque préfecture : 3 Secrétaires Techniques Provinciaux recrutés par le projet (un STP par préfecture) et 3 Agents chargés d'appuyer le suivi des activités du projet, relevant du Service de l'Environnement et des Eaux et forêts ;
- Au niveau de chaque Commune rurale : 8 Agents Communautaires de Développement :
  - ✓ Gaoual : 2 ACD (koumbia et Foulamory), couvrant aussi les CR de Malanta, kounsil et Wendou Mbour ;

- ✓ Koundara : 2 ACD (Sambailo et Guingan), couvrant aussi les CR de Youkougou et Termessé ;
- ✓ Mali : 4 ACD (Madina Wora, Hidayatou, Madina Salambandé et Yembéring), couvrant aussi les CR de Balaki, Lebekéré et Touba Bagadadji.

**99.** La mission note que certaines CR ne possèdent pas d'ACD attribué et sont couvertes parfois par un ACD pour 2 à 3 CR, alors que l'idéal aurait été que chaque CR ait son propre agent pour assurer un encadrement de proximité.

### **3.2.3. Démarrage du projet**

**100.** La mise en œuvre du projet a démarré avec le recrutement du personnel de l'UGP le 1<sup>er</sup> juillet 2014, mais les activités ont démarré avec l'atelier de lancement le 19 août 2014, par le CPP, organisé conjointement par le MEEF et le PNUD, soit 18 mois de retard par rapport à la date initialement prévue (avril 2013). L'atelier de démarrage s'était tenu dans la salle de conférence de la Gouvernance, sous la coprésidence du Gouverneur et de Madame la Chef de Cabinet du Ministère de l'Environnement, Eaux et Forêts et co-présidé par Monsieur le Gouverneur de la région de Labé. Cet atelier marque ainsi le démarrage officiel des réalisations de terrain du projet, pour une période de 5 ans, c'est-à-dire d'août 2014 à juillet 2019

**101.** Près de 110 participants ont participé à l'atelier, venant de différents horizons : Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts; Ministère de l'Agriculture; Ministère de l'Élevage; Ministère de l'Économie et des Finances ; Ministère du Plan ; Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ; Ministère de la Coopération internationale ; Ministère des Transports, les membres du Comité de Pilotage du Projet, les représentants du PNUD, de FAO et du PAM, les représentants des projets et programmes intervenant dans la zone du projet ou menant des activités similaires, les représentants de la société civile, l'équipe du projet REMECC-GKM, etc.

**102.** Les participants ont passé en revue les objectifs, résultats attendus, le programme d'activités, le budget et les arrangements et le cadre institutionnel de mise en œuvre du projet. Les discussions ont permis d'aboutir aux recommandations suivantes:

- Réaliser, dans les meilleurs délais et au plus tard avant la fin de l'année 2014, l'étude sur la situation de base du projet ;
- Concentrer les sites d'intervention dans les zones les plus accessibles dans chacune des Communes Rurales ciblées ;
- Identifier les paysans leaders pour mener des activités d'agroforesterie dans les meilleurs délais ;
- Instituer les comités d'appui du projet au niveau communal et préfectoral
- Faire une revue documentaire des études et enquêtes réalisées dans la zone du projet ;
- Mettre en place un cadre permanent de concertation entre les principaux acteurs régionaux pour renforcer la coopération intersectorielle ;
- Programmer la participation des services de l'état, tant en nature qu'en espèce conformément au document de projet ;
- Accélérer le processus de mise en œuvre des activités programmées pour 2014 en se consacrant aux activités de base de renforcement de capacités et de mise en place de l'expertise nationale et internationale requise ;
- Recruter des personnes ressources compétentes pour suivre les activités du projet au niveau local (CR) à l'instar des agents de développement/liaison du RAZC, du Programme d'Appui des Collectivités Villageoises (PACV) et du Programme National d'Appui aux Acteurs Nationaux des Filières Agricoles (PNAFA) ;
- Mettre en place un comité d'appui local à l'instar du projet RAZC ;
- Mettre en place ou appuyer un comité d'appui préfectoral du projet ;

- Organiser dans la région de Boké qui abrite les préfectures de Gaoual et Koundara des ateliers d'information et de sensibilisation sur le projet.

**103.** Pour ce qui est de certaines recommandations, notamment la mise en place de cadre permanent de concertation au niveau régional, le recrutement de personnel de terrain (ACD des CR), la mise en place de comité local d'appui au niveau des préfectures, elles ont eu des conséquences sur les ressources financières dans la mesure où les actions ciblées n'ont pas été envisagées dans le Prodoc.

#### **3.2.4. Planification des activités**

**104.** La mise en œuvre du programme d'activités s'est faite sur la base de Plan de travail et de budget annuel, conçu sur le modèle du PIR pour faciliter le rapportage mandataire périodique et annuel à l'endroit du PNUD et du FEM. Le PTBA est perçu comme le principal outil de référence de suivi-évaluation de l'exécution du programme d'activités sur la base du cadre logique et des indicateurs des résultats, une fois adopté par le CPP et endossé par le PNUD, en début de chaque année.

**105.** La planification annuelle et le processus d'élaboration du programme d'activités trimestrielles sont jugés globalement satisfaisants. Elles sont basées sur l'analyse des réalisations et des acquis de l'année précédente et la planification des activités prévues pour l'année considérée. Le PTBA présente les résultats attendus, les activités à réaliser, les indicateurs, les responsables et le budget annuel. Il est intégré dans le plan de travail annuel du programme Environnement et Développement Durable (PEDD).

**106.** Toutefois, il faut rappeler que le format très succinct du PIR, généralement destiné aux besoins internes de suivi-évaluation du PNUD et FEM, ne donne pas aux parties prenantes suffisamment de détails aux acteurs qui ont besoin de plus de détails sur les activités planifiées, le choix des sites et des paquets techniques proposés, les arrangements de mise en œuvre du programme, le cadre de l'encadrement des populations, les synergies à établir avec les différents projets intervenants dans la zone du projet et au niveau national, ainsi que le cadre de capitalisation des acquis et des leçons apprises des réalisations de l'année précédente.

#### **3.2.5. Exécution budgétaire**

##### **3.2.5.1. Situation de l'exécution des dépenses**

**107.** Conformément aux arrangements du Prodoc signé entre le GdG et le PNUD au nom du FEM, la subvention (espèces) du FEM est de 3.716.364 USD et un cofinancement de 300.000 USD par le PNUD et 250.000 USD du GdG. Mais, selon certaines sources (rapports de UGP de REMECC-GKM et rapport d'Audit 2014) le budget global (en espèce) se chiffre à quatre millions deux cent soixante-six mille trois cent soixante-quatre dollars américains (USD 4.266.364) dont USD 2.716.364<sup>19</sup> du FEM, USD 300.000 du PNUD et USD 250.000 du Gouvernement Guinéen (annexe 5).

**108.** La mission rappelle ici que cette évaluation ne concerne que la gestion et l'exécution du budget des ressources de la subvention du FEM, soit 3.716.364 USD, comme indiqué dans le document du projet.

**109.** Le PNUD, en sa qualité d'agence d'exécution des fonds du FEM, est le gestionnaire des fonds de la subvention du FEM. Les ressources sont gérées selon les procédures et le système financier (ATLAS) du PNUD et le système des paiements anticipés du projet (FACE). Les avances de fonds du FEM sont déposées sur les comptes du projet ouverts dans une banque à Labé et Conakry et gérés par le coordinateur du projet sous la responsabilité du MEEF et du PNUD.

**110.** Il était prévu au niveau départemental (préfectoral) qu'une caisse enregistreuse soit maintenue pour les besoins courants du projet, mais la mission n'a pas vérifié l'existence d'une telle caisse.

**111.** Les tableaux 4, 5 et 6 ci-dessous présentent l'exécution des ressources financières de la subvention du FEM.

---

<sup>19</sup> : À clarifier par le PNUD

**Tableau 4:** Budget du projet (REMECC-GKM Prodoc, 2012)

<b>BUDGET (PRODOC)</b>	<b>AMOUNT (\$)</b>					
	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>Total budget</b>
<b>Composantes</b>						
Composante 1	2,022	188,500	519,980	120,000	100,000	930,502
Composante 2	117,444	265,500	190,000	145,000	75,000	792,944
Composante 3	75,500	533,500	199,600	176,380	189,567	1,174,547
Composante 4/ Gestion du projet	221,556	235,000	171,125	100,000	70,000	797,681
<b>Total</b>	<b>416,522</b>	<b>1,222,500</b>	<b>1,080,705</b>	<b>541,380</b>	<b>434,567</b>	<b>3,695,674</b>

Table 5: Execution budgétaire de 2014 à 2016 (REMECC-GKM, ATLAS)

<b>YEARS</b>	<b>ALLOCATIONS</b>	<b>TOTAL EXPENDITURES</b>	<b>BALANCE</b>
2016	1,080,705	875,834	204,871
2015	1,222,500	1,247,388	(24,888)
2014	416,522	388,392	28,130
2013	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2,719,727</b>	<b>2,511,614</b>	<b>208,113</b>

*N.B : Ces dépenses représentent celles effectuées sur la subvention du FEM*

Table 6: Exécution budgétaire par composante (REMECC-GKM ; ATLAS)

<b>EXPENDITURES</b>	<b>AMOUNT (\$)</b>					
	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>Total Dépense</b>	<b>Total budget</b>	<b>Balance</b>
<b>Composantes</b>						
Composante 1	27,717	70,549	145,096	243,362	930,502	687,140
Composante 2	15,444	196,981	182,592	395,017	792,944	397,927
Composante 3	16,409	747,234	336,575	1,100,218	117,4547	74,329
Composante 4/ Gestion du projet	328,822	232,624	211,571	773,017	797,681	24,664
<b>Total</b>	<b>388,392</b>	<b>1,247,388</b>	<b>875,834</b>	<b>2,511,614</b>	<b>3,695,674</b>	<b>1,184,060</b>

**112.** Comme illustré dans le tableau 4, le budget total alloué entre 2014 et 2016 s'élève à **2,719,727 dollars US**, avec des étalisations financières à la fin novembre 2016 à **2,511,614 dollars US**, soit 92.35%, soit une économie de USD208,113 (7.65%). Sur le budget total du projet de USD3.695.674, les dépenses totales à mi-parcours représentent s'élèvent donc à 67.96%, avec un solde de USD208,113 pour 2017-2019.

**113.** Les dépenses annuelles s'établissent comme suit : 49.67% en 2015, suivit de 2014 (34.87%) et 2016 (15.46%). Les dépenses par composante s'établissent à : Composante 3 (43.8%), composante 4

(30.78%), Composante 3 (15.73%) et composante 1 (9.69%). Les dépenses de la composante 4 représentent 30.78%, contre 21.58% compare au budget du document du projet.

### 3.2.5.2. Audits mandataires :

**114.** Les bilans comptables et financiers du projet ont fait l'objet d'audits par un bureau indépendant<sup>20</sup> recruté par le PNUD qui a certifié les comptes et les dépenses effectuées aux différents niveaux de gestion des ressources pour les exercices 2014 et 2015.

**115.** De manière générale les audits ont jugé très satisfaisante la gestion des ressources et l'exécution budgétaire du projet. La situation des deux exercices s'établit comme suit:

- **Pour l'exercice 2014 (01 janvier-31 décembre 2014, fait 25 mars 2015):** le cabinet, approuve avec satisfaction les états du CDR, des actifs et équipement et la situation de trésorerie, présentés fidèlement, et sont dans tous leurs aspects significatifs : (i) Dépenses UNDP- Rapport Combiné des Dépenses (CDR): les dépenses s'élèvent à USD 467 692,85; (ii) Actifs et équipement : USD 125 112,58; (iii) Situation de trésorerie du projet : USD 236, 67 au 31 décembre 2015, en conformité avec les règles de comptabilité du PNUD 2015 en conformité avec les règles de comptabilité du PNUD.
- **Pour l'exercice 2015 (01 janvier-31 décembre 2015; fait 03 février 2016):** le cabinet d'audit a approuvé avec satisfaction les états du CDR, des actifs et équipement et la situation de trésorerie, présentés fidèlement, et sont dans tous leurs aspects significatifs : (i) Dépenses UNDP- Rapport Combiné des Dépenses (CDR): les dépenses s'élèvent à USD 1337072,20; (ii) Actifs et équipement : USD 132079,72; (iii) Situation de trésorerie du projet : USD 164,95 au 31 décembre 2015, en conformité avec les règles de comptabilité du PNUD 2015 en conformité avec les règles de comptabilité du PNUD.

### 3.2.5.3. Situation des cofinancements

**116.** La question des cofinancements prévus au titre de la réalisation du projet est apparue assez délicate au cours de la mise en œuvre du projet, car à part les contributions en nature, seules les cofinancements du PNUD et du Gouvernement à travers le MEEF ont été mobilisés.

**117.** En effet, il ne pouvait en être autrement pour les parties prenantes des départements gouvernementaux et des directions techniques, en raison des difficultés financières auxquelles elles sont confrontées. Le projet s'est vu obligé de supporter les frais occasionnés par les appuis apportés par les différentes parties prenantes ou passer des contrats de services avec certaines d'entre elles, en dépit des engagements pris dans l'endossement du PRODOC.

**118.** FIDA (PNAFA) : les résultats des activités du projet FIDA menées dans les différentes communes couvertes par le projet REMECC ont sans doute contribué au renforcement de certaines réalisations du projet. Malheureusement, la mission n'a pas été en mesure d'apprécier les impacts du projet FIDA sur les acquis du projet REMECC-GKM.

## 3.3. Analyse des performances

**119.** Les consultants ont évalué les rôles et les performances des agences de mise en œuvre, les organes de supervision et les parties prenantes dans la mise en œuvre du projet, tels que définis dans les arrangements du Prodoc. L'accent a été mis sur l'analyse du niveau de leur implication dans la réalisation des activités et la qualité des résultats atteints.

### 3.3.1. Les parties prenantes

**120.** Comme indiqué dans le Prodoc, la mise en œuvre du projet a impliqué l'ensemble des parties prenantes des différents ministères et leurs directions nationales et régionales, les autorités de l'administration régionale, préfectorale et communales, les collectivités locales, des entreprises privées, des

<sup>20</sup> : Auditeurs Associés, Conakry Guinée, pour l'exercice 2014 ; 25 mars 2015

ONG et associations socio-professionnelles, des institutions de recherche, les communautés et populations de base, ainsi que les partenaires techniques et financiers de coopération multilatérale et bilatérale.

**121.** La mission constate que l'ensemble de ces parties prenantes ont joué, malgré les dysfonctionnements institutionnels, d'importants efforts au niveau opérationnel dans la mise en œuvre du projet, notamment au niveau des différentes commissions des marchés lancés par l'UGP-REMECC, les réunions de validation des PTBA et des rapports d'études techniques organisées par les CNPP et CRPP, ainsi qu'au niveau des missions de suivi-évaluation organisées par le PNUD et DNPEDD. Nous avons pu noter avec satisfaction lors de cette évaluation l'intérêt et l'implication de l'ensemble des partenaires clés à l'occasion de nos entretiens avec les responsables et de restitutions des conclusions et recommandations de l'évaluation, tant au niveau national, régional que local.

**122.** Toutefois, la mission note que les difficultés opérationnelles et financières ont fait que la plupart des parties prenantes n'aient pu jouer efficacement les rôles et responsabilités respectifs attendus d'elles, notamment dans (i) l'intégration des effets des changement climatique dans les politiques et stratégies du Gouvernement en matière de gestion de l'environnement, (ii) de la promotion et l'adoption des bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles et (iii) d'amélioration de la production agricole. Leur implication aurait pu servir de levier stratégique pour faire le plaidoyer du projet et mobiliser auprès de leurs ministères respectifs les cofinancements promis et faciliter leurs interventions, tant au niveau national que décentralisé.

**123.** Le tableau de l'annexe 6 présente les principales parties prenantes et leurs rôles respectifs (institutions gouvernementales, partenaires, acteurs nationaux et locaux) visés dans le Prodoc.

### **3.3.2. Agences de mise en œuvre du projet**

**124.** Le Bureau du PNUD-Guinée a assumé les responsabilités et le rôle de supervision et de suivi-évaluation en s'assurant de la bonne utilisation des ressources financières du projet. En étroite collaboration avec le MEEF, le Bureau du PNUD-Guinée a assuré : (i) la fourniture de services financiers et d'audit des fonds du projet, le recrutement et des contrats du personnel international du projet, (ii) le suivi-évaluation et certification des dépenses financières par rapport aux budgets du projet approuvés par le Comité national de pilotage du projet (CNP), (iii) l'approbation des allocations budgétaires et transfert des fonds dans les comptes du projet, (iv) le suivi des déboursements des fonds pour la réalisation des activités programmées, y compris les achats et les services financiers, en conformité avec les procédures du PNUD/FEM, (v) la certification des pièces comptables justificatives des dépenses ; (vi) les révision budgétaire annuelles et (vii) le recrutement d'auditeurs financiers et d'évaluateurs indépendants.

**125.** Le Ministère de l'environnement et des Eaux et Forêts et la Direction Nationale de l'Environnement et des Eaux et forêts ont facilité et assurer la supervision globale de la mise en œuvre du projet en étroite collaboration avec le bureau du PNUD-Guinée. Le MEEF a procédé à la mise en place de tous les organes du projet et à l'organisation de l'atelier de lancement du projet.

**126.** La Direction du Programme de l'environnement et du Développement Durable (DPEDD) a appuyé l'UGP dans l'exécution du projet à travers l'élaboration et la validation des plans de travail et de budget annuel, le suivi-évaluation des activités de terrain, des appuis techniques et l'organisation des différentes rencontres de validation des documents des études menées par des prestataires de services et des consultants.

### **3.3.3. Comité de Pilotage de l'exécution du projet**

**127.** Le ministère de l'environnement et des Eaux et Forêts, en sa qualité d'organe gouvernemental d'exécution du projet, a procédé à la mise en place de l'organe national de supervision du projet par l'Arrêté ministériel A/2014/3043/MEEF/SGG portant création, mission, composition, désignation des membres et fonctionnement du Comité de Pilotage du Projet « Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés agricoles face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual,

Koundara et Mali » (REMECC-GKM). Au niveau local le CPP est appuyé par un CRTP qui assure les mêmes responsabilités.

**128.** Le CPP, en collaboration avec le MEEF et l'UGP, a procédé à Labé à l'organisation de l'atelier de démarrage du projet, le 19 août 2014, coprésidé par La chef de Cabinet du MEEF et le Gouverneur de Labé. Au cours de cet événement le CPP a participé à l'inauguration des locaux du bureau de l'UGP en par la Chef de Cabinet de MEEF.

**129.** Le CNPP et les CRPP tiennent régulièrement ses réunions mandataires et des réunions pour valider les différents document soumis à leur analyse. Du lancement du projet en août 2014 à date le CNPP et CRPP ont organisé plus de 5 rencontres pour analyser le Prodoc et valider les orientations de mise en œuvre du projet lors du lancement du projet en août 2014, valider les PTBA de 2015 (en février 2015), la revue des résultats du premier semestre (en août 2015), pour la validation du rapport annuel 2015 et le PTA 2016) (février 2016), et des réunions Ad hoc. Le CTRP s'est réuni en janvier et juin 2015 pour la validation des études et documents techniques produits par le projet avec l'appui des consultants. Il a aussi joué un rôle essentiel dans le suivi-évaluation des réalisations du projet en s'assurant de la qualité des réalisations et des produits obtenus et de l'utilisation efficiente des ressources financières et humaines.

**130.** Le CNPP et le CRPP sont souvent sollicités par l'UGP pour approuver les plans trimestriels et les rapports de progrès ou procéder aux réajustements proposés par l'UGP sur certains aspects spécifiques et formuler des recommandations à l'endroit du PNUD.

### **3.3.4. Unité de gestion et coordination du projet**

#### **3.3.4.1. Coordination des activités du projet**

**131.** La gestion du projet est jugée globalement satisfaisante, comme en témoignent (i) la qualité des plans de travail et de budget, (ii) les réalisations sur le terrain, (iii) les résultats des activités et (iv) les performances des équipes de terrain assurant l'encadrement de proximité des populations.

**132.** Le projet a régulièrement rendu compte des progrès réalisés au Bureau du PNUD-Guinée, à la DNPEDD, au MEEF et au fonctionnaire régional du FEM (à travers l'Unité Énergie et Environnement chargée du suivi du Projet) à travers des rapports trimestriels et annuels (PIR). L'UGP a également produit de manière satisfaisante, sur une base trimestrielle des rapports d'avancement et d'exécution budgétaire et des rapports annuels (PIR). Ces rapports présentent les activités réalisées, les résultats atteints, les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats, les leçons apprises et les mesures d'orientation, depuis le lancement du projet jusqu'à date.

**133.** L'UGP a collaboré avec (i) le Centre Régional de recherche Agrozootechnique de Bareng, (ii) la Fédération des Arboriculteurs du Fouta-Djallon dans le cadre de la composante 3 (agroforesterie) et (iii) les prestataires de services (ONG et bureau d'études). Elle a aussi coordonné et supervisé les activités de la composante 2 en étroite collaboration avec la DNM pour la production et la diffusion des données météorologiques, et contracté les services de DNDL pour la révision et l'intégration des questions de changement climatique dans les Plans de Développement Local dans les 15 communes rurales du projet.

#### **3.3.4.2. Gestion du personnel**

**134.** L'UGP gère ainsi un effectif total de 23 agents recrutés par le projet. Le recrutement s'est fait en trois phases : (i) juillet 2014 : Coordonnateur, Gestionnaire comptable et financier et Expert Agroforestier, (ii) octobre-décembre 2014 : Expert en S&E, Expert Genre, Secrétaires techniques provinciaux (Gaoual, Koundara et Mali), Secrétaire-administration, Agent de liaison, Agent coursier, 3 chauffeurs et, (iii) janvier 2016 : 8 Agents communautaires de développement (annexe 4).

**135.** L'UGP a bénéficié de l'appui d'un Expert international Agroforestier recruté par le PNUD (FT) pour une durée de plus d'un an, alors que son intervention devrait se faire en plusieurs missions pour une durée total de 150 jours.

### 3.3.4.3. Suivi et évaluation du projet

**136.** Les consultants ont analysé le cadre de suivi-évaluation (table 5) et les différents rapports des missions menées par les organes de supervision (CNPP, la DNEEF, la DNPEDD, le Bureau du PNUD-Guinée), ainsi que les procès-verbaux des différentes réunions. Ils ont aussi analysé.

**137.** Les activités sont menées sur une base mensuelle au niveau de la commune et une fois tous les deux mois au niveau de la préfecture et trimestriellement au niveau de l'UGP. Chaque mission fait l'objet d'un rapport et de fiches de suivi-évaluation dûment remplies, soumis à l'UGP, à la DNPEDD et au bureau du PNUD-Guinée.

**138.** Au niveau du projet, les activités de suivi-évaluation ont été assurées trimestriellement par l'expert national en suivi-évaluation, sous la supervision générale du Coordinateur, en collaboration avec les experts international et national chargés de l'agroforesterie, l'experte en genre, pour s'assurer de l'avancement de l'exécution du programme de travail et identifier les progrès réalisés et les contraintes rencontrées, sur une base trimestrielle.

**139.** Les activités de suivi-évaluation sont menées par les ACD au niveau de chaque commune par les STP au niveau de chaque préfecture sur l'ensemble des CR encadrées. Chaque mission fait l'objet d'un rapport sous forme de fiches de suivi-évaluation dûment remplies et selon les directives du guide élaboré à cet effet par l'UGP avec l'aide du bureau d'études BERCAA.

**140.** La mission constate que les interventions attendues des agents des Services Techniques de l'Environnement et des Eaux et Forêts, de l'Agriculture et de l'élevage, désignés de commun accord par l'UGP et les autorités locales au niveau des préfectures et CR pour appuyer les STP et ACD dans le suivi-évaluation des activités, n'ont été en deçà des attentes, malgré le fait qu'ils ont été dotés de moyens de déplacement (moto), conformément aux arrangements du plan de travail de 2015.

**141.** Conformément aux arrangements du cadre de S&E défini dans la partie III du Prodoc, le Bureau du PNUD-Guinée, la DNEEF, DNM, DNPEDD et les membres du CPP ont aussi mené des missions de suivi-évaluations internes du projet et produit des rapports de mission.

**142.** La mission de l'EMP juge satisfaisant le suivi-évaluation global du projet et apprécie les rôles joués par les différents acteurs dans l'orientation de la mise en œuvre du projet.

**143.** L'UGP a organisé avec l'appui du CNPP, la DNPEDD et de l'UEE-PNUD des réunions de validation des différents rapports d'études produits par les consultants. La qualité des rapports annuels soumis est jugée généralement très satisfaisante, malgré parfois leur manque de détails, dû au format de rapportage utilisé. L'UGP a produit et procédé à la validation des rapports et des outils de mesure des progrès vers la réalisation des résultats (1, 2 et 3) et de l'objectif global du projet.

**144.** Le projet REMECC-GKM a participé à travers son UGP aux différentes réunions de revue annuelle (2014, 2015 et 2016) du programme de coopération entre le PNUD et le Gouvernement Guinéen qui se tiennent chaque année à Conakry et réunissent l'ensemble des partenaires gouvernementaux et du Système des nations unies en Guinée et les coordonnateurs des Programmes et Projets appuyés par le PNUD. Ces rencontres constituent un cadre de concertation, d'échange périodique et de suivi-évaluation de la mise en œuvre des activités des Programmes et Projets.

## 3.4. Évaluation des réalisations du projet

### 3.4.1. Les résultats globaux

**145.** Il convient de rappeler que selon l'objectif global, il est attendu du projet en Mars 2018, de doter la Guinée d'un cadre stratégique opérationnel de renforcement des capacités en matière de sensibilisation des acteurs (décideurs politiques et des autorités administratives et des collectivités locales), d'intégration des aspects relatifs aux changement climatique dans le système de planification de développement local et de résilience des populations. À cet égard, les résultats de ce projet devront servir de modèle transférable

aux autres régions du pays en matière de mise en œuvre de projets de résilience aux impacts des changement climatique des communautés et populations vulnérables.

### 3.4.2. Résultats et acquis par composante

#### 3.4.2.1. Composante 1 : Les autorités locales sont rendues techniquement fortes pour promouvoir un développement local résilient au changement climatique.

**146.** L'UGP en collaboration avec les parties prenantes et les prestataires de services a mené des activités de sensibilisation et d'information des acteurs et du public, de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des acteurs à travers des ateliers de formation, des réunions et des discussions sur les aspects de changement climatiques.

**147.** L'analyse des rapports du projet (annuels, PIR et de missions de suivi-évaluation, etc.), ainsi que des comptes rendus des discussions menées par la mission d'EMP avec les acteurs sur le terrain, met en évidence d'importantes résultats produits par le projet à travers la réalisation des activités menées dans les CR des trois préfectures.

**148.** Produit 1.1: (300 membres de conseils de CR, de conseils de Districts Urbains et agents d'institutions décentralisées du GKM sont sensibilisés sur les risques liés au changement climatique et formés sur comment intégrer ces risques et appuyer la mise en œuvre de l'agroforesterie dans l'exécution du plan d'action de la PNDA à travers les PDL, PAI et BCA) : les 4 activités prévues pour produire cet extrant ont été réalisées à 100%, avec plus de 300 membres de conseils de CR, de conseils de Districts Urbains et agents d'institutions décentralisées du GKM, sensibilisés sur les risques liés au changement climatique et formés sur l'intégration des risques et le développement des bonnes pratiques de l'agroforesterie dans les plans d'action de la PNDA à travers les PDL, PAI et BCA et les outils méthodologiques développés et mis en œuvre.

**149.** Extrant 1.2: (Les plans communautaires de gestion foncière et forestière et les outils règlementaires (droits et accords coutumiers) résilients au changement climatique sont développés pour la mise en application du zonage agro-hydro-climatique des préfectures GKM effectué dans le cadre de l'extrant 2.1 en vue d'orienter les activités agro-sylvo-pastorales vers les endroits les plus appropriés et de promouvoir l'agroforesterie comme stratégie de conservation des ressources naturelles dans les aires de production.) : sur les 5 activités prévues pour atteindre ce produit, 3 ont été réalisées à 100%. L'Activité 1.2.5 (Assurer le suivi de la mise en œuvre des outils et veiller à leur efficacité sur le long terme en les adaptant aux réalités et formuler des recommandations au gouvernement sur la conception des outils de gestion) a été partiellement réalisée à hauteur de 30%, alors que l'activité 1.2.3 (Développer des outils de réglementation basés sur AGIR et d'autres expériences).

**150.** Extrant 1.3: (Extrant 1.3: Les Plans de développement local (PDL), les plans annuels d'investissement (PAI) et les budgets communautaires annuels (BCA) des 15 Communautés Rurales de Développement (CRD) les plus vulnérables du GKM sont mis à niveau pour intégrer les risques liés au changement climatique et se positionnent pour faire face aux contraintes techniques, financières, organisationnelles et d'autres ordres qui entravent le développement de l'agroforesterie en tant que stratégie) : sur les 4 activités prévues pour réaliser cet extrant, 3 ont été réalisées à 100 % et une non encore réalisée (Activité 1.3.3: Identifier les options de gestion des risques et de financement pour couvrir les coûts supplémentaires de l'adaptation nécessaire pour réduire les risques/vulnérabilités climatiques au-delà de la durée de cette initiative spécifique).

**151.** Toutes les CR Pilotes disposent maintenant de PDL prêt à mettre en œuvre sous la responsabilité des maires. Les PDL ont été élaborés pour une période de 3 ou 4 ans et arrivent à échéance en décembre 2014/2015.

### **3.4.2.2. Composante 2 : Les systèmes d'information du changement climatique sont établis pour orienter les pratiques d'agroforesterie résilientes au changement climatique.**

**152.** Selon les résultats de l'analyse-diagnostique de la situation de référence à partir des données disponibles, entre 1961-2010, les trois préfectures de Gaoual, Koundara et Mali font parmi des zones les plus vulnérables en matière de changement climatique, caractérisés par un rétrécissement des isohyètes du nord au sud et d'importantes variabilités interannuelles et spatiale des précipitations moyennes et une augmentation des températures moyennes annuelles.

**153.** L'analyse des rapports du projet (annuels, PIR et de missions de suivi-évaluation, etc.), ainsi que des comptes rendus des discussions menées par la mission d'EMP avec les acteurs sur le terrain, met en évidence d'importantes résultats produits par le projet à travers la réalisation des activités menées dans les CR des trois préfectures.

**154.** Extrant 2.1: (Un zonage agro-hydro-climatique des préfectures GKM (terres, forêts et cours d'eau vulnérables, zones correspondant aux types de culture, de pâturage, cours d'eau pour l'irrigation, etc.) est élaboré et soumis aux autorités locales et décentralisées dans le cadre de l'appui au développement de PLD et de PAI) : sur les 2 activités prévues, seule l'Activité 2.1.2 (S'attacher les services d'une institution qualifiée ou d'un cabinet spécialisé du secteur privé pour établir le zonage agro-hydro-climatique et produire un ensemble de cartes de la zone GKM, ainsi que les cartes détaillées de chacune des 16 CR du projet) a été réalisée à 100%, contre 60% pour l'Activité 2.1.1 (Consulter et établir des conventions avec les principales institutions (la DNM, la Direction Nationale de l'Agriculture, la Direction Nationale de l'Élevage, la Direction Nationale de la Faune et des Forêts et le Ministère des Mines, entre autres) capables de fournir des données climatiques, agronomiques, hydrologiques, topographiques, et d'utilisation des sols nécessaires pour le processus de zonage agro-hydro-climatique des préfectures GKM).

**155.** Extrant 2.2 (Un plan d'action agro-météorologique est développé et mis en œuvre dans les 3 préfectures de Gaoual, Koundara et Mali) : les activités prévues, 3 sur 4 ont été réalisées à 100%, contre 80% pour l'Activité 2.2.4 (Organiser la production et la dissémination des informations agro-météorologiques prioritaires aux utilisateurs finaux appropriés).

**156.** Extrant 2.3 (Des Groupes Pluridisciplinaires Opérationnels pour l'Assistance Agro météorologiques sont établis aux niveaux national, préfectoral et des CR (dans chacune des 15 CR les plus vulnérables) : sur les 4 activités prévues, seules deux ont été réalisées à hauteur de 80%. Les deux autres n'ont pas encore été mises en œuvre.

### **3.4.2.3. Composante 3 : La promotion de l'agroforesterie adaptée au changement climatique est assurée dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali pour accroître la résilience des sources communautaires de subsistance.**

**157.** Selon l'étude de référence, l'agriculture et l'élevage constituent les principales activités pratiquées par la majeure partie des populations, sous forme d'exploitation de type familial, avec des pratiques traditionnelles ou peu équipées dont la stratégie est fondée sur la subsistance sur des superficies généralement inférieures à ½ Ha (1-4 ha, en champs ouverts), avec des rendements très faibles.). La production agricole est souvent associée à l'élevage extensif basé sur la vaine pâture, même si la tendance est à la réduction du nombre de bétail et de stabulation des bovins (production de lait) et des petits ruminants (ovins et caprins, considéré comme une forme d'épargne surtout pour les femmes).

**158.** Tenant compte de cette situation climatique critique, des faibles capacités institutionnelles et financières du pays, et du fait que les efforts d'adaptation aux changement climatique sont transversaux, dans le but d'apporter des réponses immédiates aux contraintes de survie des populations, l'UGP a mis l'accent sur le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs (particulièrement les autorités des collectivités locales en charge du développement local et des structures communales d'encadrement technique des producteurs) et sur l'adoption des bonnes pratiques de l'agroforesterie. Pour ce faire, l'UGP

et ses équipes ont privilégié dès le démarrage du projet, la sensibilisation, l'information, la communication et la diffusion des bonnes pratiques agroforestières et de gestion durable des ressources naturelles (eau, sol et forêts) dans les zones déjà fragiles couvertes.

**159.** Pour produire les produits attendus, l'UGP a mis en œuvre les activités prévues :

**160.** Produit 3.1: (Le kit de formation sur l'agroforesterie résiliente au changement climatique est élaboré et mis à la disposition de 1500 agriculteurs issus des 15 CRD les plus vulnérables dans les préfectures GKM) : 2 activités sur 4 ont été réalisées à 100%, contre 2 réalisées à 80% ;

**161.** Produit 3.2: (Un groupe d'appui en conseils composé de formateurs formés dans le cadre de l'extrant 3.1 et de membres désignés des GAA est établi pour apporter aux agriculteurs des conseils en agroforesterie résiliente au changement climatique) : seulement 2 des 5 activités prévues ont été réalisées à 100%. Les 3 autres n'ont pas été mises en œuvre.

**162.** Extrant 3.3: (200 plantations communautaires sont soutenues (organisation paysanne, disposition des fermes, acquisition de semences et espèces d'arbres résilientes, gestion des plantations) pour appliquer les techniques d'agroforesterie résiliente au changement climatique dans les préfectures GKM) : 4 des 6 activités prévues ont été réalisées à 100%, contre une réalisée à 60 % (Activité 3.3.4: Mettre en œuvre les plans développés et exploiter des parcelles de démonstration agro-forestière) et une non réalisée (Activité 3.3.6 : Mener une évaluation des avantages financiers et économiques des options d'agroforesterie appliquées par les agriculteurs des sites pilotes en couvrant dans l'analyse les coûts et avantages potentiels de la commercialisation des produits agro-forestiers qui seront appuyés dans le cadre du produit 3.5).

**163.** Extrant 3.4: (Une chaîne d'approvisionnement opérationnelle pour la production et la dissémination d'intrants agro-forestiers résistant à la sécheresse (arbres, semences et espèces animalières) est établie à Gaoual, Koundara et Mali) : sur les 4 activités prévues 2 ont été réalisées à 100%, contre une réalisée à 60 % (Activité 3.4.3: Former les producteurs et les fournisseurs d'intrants à la production, la gestion et la distribution des intrants nécessaires) et une non réalisée (Activité 3.4.4: Développer les capacités (appui pour l'accès au micro-crédit et d'autres mécanismes financiers existants, appui à l'élaboration de plans d'affaires, appui institutionnel et organisationnel, formation technique pour la production, la gestion et la dissémination d'intrants.) des producteurs et fournisseurs d'intrants pour un développement plus poussé de la chaîne d'approvisionnement et sa durabilité (par ex. appuyer des initiatives de microfinance en étroite collaboration avec le projet Foniké du PNUD)).

**164.** Extrant 3.5 : (Une stratégie d'appui à la commercialisation des produits agro-forestiers est mise en œuvre dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali) : aucune activité n'a été réalisée dans le cadre de ce produit. Les 4 activités prévues seront mises en œuvre au cours de la deuxième période (2017-2019).

**165.** Extrant 3.6: (Les enseignements tirés de la mise en œuvre des mesures-pilotes d'adaptation et des activités génératrices de revenus résilientes au changement climatique sont codifiés et disséminés) : sur les 6 activités prévues, 4 ont été réalisées à 100% et 2 non réalisées (Activité 3.6.2 : Entreprendre l'analyse coûts-avantages des options d'adaptation du projet mises en œuvre pour éclairer les décisions y afférant et soutenir l'intégration des options d'adaptation dans la planification du développement local ; Activité 3.6.4: Préparer des bulletins d'informations, des ateliers et des tables-rondes, etc., en vue de partager les enseignements partout à travers le pays, conformément à la stratégie de communication).

**166.** Les réalisations détaillées sont présentées dans le tableau de l'annexe 7.

**167.** Le tableau 7 ci-dessous résume les acquis identifiés par la mission à la suite de L'analyse des rapports du projet, les discussions avec les acteurs aux différents niveaux (national, régional, préfectoral et local).

**Table 7: Acquis des réalisations du projet, selon le constat de la mission d'EMP (novembre 2016)**

COMPOSANTES	ACQUIS RÉALISÉS TELS QUE ANALYSÉS PAR LA MISSION AU 25 NOVEMBRE 2016
<p><b>Composante 1 :</b>  <b>Les autorités locales sont rendues techniquement fortes pour promouvoir un développement local résilient au changement climatique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. 150 guides du formateur, 450 manuels de l'apprenant en poular avec alphabet harmonisé et 2200 brochures sur les scénarii climatiques et l'agroforesterie en poular (caractères arabes) élaborés et diffusés</li> <li>ii. Dix-neuf (19) cartes thématiques présentant les principales zones de cultures, d'élevage, de forêts, les courbes de niveau, les jours de début et de fin de la saison des pluies ont été produits et diffusés ;</li> <li>iii. Plans de gestion foncière et forestière élaborés pour les 16 CR de la zone du projet ;</li> <li>iv. Outils de règlementation foncière et forestière élaborés pour les 16 CR de la zone du projet ;</li> <li>v. Document sur les systèmes agricoles actuels et les mesures d'adaptation aux impacts négatifs du changement climatique ;</li> <li>vi. Guide méthodologique élaboré pour l'intégration des questions de changement climatique dans les plans de développement local ;</li> <li>vii. Des agents de la Direction National de Développement Local et des services décentralisés des préfectures de Gaoual, Koundara et Mali formés sur l'utilisation du guide d'intégration des questions de changement climatique dans les Plans de Développement Local des 16 Communes Rurales ;</li> <li>viii. 16 plans de développement local des 16 CR révisés et intégrant des questions des changements</li> <li>ix. Stratégie et dispositif de Suivi-Évaluation et Communication du projet opérationnel ;</li> <li>x. 1414 paysans bénéficiaires sensibilisés aux effets et à la résilience des changements climatique ;</li> <li>xi. 86 formateurs formés dont 6 femmes, composés d'agents des Services techniques (directions de l'environnement, de l'agriculture, de l'élevage, etc.), les STP et ACD (encadrant les villages appuyés par le projet), ainsi que des élus locaux et les populations bénéficiaires des Communes rurales de Kounsiteh, Wedou Mbour, Malanta, Youkounkoun, Termesse, Balaki, Touba et Lebekere ;</li> <li>xii. 16 plans de gestion forestière et des outils de règlementation des terres développés et intégrant les questions de Changement climatique ;</li> <li>xiii. 60 femmes (leaders, propriétaires de parcelles, membres de groupements associations, etc.) appuyées.</li> </ul>
<p><b>Composante 2 :</b>  <b>Les systèmes d'information du changement climatique sont établis pour orienter les pratiques d'agroforesterie résilientes au changement climatique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. Plan d'Action Agrométéorologique du Projet opérationnel</li> <li>ii. Manuels de formation sur les changement climatique et l'agroforesterie (CIEFOD)</li> <li>iii. Zonage agrohydroclimatique de la zone du projet (DNM)</li> <li>iv. Rapports annuels et trimestriels du projet (UGP)</li> <li>v. Rapport de Suivi-Évaluation du Projet (BERCA BAARA).</li> <li>vi. 5 Stations automatiques fonctionnels sur 10 prévues</li> <li>vii. Organisé des sessions de formation qui ont permis de renforcer les capacités de 123 cadres dont 11 femmes, dont 41 formés en matière d'utilisation des données agro météorologie, 48 agents en économie du changement climatique (48) et 34 agents en utilisation des outils de planification du développement local.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>viii. 5 stations entièrement dotés d'équipements modernes de mesure automatique des paramètres climatiques (températures, précipitations, insolation, vitesse du vent, évaporation, etc.), installés au niveau des anciennes stations (réhabilitées) de Gaoual, Koundara et mali ;</li> <li>ix. 16 (sur 15 prévus) postes pluviomètres installés et fonctionnels au niveau de 16 communes rurales ;</li> <li>x. 350 pluviomètres classiques (paysans) achetés et dont 190 ont été installés et sont fonctionnels sur des champs des paysans encadrés par le projet ; contre 500 pluviomètres prévus pour assurer un bon maillage de collecte des données climatiques) ;</li> <li>xi. 600 personnes touchées, mais non évaluées (Agriculteurs, Éleveurs et forestiers).</li> </ul>
<p><b><u>Composante 3 :</u></b>  <b>La promotion de l'agroforesterie adaptée au changement climatique est assurée dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali pour accroître la résilience des sources communautaires de subsistance.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>i. 1500 acteurs (autorités locales, services techniques, ONG, populations, etc.) sensibilisés et formés sur la prise en compte dans leurs activités de développement des questions et risques de changement climatique et l'adoption des techniques agroforestières en tant que moyen pratique de renforcement de la résilience à la portée de tous ;</li> <li>ii. 86 agents des services techniques dont 2 femmes ont été formés,</li> <li>iii. 1414 personnes des communautés de base dont 393 femmes ont été formées sur les bonnes pratiques de protection de l'environnement et de production agroforestière ;</li> <li>iv. 174 exploitations agroforestières (56 à Gaoual, 44 à Koundara et 74 à mali) sécurisées à l'aide de clôture grillagée (installation de 118 304 mètres de grillage pour protéger 673,3 ha) et renforcées par des haies vives périmètres (5344 plants fruitiers et 42 895 plants forestiers) dans les 16 CR des préfectures de Gaoual, Koundara et Mali ; dont 60 gérées par des femmes</li> <li>v. 48 pépiniéristes formés et opérationnels dont 19 équipés par le projet ;</li> <li>vi. Plantations forestières (56570 plants), fruitières (9491 plants), des cultures pérennes de rente (9622 plants) et médico – alimentaires (6891 plants) réalisées</li> <li>vii. Semences améliorées (maïs, arachide, etc.), plants performants (manioc, etc.) et des semences fourragères distribuées aux paysans dans six CR (Koumbia, Foulamory, Guingan, Sambaïlo, Yembèring et Hidayatou) pour constituer de capital semencier ;</li> <li>viii. Création de 6 parcs à bétail (abritant 240 bovins à raison de 40 par parc), fournir de matériel de suivi sanitaire, de vaccination et de déparasitage du bétail ;</li> <li>ix. Création de noyaux d'élevage par la fourniture de 32 caprins et 60 poules pondeuses dans 5 CR pilotes de GKM, à raison de 5 poules par personnes et 5 bénéficiaires par CR ;</li> <li>xiv. Film documentaire réalisé et diffusable sur Espace TV, YouTube et Facebook</li> <li>xv. 97 femmes leaders formées en bonnes pratiques agroforestières et chargées de transmettre les connaissances ;</li> <li>xvi. Arrangements de plage d'antenne pour diffuser des émissions interactives dans les radios publiques et privées locales pour des campagnes de sensibilisation et d'information du public sur les activités et réalisations du projet,</li> <li>xvii. Guide élaboré pour les formateurs en agroforesterie et changement climatique ;</li> <li>xviii. Manuel d'initiation sur les bonnes pratiques agroforestières et la résilience aux changement climatique ;</li> <li>xix. Des pamphlets des scénarii climatiques traduits en langues nationales (malinké, soussou, poular).</li> <li>xx. Études sur les contraintes d'adoption des bonnes pratiques d'agroforesterie en tant que mesure d'adaptation</li> <li>x. Stratégie d'approvisionnement en intrants agroforestiers élaborée.</li> </ul>

### 3.4.3. Analyse de la pertinence des résultats

**168.** La mission juge le projet dans ses objectifs et les résultats planifiés très pertinent et sa conception assez satisfaisante et en phase avec les orientations politiques du gouvernement de Guinée en matière de protection de l'environnement et de réduction de la pauvreté en zone rurale.

**169.** Le projet répond au domaine d'intervention du FEM et du cadre du programme opérationnel de UNCCC de financement des PMA en matière de la résilience aux changement climatique et en cohérence guide de formation des projets FEM et PNUD, ainsi qu'avec le programme focal et les objectifs environnementaux du FEM/PNUD.

**170.** Le financement du projet répond à la demande et aux priorités du GdG d'assister les populations de la zone du projet à lever les principaux obstacles (institutionnels, financiers, opérationnels et techniques) de résilience aux changement climatique qui menacent la gestion durable des ressources naturelles et le développement local. Son élaboration et sa mise en œuvre répondent effectivement aux besoins des populations et des autorités locales. À cet égard, le financement FEM et la mise en œuvre du projet sont très pertinents et viennent ainsi renforcer les lignes directrices de la politique nationale du gouvernement telle qu'indiquées dans la Stratégie et des politiques de changement climatique. Ainsi, il s'inscrit en droite ligne avec les lignes directrices de PANA édictant la Vision et les objectifs du Gouvernement en matière de protection de l'environnement et de mitigation des impacts des changement dès les orientations de «la conservation et la gestion durable de la diversité biologique ».

### 3.4.4. Efficacité et efficience du projet

**171.** Les réalisations et les résultats du projet mettent en évidence l'efficacité de l'approche du projet et l'implication des acteurs, particulièrement sur le terrain et l'efficience de l'utilisation des moyens humains et financiers alloués au projet. La mission attribue une note de 5 à l'efficacité et à l'efficience de la réalisation du projet.

**172.** Ces résultats montrent une avancée significative vers la réalisation des objectifs visés à la fin du projet, à savoir le renforcement de la résilience des communautés rurales du nord de la Guinée aux impacts du changement climatique, tels qu'identifié dans le PANA comme une priorité d'adaptation urgente et immédiate.

**173.** La mise en œuvre des plans de développement local et des stratégies de développement des collectivités constituera un levier stratégique des changements attendus dans l'adoption des pratiques agro-sylvo-pastorales et l'amélioration des systèmes agro-forestiers intégrés et servir de catalyseur de l'investissement pour définir la bonne ligne de conduite à tenir en matière de prise en compte des questions et des moyens résilience aux effets des changements des changement climatique.

### 3.4.5. Appropriation du projet

**174.** Même si l'engagement et l'appropriation des réalisations du projet par les services techniques régionaux et préfectoraux n'est pas encore au niveau souhait, les résultats atteints et l'engouement des populations montrent des signes et une forte volonté de s'approprier les réalisations du projet.

**175.** Les discussions avec les autorités locales ont révélé leur volonté de prendre et mettre en œuvre dans les meilleurs délais les mesures appropriées pour encourager l'appropriation des réalisations par les collectivités et les communautés villageoises.

**176.** L'appui des réalisations du projet par les autorités gouvernementales et régionales est un gage d'appropriation du projet.

### 3.4.6. Durabilité

**177.** Comme décrit dans le Prodoc, les objectifs du projet visent, entre autres, l'élaboration et la mise en œuvre d'outils stratégiques d'information, d'éducation et de communication permettant d'assurer une durabilité environnementale et l'adoption de bonnes pratiques agroforestières garantissant des moyens

durables de résilience aux changement climatique, grâce à un développement durable agricole et la régénération de revenus en milieu rural.

**178.** Il faut rappeler que toutes les activités de renforcement des capacités prévues dans le projet visent à garantir l'appropriation des réalisations et la durabilité des impacts du projet, tant au niveau local que national.

**179.** La mission pense qu'à mi-parcours le projet a réussi à développer les outils et les critères de durabilité des acquis du projet. Il s'agira tout simplement de renforcer ces mesures par des politiques appropriées d'investissement et de promotion de valorisation de production agricole (agriculture, élevage, pêche, etc.) générée au niveau de la zone du projet.

**180.** À l'état actuel des choses, la durabilité des acquis et des impacts des résultats obtenus reste encore fragile, mais la mission n'a aucune crainte que ceux-ci seront consolidés et les mesures appropriées seront en place pour renforcer leur appropriation par les autorités et les acteurs à la base avant la fin du projet.

## 4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

**181.** Sur la base de l'analyse des résultats de la revue du document de référence et des principaux rapports du projet, ainsi que des visites des réalisations sur le terrain et des interviews et discussions avec les partenaires de mise en œuvre, l'équipe de l'évaluation tire les leçons apprises et de formuler des recommandations devant permettre de (i) orienter la mise en œuvre du projet, (ii) renforcer la stratégie d'intervention des équipes du projet, (iii) consolider les résultats et assurer la durabilité des acquis dans le but d'atteindre les objectifs visés à la fin du projet.

### 4.1. Conclusions

**182.** Contexte du projet : Le projet, de part son domaine d'intervention et de ses objectifs spécifiques, justifie la subvention du FEM d'aider le Gouvernement de la Guinée à trouver les solutions idoines aux menaces et impacts des changement climatique persistants dans le pays depuis les années 70s, afin de renforcer les moyens de résilience des populations et d'atténuer la vulnérabilité environnementale et la dégradation.

**183.** Comme rappelé ci-haut, le projet vise à améliorer les conditions socioéconomiques des populations des 16<sup>21</sup> Communes rurales de trois préfectures bénéficiaires du projet :

- Gaoual : **communes rurales** : Koumbia, Wendou Mbour, Malanta, Foulamory, Kounsitel
- Koundara : **Communes rurales** : Sambailo, Guingan, Youkounkoun et Termessé;
- Mali : **communes rurales** : Balaki, Madina Salambandé, Madina Wora, Touba Bagadâdji, Lébékéré, Hidayatou et Yambéring.

**184.** Pertinence du projet : Comme mis en évidence par la revue du Document de financement du Projet et confirmé par les résultats des visites de terrain et des discussions avec les acteurs, la mission juge les objectifs et les résultats attendus du projet très pertinents et en adéquation avec la politique du gouvernement (PANA) et le programme d'assistance du PNUD en matière de changement climatique et de résilience des populations. Le projet répond aussi aux priorités du domaine d'intervention du FEM et au cadre du programme opérationnel de UNCCC de financement des PMA en matière de la résilience aux changement climatique et protection de l'environnement.

**185.** En mettant l'accent sur les activités de renforcement des capacités institutionnelles, opérationnelles et techniques, ainsi que la planification, la connaissance et la maîtrise des données météorologiques et l'adoption des paquets techniques de bonnes pratiques agroforestières et de résilience socioéconomiques

---

<sup>21</sup>: L'UGP a ajouté une autre Commune Rurale, ce qui fait un total de 16 au lieu de 15 CR visées par le Document du projet

des populations, l'approche du projet-REMECC-GKM est conforme aux stratégies d'intervention du GdG et du PNUD et répond aux objectifs du gouvernement de renforcer les capacités de résilience et d'organisationnelles des acteurs à la base, particulièrement des populations vulnérables des 16 communes rurales sélectionnées dans les trois préfectures ciblées.

**186.** De par le niveau et la qualité des progrès réalisés, la mission pense que les réalisations du projet permettront d'atteindre les résultats et objectifs à la fin du projet et d'inverser à long terme les tendances à la dégradation des terres grâce à une gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration de la production agricole et la promotion d'activités génératrices des revenus.

**187.** En effet, sa mise en œuvre commence à donner des signes d'espoir aux populations dans l'atténuation des effets néfastes des changement climatique par la création de bonnes conditions d'un écodéveloppement grâce à (i) la maîtrise et à la sensibilisation du public sur les phénomènes de changement climatique, (ii) la vulgarisation des bonnes pratiques de gestion de l'environnement et de production agricole dans les trois communes rurales appuyées par le projet.

**188.** Conception du projet: La mission juge satisfaisante la conception du projet (objectifs, et satisfaisant le design du projet, notamment en ce qui concerne l'objectif global, les objectifs spécifiques, l'analyse de la situation de référence, ainsi que des cibles projetées, les hypothèses et risques, etc.) et en adéquation avec la situation de référence de mise en œuvre du projet et les directives de formulation de projets PNUD/FEM. De façon globale, la définition du cadre des résultats respecte le format de présentation du cadre logique de mise en œuvre des projets FEM. Son application a permis aux équipes d'assurer avec satisfaction le suivi-évaluation périodique des progrès réalisés par rapport aux cibles, à travers une gestion adaptative telle que recommandée par le PNUD.

**189.** Toutefois, l'analyse des indicateurs des résultats montre que certains indicateurs, notamment de la situation de référence et des cibles, ne sont pas clairement définis et manquent de repères mesurables, notamment ceux des composante 3 (production agricole et animale, génération des revenus et réduction de la pauvreté).

**190.** Efficacité et Efficience: Les réalisations et les résultats du projet montrent l'efficacité de l'approche du projet et l'implication des acteurs locaux aux activités de terrain, ainsi que l'efficience de l'utilisation des moyens humains et financiers alloués au projet. La mission attribue une note de 5 à l'efficacité et à l'efficience de la réalisation du projet.

**191.** Appropriation: Même si l'engagement des services techniques régionaux et préfectoraux à s'impliquer dans les réalisations du projet n'a pas été au niveau souhaité, les résultats atteints et l'engouement des populations montrent des signes encourageants et une bonne volonté de s'approprier le projet.

**192.** Durabilité: Comme mis en évidence par l'évaluation, l'accent mis sur les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs, l'élaboration des outils stratégiques d'information, d'éducation et de communication et la promotion de bonnes pratiques agroforestières par le projet constituent des moyens de durabilité environnementale et de résilience aux changement climatique, en ce sens qu'elles permettent de sécuriser la production agricole et la diversification des sources de revenus en milieu rural. Il faut aussi signaler que toutes ces réalisations contribuent à améliorer les conditions d'appropriation des réalisations et les capacités de consolidation et de durabilité des impacts du projet, même si à l'état actuel des choses, les acquis obtenus restent encore fragiles. Néanmoins, la mission n'a aucune crainte quant aux capacités de l'UGP et des autorités à prendre toutes les mesures appropriées pour assurer la durabilité des acquis et des impacts du projet.

**193.** Le tableau 8 ci-dessous montre les notes attribuées par la mission aux différents critères d'évaluation.

**Table 8:** Critères de notation de l'évaluation des résultats et performances de mise en œuvre du projet

<b>CRITÈRES</b>	
<b>CONCEPTION PROJET : 6 : T.S; 5 : S ; 4 : MS ; 3 : MIS ; 2 : I ; 1 : TIS</b>	
<b>Design global</b>	
Objectifs	6
Résultats	5
Matrice des résultats (Cadre logique)	3
<b>EXÉCUTION DU PROJET : 6 : T.S; 5 : S ; 4 : MS ; 3 : MIS ; 2 : I ; 1 : TIS</b>	
<b>Mise en œuvre globale</b>	
Agence de mise en œuvre du FEM (PNUD)	6
Agence de Mise en œuvre du Gouvernement (Ministère)	5
Agence d'exécution nationale du Gouvernement (Institution nationale)	6
Coordination du projet (UCP)	6
Plan de travail et Budget annuel	6
<b>Exécution budgétaire</b>	<b>4</b>
<b>Suivi &amp; Évaluation</b>	<b>5</b>
<b>Performances des parties prenantes</b>	<b>4</b>
<b>RÉSULTATS : 6 : T.S; 5 : S ; 4 : MS ; 3 : MIS ; 2 : I ; 1 : TIS</b>	
<b>Résultat global du projet</b>	
Objectif du projet	4
Composante 1	5
Composante 2	4
Composante 3	5
Composante 4	6
Pertinence (2 : Pertinent ; 1 : Non pertinent)	2
Efficiences	5
Efficacité	5
Impacts	5 (sécurisation des champs)
Résultat global du projet	5
Environnemental	4
Social	5
Économique	4
<b>IMPACTS DU PROJET : 3 : Significatif (S) ; 2 : Minime (M) ; 1 : Négligeable (N)</b>	
<b>Résultat global du projet</b>	
Amélioration des ressources naturelles	2
Environnement	2
Réduction stress environnemental	2
Politique Gouvernement changement climatique	3
Perception globale du public	3
Engagement des Communautés locales	3
Progrès vers la réalisation complète du projet et le changement global attendu	3

## 4.2. Leçons apprises

### 4.2.1. Au niveau global de la pertinence et de mise en œuvre du projet

**194.** L'approche NEX/NIM consistant à mettre en œuvre le projet directement par le Gouvernement, à travers le Ministère de l'Environnement, des Eaux et des Forêts (MEEF) et sous la supervision générale de la Direction nationale de l'Environnement et des Eaux et Forêts et celle directe de Programme Environnement et du Développement Durable, met en évidence la volonté du PNUD de s'assurer une forte implication des parties prenantes nationales et une appropriation effective des réalisations du projet.

**195.** Le rôle joué par le MEEF en sa qualité d'agence gouvernementale de mise en œuvre du projet a contribué à renforcer son leadership et ses capacités en matière de coordination de projet de PNUD GEF maîtrise des effets des changement climatique et de renforcement de résilience des populations vulnérables.

**196.** Le Bureau du PNUD-GUINEE a assuré un rôle de pivot en sa qualité d'agence de mise en œuvre du projet pour le compte du FEM. Son Unité Énergie et Environnement (UEE) a assuré la supervision technique et le suivi-évaluation périodique des activités du projet.

**197.** Le projet, en se logeant dans le cadre de changement climatique et de FPMA/LDCF du FEM et en contribuant à la mise en œuvre de la Priorité 1 « Promotion de l'agroforesterie » du PANA<sup>22</sup>, est en phase avec les priorités du GdG (DRSP23 2011-2012, le PNAE et le PNDA<sup>24</sup>) et du Programme cadre du PNUD. Il répond aux axes prioritaires définis dans UNDAF (2013-2017) et du PEDD, notamment : (i) Développement durable, (ii) Processus Suivi et Évaluation (S&E) de la mise en œuvre des projets FEM, (iii) Reproductibilité des résultats, (iv) Implication et appropriation par les parties prenantes.

**198.** L'organisation mise en place et l'approche participative adoptée par l'UGP ont démontré leur efficacité avec d'importants résultats, marquant ainsi un progrès notable vers la réalisation des objectifs du projet. Toutefois, au niveau du renforcement des capacités des paysans, il ya encore beaucoup à faire afin d'encourager un comportement auto-résilient envers l'adoption de bonnes pratiques de gestion intégrée des ressources naturelles et passer de l'agriculture de subsistance à une agriculture productive de marché. Tous ces changements demandent du temps et de l'engagement.

### 4.2.2. Au niveau des réalisations de terrain

**199.** Sécurisation de la production agricole : Le projet a sécurisé plus de 200 champs (tapades) qui ont produit d'importants impacts au niveau de la participation des populations. L'utilisation de grillage perçu par l'UGP comme étant le moyen le plus efficace et plus facile pour démontrer les avantages de la clôture autour des champs pour empêcher l'intrusion du bétail et la dégradation des cultures par le bétail, a permis de sécuriser la production agricole dans les sites appuyés par le projet et bien appréciée par les populations.

**200.** Sur la base des témoignages recueillis lors des missions de terrain et aux interviews des populations bénéficiaires rapportées dans les rapports du projet, particulièrement dans le bulletin agroforestier, la mission constate que les réalisations du projet sont bien accueillies et très appréciées par les acteurs et les populations bénéficiaires.

**201.** La clôture des champs et des tapades avec du grillage métallique plus résistant que les enclos en bois, a non seulement permis de limiter les conflits entre agriculteurs et éleveurs, elle a surtout permis de limiter les coupes des arbres des forêts et de diminuer la consommation du bois utilisé fréquemment par les populations pour clôturer leurs habitations, les champs de case et les vergers. Son impact sur la diminution de la pression sur les forêts commence à se faire sentir, quoique ces clôtures métalliques utilisent encore beaucoup de bois utilisés comme pieux pour fixer le grillage.

<sup>22</sup> : Le Projet REMECC-GKM est la seconde initiative du PNANA, mise en œuvre par le PNUD et le GdG dans le cadre du Programme Environnement et Développement Durable, seconde initiative de mise en œuvre du PANA de la Guinée.

<sup>23</sup> Document de stratégie de réduction de la pauvreté

<sup>24</sup> PNDA – Plan National de développement agricole, Vision 2015

**202.** En outre, l'association des cultures et les pratiques d'assolement et de rotation et de compostage des résidus de récoltes et des bouses de vaches dans les parcelles de démonstration agroforestières contribuent à améliorer la fertilité des sols et la production agricole et la diversification des spéculations ; ce qui contribue à améliorer le régime nutritionnel des ménages. Les cultures maraichères constituent des sources de revenus palpables au niveau des ménages, surtout pour les femmes.

**203.** L'introduction des pratiques améliorées d'élevage (bovins, ovins et caprins) par la création de parcs à bétail et la vaccination, surtout la distribution de volaille (poule pondeuse) qui est très appréciée par les femmes et qui commencent à générer des revenus substantiels pouvant aller à 150.000 FrG par mois.

**204.** Grâce à la mise en œuvre de ces nombreuses et importantes initiatives pilotes de résilience et d'adaptation aux changement climatique et de génération des revenus, le projet a suscité un réel intérêt et une forte adhésion de la part des communautés, ainsi qu'une reproductibilité au niveau des villages qui ne sont pas encadrés par le projet. Les tapades constituent un des grands succès des réalisations du projet, car elles ont permis aux populations de travailler ensemble et de renforcer ainsi la cohésion sociale au sein du village. Toutefois, il convient de noter que les objectifs/résultats relatifs à la sensibilisation et l'appropriation des techniques modernes d'agroforesterie (composante 3) par les populations risquent de ne pas produire les résultats souhaités dans la mesure où la petite taille des champs des tapades ne permettra pas de développer de grandes cultures de rente (arachide, fonio, maïs, etc.) et de promouvoir des plantations de bois privés ou villageoises. Seul le recours à l'intensification des cultures (irrigation, utilisation de compost, etc.) pourra permettre l'amélioration de la production, mais celle-ci nécessitera de gros investissements, une formation et l'encadrement adéquats des producteurs que le budget imparti au projet ne peut efficacement supporter.

**205.** En outre, la valeur ajoutée du projet sur l'amélioration de la résilience et la réduction de la vulnérabilité environnementale et climatique des communautés ne sera effective que si des interventions conséquentes sont menées et axées sur un développement intégré associant la production agricole à l'amélioration des conditions de vie des populations, grâce à la construction d'infrastructures routières pour désenclaver la zone et la promotion de technologies post-récolte pour valoriser le surplus de production (agricole, élevage, forestière), ainsi que des petites activités de contre saison (apiculture, pisciculture, maraichage, etc.).

**206.** Implication des femmes : Au niveau du genre, la mise en œuvre du projet a mobilisé les femmes dans tous les niveaux d'intervention et des sites, avec une participation variant entre 30 et 50 %, selon les zones et le type d'activités. Leurs champs ont été évalués dans l'ensemble bons à moyens, en raison des soins apportés (entretien des cultures par le désherbage, les traitements phytosanitaires et le soin accordé aux récoltes et technologie post-récoltes). Elles sont aussi très impliquées dans les activités génératrices de revenus, notamment l'élevage de petits ruminants qui servent d'épargne, l'aviculture (élevage de poules pondeuses, maraichage et du petit commerce).

**207.** Au niveau socioéconomique : la mise en œuvre du projet a déjà produit des impacts significatifs au niveau des populations : favorisée par (i) la sécurisation des champs par la clôture grillagée qui a fait que la plupart des exploitants ont construit leur habitation à l'intérieur des tapades, (ii) l'association de plusieurs cultures sur le même champ assure une sécurité de production face aux perturbations météorologiques; (iii) réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs, (iv) le calendrier agricole est devenu plus flexible ; (v) au moins deux campagnes de production sur le même champ par an et l'augmentation du nombre de cultures pratiquées ; (vi) l'accroissement des revenus et des stocks alimentaires (même si pas encore estimé);

**208.** Amélioration de la sécurité alimentaire : même si la production n'est pas encore estimée, tous les paysans rencontrés ont reconnus les bonnes récoltes, meilleures que pour les années précédentes. Toutefois, elle reste en-deçà des besoins alimentaires des familles, couvrant seulement 4 à 6 mois de l'année. Même s'il est difficile d'estimer l'impact du grillage sur l'amélioration des rendements ou de la production globale des cultures, les paysans déclarent que la tendance est à la hausse de la production alimentaire depuis l'installation des grillages.

### 4.2.3. Au niveau des faiblesses et contraintes

**209.** Les résultats extraits des différents rapports et des discussions avec les acteurs ont mis en évidence, entre autres, les faiblesses et contraintes ci-dessous ayant impacté les performances du projet :

**210.** Au niveau global de renforcement des capacités : Le renforcement de la résilience aux changement climatique et des capacités d'adoption des bonnes pratiques agricole-sylvo-pastorales proposées par le projet aux populations est encore très insuffisant pour leur permettre de mener une gestion durable des ressources naturelles et intensifier leur production agricole aux niveaux des tapades sécurisées ou ouvrir de nouveaux champs. C'est le cas de la majeure partie prenantes, notamment les services techniques préfectoraux et communaux qui devraient assurer l'appui technique des activités des composantes 1 et 3 et produire des résultats significatifs pour accroître les moyens de résilience. Tant que ces faibles capacités institutionnelles et administratives ne sont résolues, il ne faudra pas s'attendre à des services de qualité axés sur les résultats pour assurer la durabilité des acquis. Pour ce faire, des efforts substantiels seront encore nécessaires et mériteront une attention particulière au cours de la deuxième période restante pour la mise en œuvre du projet. Il faut noter que le changement de mentalité et la création de réflexe des populations en zone de grande vulnérabilité environnementale et alimentaire est un processus très exigeant et lent à se produire, car il demande du temps et des moyens substantiels qui dépassent le cadre de financement de ce projet.

**211.** Au niveau de la définition de stratégies de résilience des communautés aux changement climatique semble être limitée au renforcement des capacités opérationnelles et institutionnelles, mettant de côté les questions de développement d'infrastructures (routes d'accès, maîtrise des ressources en eau, technologies post-récoltes, etc.) capables de doper le développement économique de la zone du projet.

**212.** Services techniques : La mission note une faible participation sur le terrain des départements techniques de l'état au niveau décentralisé affecte les réalisations, la qualité et la durabilité des réalisations, ainsi que l'appropriation des résultats du projet. Une plus forte implication, notamment de la Direction de l'Environnement et des Eaux et Forêts, la Direction de l'Agriculture, la Direction de Planification de Développement Local et de la Direction de l'Élevage aurait permis de renforcer les capacités des ACD et en retour d'encadrer plus efficacement les populations dans l'intégration des questions des effets de changement climatique et le choix des paquets techniques pour une gestion durable des ressources naturelles et l'amélioration des systèmes de production agricole. Cela aurait aussi permis à l'UGP d'assurer une meilleure couverture technique des sites et un encadrement de proximité plus fréquents des populations. On peut espérer que leur implication aux activités du projet, particulièrement au niveau de l'organisation et de l'encadrement des populations en structures durables permettra d'orienter et mettre en œuvre les plans de développement local des collectivités révisés et aussi améliorer la production agricole et animale.

**213.** Encadrement/supervision : Comme souligné plus haut et aussi par les interviews avec les paysans, l'encadrement technique fait défaut dans les sites où il n'y pas d'ACD, surtout ceux très éloignés de la base des agents et peu accessibles à cause du mauvais état des routes.

**214.** Données météorologiques : les plus grandes faiblesses du projet ont été notées au niveau de la composante 2, en raison de la situation que traverse la DNM qui manque de personnel suffisant et formé. En effet, les services de la météorologie n'ont pas les compétences et les moyens requis pour réaliser leurs activités. Il fallait mettre en place 180 pluviomètres. Des trois préfectures, il n'y a que celle de Mali qui a une station automatique opérationnelle. On devrait installer les 9 stations programmées en 2016, mais le retard dans l'acquisition des équipements<sup>25</sup> et faute de moyens n'ont pas permis leur réalisation. D'autre part, faute d'agents compétents, certains équipements achetés (pluviomètre) n'ont pas été installés. En outre, les données collectées au niveau des stations et des pluviomètres villageois, sont transmises directement la DNM sans retour des résultats traités à l'UGP pour leur exploitation dans la préparation de

---

<sup>25</sup>: L'acquisition de certains équipements lancé depuis 2014 puis en 2015 n'a pu se faire à cause des contraintes de procédures de passation de marchés du PNUD.

la campagne agricole et de reboisement et faire la prévision saisonnière du calendrier cultural indispensable à la planification des itinéraires techniques agricoles.

**215. Sécurisation des champs** : La mission pense que même si l'utilisation du grillage offre plus d'avantages et de sécurité par rapport à la clôture en bois mort, son installation consomme d'importantes quantités de bois prélevé de la forêt (photo X), avec des impacts négatifs sur l'environnement et les ressources forestières lorsque les coupes de bois ne sont pas faites de manière sélective et rationnelle. D'autre part, la mission pense aussi que les impacts négatifs de la coupe de bois ne devraient pas être compensés très tôt dans la mesure où les haies vives plantées autour du grillage n'ont pas été faites dans les normes requises (écartement de 1 à 2 m entre les arbres, espèces inappropriées, absence de maintenance, etc.), car il faut plusieurs années (2- 4 ans) pour créer des rideaux d'arbres denses et bonifier l'environnement

**216. Amélioration de la production agricole** : les principales cultures pratiquées au niveau des villages sont généralement semées sur le même champ de façon pêle-mêle (Arachide, Mais, Riz, Fonio, Patate, Haricot/niébé, Taro et Piment, manioc, oseille de Guinée, Gombo et autres plantes à sauce, etc.). Très souvent ces cultures, à part l'arachide et le fonio (cultivées sur de plus grande surfaces) sont pratiquées en assolement ou rotation sur le même champ. L'association de plusieurs types de cultures sur le même champ semble s'accommoder des habitudes alimentaires des populations, particulièrement des femmes qui sont très satisfaites des avantages que cela procure au niveau culinaire, car disent-elles, elles n'ont plus besoin d'aller au marché local chercher des condiments alimentaires lorsqu'elles font la cuisine, trouvant l'essentiel au niveau de leurs champs. Toutefois, la mission note que leur arrangement pêle mêle ne permet pas de dégager des productions importantes par type de culture, ni de faciliter l'estimation des rendements, en raison des petites superficies emblavées qui ne sont pas connues. Dans ces conditions, il est difficile d'estimer la rentabilité du coût du grillage pour justifier son utilisation. Mais il est projeté que grâce à l'intensification de la production les paysans pourront dégager des excédents agricoles qui permettraient (théoriquement) d'atténuer les coûts d'investissement au bout de quelques années. La mission pense que les effets positifs de ces grillages sur l'environnement devront être appuyés par d'autres pratiques résilientes comme la protection et régénération naturelle des lieux vulnérables par la mise en défens, la lutte contre les feux de brousse et la pratique de cultures en couloir.

**217.** En outre, à cause de la faible implication des agents de l'agriculture, les paysans ne sont pas suffisamment encadrés et de ce fait n'ont pu améliorer leurs capacités agricoles et pratiquer correctement les assolements et les rotations des cultures (maïs, haricot/niébé, tarot, piment, manioc, oseille de Guinée, gombo, arachide, fonio ou riz). D'ailleurs les récoltes de 2016 sont toujours entreposées non décortiquées et stockées très souvent dehors, à l'air libre, sans traitement.

**218. Faible maîtrise des pratiques agroforestières** : malgré les sensibilisations et les séances de formation, les populations n'ont pas encore assimilé les pratiques agroforestières initiées par le projet. Il en est de même pour les haies vives réalisées avec des arbres plantés à de grands écartements (1-2 m) le long des clôtures des champs et qui n'ont pas reçu ou très peu d'entretien (regarnis, désherbage, etc.) ou réalisées avec des espèces telles que Gmelina Spp. non appropriées pour des haies vives à cause de sa couronne très large. Pour ce qui est de la gestion des ressources naturelles, de manière générale, les populations ont créé très peu de plantations individuelles ou villageoises pour la production de bois de service ou de combustible ligneux, ou des reboisements pour la réhabilitation des écosystèmes dégradés.

**219.** Au niveau de renforcement des capacités, il faut reconnaître que les sessions de formation organisées ont été réalisées en très peu de temps et n'ont pas été suivies suffisamment d'encadrement pratiques ; ce qui n'a pas permis aux populations d'assimiler les thèmes développés. Il y a donc un besoin évident de répéter ces formations en mettant un accent particulier sur les aspects pratiques. Les thèmes les plus couramment demandés, sont : (i) connaissance des effets et des pratiques de résilience des changement climatique ; (ii) utilisation des données météorologique (pluviométrie et la maîtrise de la distribution des précipitations) ; (iii) techniques de pépinière et de production de plants forestiers et fruitiers et de plantation

et entretien des arbres ; (iv) techniques de compostage et de fertilisation organique; (v) pratiques des cultures fourragères, (vi) aviculture (entretien et alimentation des poudeuses).

**220.** D'autre part, les indicateurs de production proposés dans l'étude de référence conduite par l'UGP avec l'appui de consultants pour mener les activités de suivi-évaluation des résultats de production agricole et animale sont incomplets et n'ont pas encore été appliqués par les agents de terrain. En outre, certains indicateurs et cibles ne sont pas clairement définis, non mesurables et réalisables. Des amendements ont été apportés dans le tableau de matrice des résultats.

#### **4.2.4. Défis à surmonter**

**221.** Les leçons apprises révèlent que la mise en œuvre du projet devra faire face à des défis pour parvenir à réaliser les résultats et les objectifs attendus, entre autres :

**222.** Partage des informations et gestion des risques climatiques : les faibles capacités des agents chargés de collecter les données et de la DNM font que le système de collecte et de partage des données ne fonctionne pas normalement, car ces données ne parviennent pas les principaux, notamment les équipes du projet et les services techniques, pour s'en servir dans la conduite de leurs activités, notamment planifier la production agricoles et de faire la prévision des risques des événements climatiques susceptibles d'impacter la production agricole. D'autre part, les données ne sont pas traitées du point de vue agrométéorologique pour faciliter leur interprétation pour la production agricole. La question à résoudre est comment renforcer les capacités des agents de collecte de données météorologiques et accroître les moyens financiers et matériels devant permettre à la DNM de créer un système de collecte et de distribution opérationnel des données agro-météorologiques et faire des prévisions efficaces devant diminuer les risques de production agricole ?

**223.** Renforcement des capacités financières : la question des faibles capacités de mobilisation des ressources demeure une préoccupation majeure pour financer les activités économiques des populations, la mise en œuvre des plans de développement local et la diversification des activités de génération de revenus. Toutefois, celle-ci pourra trouver une solution locale à partir de l'année 2017 avec l'intensification de la production qui permettra aux exploitants de générer des revenus et solliciter des appuis auprès des institutions de microcrédit rural. Les questions des faibles capacités des autorités à mobiliser des ressources suffisantes pour financer les activités d'adaptation aux changement climatique inscrites dans les plans de développement local, de production agricole, de génération de revenus et de développement économiques des populations, demeurent des préoccupations majeures à résoudre pour que les acquis du projet puissent contribuer efficacement et durablement à la réduction de la pauvreté au niveau des 16 communes rurales.

**224.** Infrastructures : les mauvaises infrastructures routières rendent certaines zones inaccessibles et constituent ainsi une contrainte à l'encadrement de proximité des populations et à la promotion de l'intensification des cultures. En cas de production massive, les exploitants risqueront de se retrouver avec des produits invendus, ce qui va les décourager, comme ce fût le cas avec les produits maraichers dans les communes rurales de Hidayatou et de Touba Bagadadji où les femmes n'étaient pas parvenues à les écouler faute d'acheteurs. Une production importante signifie l'existence des débouchés et de bonnes infrastructures de communication pour commercialiser les excédents, ce que les zones du projet ne possèdent pas présentement. Ainsi, les exploitants risqueront de se retrouver avec des produits invendus qui vont sûrement décourager leurs efforts.

**225.** Attentes des populations : les populations sont très intéressées par les appuis matériels et contentes de l'appui technique par le projet et espèrent que cela va se poursuivre et être étendue à d'autres bénéficiaires dans les autres villages et communes rurales non encore touchées par le projet. Le défi majeur est quelle stratégie le projet devra mettre en œuvre pour mobiliser des moyens suffisants pour répondre aux attentes des populations ?

### 4.3.Recommandation :

**226.** Sur la base l'analyse des résultats et des leçons apprises, l'équipe de l'évaluation formule les recommandations ci-après dans le but de lever les contraintes et insuffisances en vue d'améliorer la mise en œuvre du projet pour la période restante :

**227.** Période de mise en œuvre du projet : En raison du retard de lancement du projet, la mission recommande le réajustement de la période d'exécution du projet comme suit : date de démarrage : juillet 2014 et date de clôture : Juin 2019 ;

**Responsable : PNUD/GEF et MEEF**

**228.** Réorganisation de l'encadrement : L'organisation actuelle et l'effectif du personnel ne permettent pas d'avoir une couverture complète de la zone du projet et d'encadrer efficacement les populations. Il est donc recommandé :

- i. **Agents de suivi du service de l'EEF** : affecter au projet et inviter les agents des services préfectoraux et communaux des services de l'environnement et des Eaux et Forêts présentement, Élevage et Agriculture, présentement désignés d'appuyer la mise en œuvre du projet, de jouer effectivement leurs responsabilités et rôles, cumulativement avec leurs fonctions actuelles. L'UGP et les agents concernés devront élaborer un programme commun incluant à la fois les activités de REMECC-GKM et celles de leurs services (SEEF, SAG, SEL) ;
- ii. **STP-REMECC** : redéployer les STP au niveau des communes qui ne sont pas encore couvertes par les ACD. Ceci aura l'avantage de diminuer considérablement les coûts de déplacements (moins de consommation de carburant et d'usure des engins) et permettra un encadrement de proximité des populations. Dans le cas où il existe un agent du service de l'EEF au niveau des différentes CR, le STP pourra rester à son lieu d'affectation actuelle et continuer à jouer le rôle qui est actuellement le sien, mais devra mener un suivi renforcé de tous les ACD, y compris les agents du SEEF dans sa préfecture. **Le personnel actuel de terrain doit être maintenu et être renforcé par les agents des services techniques préfectoraux et communaux pour permettre un encadrement efficace des populations.**

**Responsables : UGP/DNPEDD/DNEEF/MEEF**

**229.** Implication des parties prenantes au niveau régional : il a été noté lors des différentes rencontres avec les chefs des directions régionales des services techniques, une faible implication des agents dans la mise en œuvre et le suivi technique des activités du projet. Il a été noté qu'il arrive que leurs directions nationales envoient des agents ou des consultants pour réaliser des travaux sur le terrain dans le cadre du projet, sans les informer, ni les impliquer. La mission reconnaissant les impacts et le risque d'inefficacité dans la mise en œuvre du projet, dans le but d'assurer l'intégration des activités de REMECC-GKM dans leurs programmes respectifs d'activités et assurer une appropriation effective des réalisations, il est recommandé :

- une plus grande concertation entre l'UGP, les directions régionales et les directions nationales pour améliorer la circulation de l'information en vue d'une meilleure implication et responsabilisation des agents dans la mise en œuvre du projet ;
- une mise en place d'un cadre de concertation régulière entre l'UGP et les services techniques régionaux pour mieux articuler et intégrer les interventions des autres initiatives et projets mis en œuvre dans la zone du projet avec celles de REMECC-GKM; ce qui permettra d'assurer une meilleure intégration des activités de REMECC-GKM dans les plans de travail des services techniques et facilitera la prise en compte des effets de changement climatique dans la mise en œuvre des plans de développement local des collectivités et ;

- des modalités de réalisation du programme de travail et de missions de terrain devront clairement définir les arrangements institutionnels et les coûts des appuis par les services techniques devant être supportés en partie par le projet REMECC-GKM, à la limite de ses possibilités.

**Responsable : UGP/DNPEDD/DNEEF/Direction régionale**

**230.** Capacités des structures centrales de l'état : il a été noté que la mise en œuvre et les réalisations du projet ont été impactées par les faibles capacités institutionnelles et opérationnelles des structures de l'état, à cause de manque de moyens et de personnel suffisant. Il est impératif que des arrangements soient trouvés entre les autorités du GdG et le Bureau du PNUD-Guinée pour résoudre les questions liées à la faible capacités institutionnelles et opérationnelles, afin qu'elles puissent jouer efficacement les rôles et responsabilités attendues d'elles.

**Responsable: UGP/DPEDD/MEEF/MEF/DNM/DNAG**

**231.** Renforcement des capacités des populations: les populations ont bénéficié de formation sur différentes thématiques: (i) connaissance des effets et des pratiques de résilience du changement climatique; (ii) utilisation des données météorologiques (pluviométrie et contrôle de la répartition des précipitations); (iii) les techniques de pépinière et de plantation et l'entretien d'arbres forestiers et fruitiers; (iv) techniques de compostage et de fertilisation organique; (v) pratiques de cultures fourragères, (vi) aviculture (entretien et alimentation des poules pondeuses). Toutefois, la mission juge les impacts de ces formations peu significatifs et recommande leur poursuite avec un accent particulier sur l'encadrement pratique in-situ au cours des campagnes 2017 et 2018. À cet égard, L'UGP devra fortement impliquer les services techniques et s'assurer qu'une bonne organisation et que les populations sont encadrées sur des activités pratiques sur le terrain.

**232.** Collecte, traitement et diffusion des données météorologiques : les capacités limitées du personnel de terrain au niveau des préfectures et des communes rurales, ainsi que les faibles capacités opérationnelles de DNM ont empêché la mise en place d'un système efficace de collecte et de traitement des données météorologiques et de prendre des mesures appropriées pour prédire les risques climatiques dans la zone du projet. En outre, dans le contexte actuel, les données agrométéorologiques disponibles ne permettent pas de faire de corrélés les variations des paramètres climatiques aux variations de la production agricole. Il est donc recommandé à la DNM de prendre les mesures nécessaires pour améliorer la collecte et l'analyse statistique des variations des données climatiques (au cours de la saison pluvieuse) avec les rendements/production des cultures, avec une vision plus agrométéorologique afin que les équipes puissent planifier leur programme de soutien agricole.

**233.** Amélioration des techniques agroforestières et l'intensification des cultures : la sécurisation des champs par le grillage a déjà produit des effets positifs contre l'intrusion du bétail, mais la production agricole n'a pas pour autant été améliorée, en raison des faiblesses du système d'encadrement (faible participation des services techniques) et absence de pratiques éprouvées. Pour assurer l'amélioration des cultures et permettre aux populations de dégager des excédents substantiels (à commercialiser), il est recommandé ce qui suit :

- i) Renforcer les haies en réduisant les écartements et remplaçant les plants qui n'ont pas repris (après la plantation) ;
- ii) Produire des plants en pépinière en privilégiant des espèces améliorantes (fixatrices d'azote) ;
- iii) Planter les arbres en ligne dans les champs avec des écartement sur la ligne de 3 à 4 m et de 5-6 m entre les lignes (selon les espèces utilisées) et mener des cultures en couloir (entre les lignes d'arbres) ;
- iv) Au niveau des champs ouverts (non clôturés) planter des haies vives sur le périmètre avec des espèces pouvant se fermer rapidement (au bout de 2 ans) et initier leur taille pour favoriser leur

- croissance en hauteur (jusqu'à 2 m) et encourager la préparation des champs par défrichage sélectif des arbres ou favoriser la gestion des régénérations naturelles ;
- v) Promouvoir l'intensification de la production à travers : (i) l'utilisation de compost (résidus agricoles + déjections animales) grâce à la création de fosses compostières au niveau des champs ou d'incorporation des résidus de récolte dans le sol après les récoltes, (ii) l'association des cultures dégradantes avec des cultures améliorantes (fixatrices d'azote) ou la rotation des cultures en faisant succéder sur le même champ une culture dégradante par une culture améliorante et vis-versa; (iii) l'utilisation des variétés améliorées performantes approuvées par la IRAG (annexe 12); (iv) respecter les itinéraires techniques (préparation, semis, entretiens, récolte, traitement et stockage de la production, etc.);
- vi) Aménagement hydroagricole : au niveau des bas-fonds et des zones inondables, il faudra développer des techniques de miro-ouvrages pour maîtriser l'eau à des fins d'irrigation.
- vii) Échanges inters communs : dans le but de motiver davantage les populations dans la gestion intégrée des ressources naturelles I) dans le but d'encourager les échanges de connaissances et d'expériences entre agriculteurs des différentes communes, l'UGP organisera des visites intercommunales, pour susciter une certaine motivation et des discussions sur les pratiques agroforestières et l'amélioration de la production agricole ;
- viii) Voyages d'étude pour le personnel du REMECC-GKM et autres services: Le PNUD et le PEDD devraient favoriser le partage des connaissances et d'expérience au niveau régional, par le biais d'un voyage d'étude des agents du projet et d'autres services techniques, pour aller visiter des réalisations similaires financés par le FEM dans la sous-région, notamment au Burkina Faso et le Niger : réhabilitation des terres dégradées, micro-projets (apiculture, agroforesterie pour l'amélioration de la fertilité des sols, la pêche, écotourisme, artisanat, etc.)<sup>26</sup> et sur les effets de changement climatique et de gestion durable des terres<sup>27</sup>.

**Responsables: UGP/DPEDD**

**234.** Autonomisation des femmes : les femmes ont été très impliquées dans la mise en œuvre du projet à travers diverses activités productives telles que l'agriculture (pour les cultures vivrières), les légumes, l'élevage, l'apiculture (peu de femmes à Koundara et Gaoual), l'aviculture. Dans la région de koundara, certaines d'entre elles font présentement le tissage de batik, la saponification (savon), et le petit commerce. Comme consigné dans le « Rapport de mission genre » et exprimé par les femmes lors de nos entretiens sur le terrain, la mission recommande l'examen et la mise en œuvre des considérations suivantes, afin de renforcer les moyens de résilience :

- l'organisation des femmes dans les petites associations afin de bénéficier du don financier des donateurs ;
- l'établissement de boisés dans leurs villages respectifs ;
- les exploitations de clôtures dans les basses terres pour la production de légumes et la création de facilités de stockage facilitant le commerce des produits ;
- la promotion de la construction et de l'utilisation de poêles à terre ;
- l'expansion de l'aviculture dans tous les villages ;
- la création d'installations de formation et la promotion de l'alphabétisation dans les langues locales.

**Responsables: UGP/DPEDD**

<sup>26</sup>: World bank and UNDP "Project "GEF-Reversing land and water degradation trends-ITDTE/BN" (Benin, Burkina Faso, Cameroon, Chad, Côte-d'Ivoire, Guinea, Mali Niger, Nigeria) (Contact ABN: [secretariat.abn@gmail.com](mailto:secretariat.abn@gmail.com); [sec-executif@abn.ne](mailto:sec-executif@abn.ne)

<sup>27</sup> : Project- NAM 00083537 PIMS-3982 GEF-ID 3396—"Improving SLM and UNCCD policy and practice interaction in Sub-Sahara Africa through civil society capacity building" (UNDP-NAMIBIA: [nelson.zakaapi@undp.org](mailto:nelson.zakaapi@undp.org); [pheмо.kgomotso@undp.org](mailto:pheмо.kgomotso@undp.org)

**235. Durabilité des réalisations :** La durabilité des réalisations du projet est encore faisable, mais des renforcements sont possibles, à la seule condition que les populations soient bien sensibilisées, formées, organisées et encadrées adéquatement. Cela interpelle les services techniques de l'état des préfectures et des communes pour une plus forte implication dans la mise en œuvre du projet.

**236.** afin d'assurer une meilleure durabilité des réalisations du projet, il est recommandé de : (i) poursuivre la sensibilisation des autorités et des acteurs locaux sur les effets des changement climatique, le renforcement des capacités des acteurs locaux, ainsi que la formation technique des populations pour mieux appuyer les équipes du projet et s'approprier les résultats; (ii) mettre l'accent sur une meilleure organisation des populations en structures durables et, (iii) orienter les choix des actions de développement des communautés locales, notamment en matière d'amélioration de la production agricole et animale et de diversification des revenus.

**Responsable :** UGP/DNPEDD/DNEEF/AUTORITÉS/Direction régionales

**237. Développement des infrastructures :** en raison des faiblesses des capacités institutionnelles des services techniques d'encadrement de l'état, des difficultés d'accès (mauvais états des routes) dans la zone du projet et de l'inadéquation du niveau des ressources allouées au projet par rapport aux défis et besoins de développement des CR cibles, notamment au niveau des composantes 2 et 3, la mission constate que le projet contribuera parviendra à mettre en œuvre les différentes stratégies de résilience proposées et démontrer l'efficacité des bonnes pratiques agroclimatiques proposées et réduire sensiblement la vulnérabilité des communautés de base et des populations. Tenant compte des gros investissements que cela nécessite et de la situation financière très morose du pays, il est impératif que les différents responsables, particulièrement les autorités gouvernementales, mettent tout en œuvre pour mobiliser des moyens financiers substantiels pour assurer un développement durable de la zone, qui passe par le développement des infrastructures routières (désenclavement), les besoins énergétiques (solaire et hydroélectricité) et des infrastructures post récoltes.

**Responsable :** Autorités régionales et Préfectorales/MEF/MTP

**238. Budgétaire (2017-2019) :** Sur la base des dépenses de 2014 à 2016 et du budget total du projet, en utilisant les reliques de 2014-2016 (USD208,113)et les budgets de 2017 et 2018, le budget total pour 2017 à 2019 est estimé à la somme totale « **Un million cent quarante-quatre mille soixante USD (USD1.184.060)** », comme indiqué dans les tableaux 9.1 et 9.2 ci-dessous.

Table 9: Budget de 2017 à 2019

Tableau 9.1: Budget par année (2017-2019)

ANNEES	Balance (2014-2016) (USD)	Budget disponible (USD)	Budget proposé (2017-2019) (USD)
2014	28.130		
2015	(24.888)		
2016	204.871	208.113	
2017		541.380	541.380
2018		434.567	434.567
2019		0	208.113
<b>TOTAL</b>	<b>208.113</b>	<b>1.184.060</b>	<b>1.184.060</b>

Tableau 9.2: Budget par composante (2017-2019)

BUDGET (PRODOC)	AMOUNT (\$)			
	2017	2018	2019	Total budget
Composantes				
Composante 1	120000	100000	58129	278129
Composante 2	145000	75000	30039	250039
Composante 3	176380	189567	80833	446780
Composante 4 (Gestion du projet)	100000	70000	39112	209112
<b>Total</b>	<b>541,380</b>	<b>434,567</b>	<b>208,113</b>	<b>1,184,060</b>

**239.** Ce budget est estimé sur la base du Prodoc et des dépenses de la première phase (2014-2016), sans coût additionnel. Le projet pourra faire les réajustements nécessaires entre les années ou les composantes en fonction des besoins ou des disponibilités. La mission recommande au PNUD/GEF de revoir ce budget à la hausse pour permettre une mise en œuvre réussie des activités du projet.

**Responsable : UGP/PNUD-Guinée/DNPEDD/MEEF**

**240.** Programme de travail 2017-2019: Le programme de travail comportera des actions de consolidation des résultats et acquis réalisés lors de la première période (2014-2016) et les activités des années restantes (2017-2019) pour compléter la mise en œuvre du projet (tableau 10).

**241.** Le tableau 10 ci-dessous donne le programme d'activités et le plan de travail de la seconde moitié de la mise en œuvre du projet., résultats et objectifs du projet

Table 10: Niveau de réalisation (%) des objectifs, des résultats, des activités et les extrants du projet.

Résultats	Activités	ACTIVITÉS	Observations
<u>Composante1 (Résultat1)</u> : Les autorités locales sont rendues techniquement fortes pour promouvoir un développement local résilient au changement climatique)	<u>Activité 1.1.1:</u> Identifier des partenaires techniques locaux pour la mise en œuvre simultanée des activités de sensibilisation et de formation dans les 16 CR.	Consolidation des réalisations et acquis de 2014-2016	2017-2019
	<u>Activité 1.1.2:</u> Préparer, en étroite collaboration avec les partenaires techniques sélectionnés, un ensemble d'outils pour la sensibilisation sur les risques liés au changement climatique et la formation (affiches, dépliants, kits de formation) qui seront utilisés par les partenaires du projet pour réaliser l'extrait 1.1	Consolidation des réalisations et acquis de 2014-2016 (élaboration et diffusion dépliants thématiques, etc.)	2017-2019
	<u>Activité 1.1.3:</u> Dans chacune des 16 CR, organiser un atelier initial pour sensibiliser les membres du conseil et le personnel sur les risques liés au changement climatique.	Consolidation des réalisations et acquis de 2014-2016 dans les 16 CR ; formations des agents et populations	2017-2019
	<u>Activité 1.1.4:</u> Dans chacune des 16 CR, tenir un second atelier de formation sur l'intégration des risques liés au changement climatique et appuyer la mise en œuvre de l'agroforesterie dans l'exécution du plan d'action de la PNDA à travers les PDL, PAI et BCA	Consolidation des réalisations et acquis de 2014-2016 dans les 16 CR ; formations des agents et populations	2017-2019
	<u>Activité 1.2.1:</u> Sur la base du premier atelier tenu dans chaque CR (voir activité 1.1.), aider les communautés à constituer une petite équipe composée de membres de la communauté, de personnel des institutions	Consolidation des réalisations et acquis de 2014-2016 dans les 16	2017-2019

Résultats	Activités	ACTIVITÉS	Observations
	déconcentrées et de représentants des autorités locales, et qui va développer les outils et le plan de gestion.	CR ; formations des groupes d'appui conseil agricoles	
	<u>Activité 1.2.2:</u> Faciliter une première série de consultations communautaires pour identifier les attentes et les préoccupations des communautés, ainsi que le type de droit coutumier et d'outils de gestion à développer	Poursuite des études et Mise en œuvre des plans de gestion foncière et forestière dans 16 CR	2017-2019
	<u>Activité 1.2.3:</u> Développer des outils de réglementation basés sur AGIR et d'autres expériences. Le projet AGIR (2000 - 2005) a déjà appuyé la production d'un plan stratégique pour la gestion de l'aire protégée transfrontalière de Guinée– Guinée-Bissau (la section guinéenne de cette AP transfrontalière est située dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Boké).	Développer des outils basés sur AGIR et mettre en œuvre	2017-2019
	<u>Activité 1.2.4:</u> Organiser une deuxième série de consultations communautaires pour la validation des outils développés et la réalisation d'un accord sur les méthodes d'application et les pratiques de droit coutumier et des outils de gestion.	Consolidation des réalisations et acquis de 2014-2016 dans les 16 CR ; et valider les outils développés	2017
	<u>Activité 1.2.5:</u> Assurer le suivi de la mise en œuvre des outils et veiller à leur efficacité sur le long terme en les adaptant aux réalités si besoin est. Se servir de cette expérience pour formuler des recommandations au gouvernement sur la conception des outils de gestion	<b>Suivi de la mise en œuvre des outils et adaptation aux réalités</b>	2017-2019
	<u>Activité 1.3.1:</u> Mener une étude approfondie des contraintes techniques, financières, organisationnelles et d'autres ordres, qui entravent le développement de l'agroforesterie en tant que stratégie d'adaptation.	Consolidation des réalisations et acquis de 2014-2016	2017
	<u>Activité 1.3.2:</u> Travailler en étroite collaboration avec chaque CR sur l'examen des documents de PDL/PAI et BCA, ainsi que les documents de projet mentionnés dans le contexte de base.	Consolidation des réalisations et acquis de 2014-2016 dans les 16 CR ; et mettre en œuvre les plans	2017-2019
	<u>Activité 1.3.3:</u> Identifier les options de gestion des risques et de financement pour couvrir les coûts supplémentaires de l'adaptation nécessaire pour réduire les risques/vulnérabilités climatiques au-delà de la durée de cette initiative spécifique	Identifier---- réduire les risques /vulnérabilité	2017-2018
	<u>Activité 1.3.4:</u> Sur la base de l'expérience et des connaissances dérivées de la prise en compte des préoccupations relatives au changement climatique, et des solutions pour faire face aux entraves au	Consolidation des réalisations et acquis de 2014-2016	2017-2019

Résultats	Activités	ACTIVITÉS	Observations
	développement de l'agroforesterie comme stratégie d'adaptation dans la planification du développement local, développer des directives pour le compte des autorités locales du GKM et d'autres préfectures en vue d'une intégration future du changement climatique dans le développement local.		
<b>Composante 2</b> <b>(Résultat 2) :</b> Les systèmes d'information du changement climatique sont établis pour orienter les pratiques d'agroforesterie résilientes au changement climatique)	<u>Activité 2.1.1:</u> Consulter et établir des conventions avec les principales institutions (la DNM, la Direction Nationale de l'Agriculture, la Direction Nationale de l'Élevage, la Direction Nationale de la Faune et des Forêts et le Ministère des Mines, entre autres) capables de fournir des données climatiques, agronomiques, hydrologiques, topographiques, et d'utilisation des sols nécessaires pour le processus de zonage.	Compléter et consolider les activités de 2017-2019 60%	2017-2018
	<u>Activité 2.1.2:</u> S'attacher les services d'une institution qualifiée ou d'un cabinet spécialisé du secteur privé pour établir le zonage agro-hydro-climatique et produire un ensemble de cartes de la zone GKM, ainsi que les cartes détaillées de chacune des 16 CR du projet.	Mise à jour et création de base de données météo	2018
	<u>Activité 2.2.1:</u> Déterminer les informations agro-météorologiques requises pour une agroforesterie résiliente au changement climatique.	Toute l'activité 2.2.1	2017-2018
	<u>Activité 2.2.2:</u> Mener une évaluation des besoins en capacités afin d'obtenir les informations agro-météorologiques nécessaires.	Consolider les réalisations de 2014-2016	2017-2018
	<u>Activité 2.2.3:</u> Concevoir et organiser des actions de renforcement des capacités pour les principales institutions.	1 Consolidation des actions de 2014-2016	2017-2018
	<u>Activité 2.2.4:</u> Organiser la production et la dissémination des informations agro-météorologiques prioritaires aux utilisateurs finaux appropriés	Compléter et consolider les acquis	2017-2019
	<u>Activité 2.3.1:</u> Établir un Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) au niveau national. Ce groupe va rassembler des experts en agro-météorologie, agriculture, élevage, hydrologie et protection des plantes.	Réaliser l'activité 2.3.1	2017

Résultats	Activités	ACTIVITÉS	Observations
	<u>Activité 2.3.2:</u> Établir des Groupes Multidisciplinaires Locaux opérationnels pour l'Assistance agro-météorologique - (GLAM) au niveau des préfectures.	Compléter et consolider les acquis	2017-2018
	<u>Activité 2.3.3:</u> Établir des Groupes d'Assistance Agro-météorologiques(GAA) dans chacune des 16 CR les plus vulnérables en vue de coordonner la compilation des informations climatiques ainsi que la production et la dissémination des informations agro-météorologiques et l'appui en conseils dans les villages des CR, à travers les organisations communautaires, les ONG locales et les principaux représentants.	Compléter et consolider les acquis	2017-2018
	<u>Activité 2.3.4:</u> Développer des directives opérationnelles et les TDR de tous les groupes mentionnés ci-dessus, en vue de s'assurer qu'ils disposent des informations nécessaires pour accomplir leur mission de manière efficace et coordonnée.	Réaliser l'activité 2.3.4	2017-2018
<u>Composante 3 (Résultat 3) :</u> La promotion de l'agroforesterie adaptée au changement climatique est assurée dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali pour accroître la résilience des sources communautaires de subsistance.)	<u>Activité 3.1.1:</u> Développer l'ossature des kits de formation et approches relatives à l'agroforesterie résiliente au changement climatique et à la gestion durable des terres, en fonction des déficits de capacité identifiés au cours de la phase de préparation du projet.	Consolider et démontrer la faisabilité des kits	2017-2019
	<u>Activité 3.1.3:</u> Dispenser des formations. Organiser un premier atelier de formation sur l'agroforesterie intégrée résiliente au changement climatique dans chaque CR, en présentant la base de l'agroforesterie et des pratiques en matière de GDT dans un contexte de changement climatique (voir encadré.	Consolider et démontrer la faisabilité des bases des pratiques agroforestières	2017-2018

Résultats	Activités	ACTIVITÉS	Observations
	<u>Activité 3.1.4:</u> Développer une stratégie pour élargir les formations à un nombre plus important de bénéficiaires : formation de formateurs, visites d'échange, sélection des sites/villages de démonstration, plan de financement à adopter pour cette extension des formations	Compléter et consolider les acquis	2017-2018
	<u>Activité 3.1.5:</u> Intégrer les connaissances générées à partir des sites pilotes locaux (produit 3.3) dans les kits de formation et approches révisés, et y consacrer une communication élargie et de la sensibilisation.	Compléter et consolider les acquis	2017-2018
	<u>Activité 3.2.1:</u> Établir une plateforme de discussions et d'échanges sur les questions et solutions agro-forestières techniques sous forme, par exemple, d'un bulletin trimestriel ou semestriel de l'agroforesterie	Consolider les acquis	2017-2019
	<u>Activité 3.2.2:</u> Dans chacune des 16 CR, établir des groupes qui s'occuperont de l'appui quotidien en conseils et en recommandations à l'intention des agriculteurs sur le terrain, dans tous les villages des CR.	Consolider les acquis	2017-2019
	<u>Activité 3.2.3:</u> Développer un plan de travail et identifier l'équipement nécessaire pour rendre opérationnel ce groupe d'experts (bicyclettes, installations fixes de terrain, etc.)	Réaliser l'activité 3.2.3	2017-2018
	<u>Activité 3.2.4:</u> fournir du matériel de travail aux groupes établis ;	Réaliser l'activité 3.2.4	2017
	<u>Activité 3.2.5:</u> Développer une stratégie de durabilité pour les groupes, de sorte que leurs activités de conseil soient maintenues dans le long terme, après la fin du projet	Réaliser l'activité 3.2.5	2017-2019
	<u>Activité 3.3.1.:</u> Sur la base des travaux effectués dans le cadre du produit 1.2 en matière de planification de l'utilisation des sols, des cartes développées dans le cadre du produit 2.1, et d'un ensemble de critères clairs, mener des consultations locales sur un nombre sélectionné de CR (6-10 CR recommandés au cours de la phase préparatoire du projet, à sélectionner en fonction de leur accessibilité et d'autres critères pertinents) et identifier les sites de démonstration convenables pour établir un minimum de 200 parcelles de démonstration d'agroforesterie, gérées par 200 agriculteurs différents.	Consolider les acquis	2017-2019
	<u>Activité 3.3.2. :</u> Pour chaque site de démonstration, prendre connaissance du savoir et des pratiques au niveau local par le biais d'une étude approfondie des systèmes agricoles (sur la base des consultations et des observations sur le terrain, en se servant des informations réunies au cours de la phase préparatoire du projet).	Consolider les acquis	2017-2019

Résultats	Activités	ACTIVITÉS	Observations
	<u>Activité 3.3.3.</u> : Sur la base de l'évaluation ci-dessus et à travers des approches participatives supplémentaires, développer des plans prioritaires d'adaptation locale pour les sites pilotes sélectionnés.	Consolider les acquis	2017-2018
	<u>Activité 3.3.4.</u> : Mettre en œuvre les plans développés et exploiter des parcelles de démonstration agro-forestière.	Compléter et consolider les acquis	2017-2018 amorçées
	Activité 3.3.5. : Établir et mettre en œuvre un suivi et une évaluation participatifs, en appliquant une recherche-action et approche d'apprentissage par les agriculteurs.	Consolider les acquis	2017-2018
	<u>Activité3.3.6</u> : Mener une évaluation des avantages financiers et économiques des options d'agroforesterie appliquées par les agriculteurs des sites pilotes en couvrant dans l'analyse les coûts et avantages potentiels de la commercialisation des produits agro-forestiers qui seront appuyés dans le cadre du produit 3.5.	Réaliser l'activité 3.3.6	2017-2019
	Activité 3.4.1. : En fonction des intrants requis pour les options d'agroforesterie soutenues par le LDCF, effectuer une analyse détaillée de la chaîne d'approvisionnement de ces intrants, dont par exemple une évaluation détaillée du cadre institutionnel existant (le système de la FPF), de l'organisation actuelle de la chaîne d'approvisionnement et de l'accès des agriculteurs aux intrants.	Consolider les acquis	2017-2018
	<u>Activité 3.4.2.</u> : Élaborer une stratégie détaillée de développement de la chaîne d'approvisionnement et un plan d'actions prioritaires.	Consolider les acquis	2017-2018
	<u>Activité 3.4.3:</u> Former les producteurs et les fournisseurs d'intrants à la production, la gestion et la distribution des intrants nécessaires	Compléter et consolider les acquis	2017-2018
	<u>Activité 3.4.4:</u> Développer les capacités (appui pour l'accès au micro-crédit et d'autres mécanismes financiers existants, appui à l'élaboration de plans d'affaires, appui institutionnel et organisationnel, formation technique pour la production, la gestion et la dissémination d'intrants.) des producteurs et fournisseurs d'intrants pour un développement plus poussé de la chaîne d'approvisionnement et sa durabilité (par ex. appuyer des initiatives de microfinance en étroite collaboration avec le projet Fokine du PNUD).	Réaliser l'activité 33.4.4	2017-2019
	<u>Activité 3.5.1.</u> : Sur la base de l'analyse du système agricole (extrait 3.3), de l'évaluation de base, d'autres consultations avec les agriculteurs et	Réaliser l'activité 3.5.1	2017-2018

Résultats	Activités	ACTIVITÉS	Observations
	études, développer une stratégie générale pour la commercialisation des produits agro-forestiers.		
	<u>Activité 3.5.2</u> : Évaluer les besoins des acteurs de la chaîne d'approvisionnement en termes de transformation, de gestion de la qualité, de gestion des affaires, de crédit financier, etc., en vue de développer les capacités des acteurs locaux (en particulier les agriculteurs) pour établir des gammes de produits tels que décrit au 3.5.1.	Réaliser l'activité 3.5.2	2017-2019
	<u>Activité 3.5.3</u> : Appuyer le développement des filières pour un nombre restreint de produits à fort potentiel en répondant aux besoins identifiés dans les activités 3.5.1 et 3.5.2 à travers une expertise technique et de gestion, des investissements, l'accès au crédit, etc.	Réaliser l'activité 3.5.3	2017-2019
	<u>Activité 3.5.4</u> : Assurer le suivi des résultats obtenus, évaluer l'efficacité des activités pilotes et émettre des recommandations en vue d'améliorations	Réaliser l'activité 3.5.4	2017-2019
	<u>Activité 3.6.1</u> : Élaborer un système pour rassembler et consigner les leçons apprises (étroitement lié au système de suivi et d'évaluation du projet) et identifier des partenaires compétents pour établir le système.	Réaliser l'activité 3.6.1	2018
	<u>Activité 3.6.2</u> : Entreprendre l'analyse coûts-avantages des options d'adaptation du projet mises en œuvre pour éclairer les décisions y afférant et soutenir l'intégration des options d'adaptation dans la planification du développement local ;	Réaliser l'activité 3.6.2	2017 - 2018
	<u>Activité 3.6.3</u> : Développer une stratégie de communication du projet.	Consolider les acquis%	2018
	<u>Activité 3.6.4</u> : Préparer des bulletins d'informations, des ateliers et des tables-rondes, etc., en vue de partager les enseignements partout à travers le pays, conformément à la stratégie de communication ;	Réaliser l'activité 3.6.4	2017-2019
	<u>Activité 3.6.5</u> : Organiser des visites d'échange entre les sites du projet et entre les agriculteurs afin de disséminer les techniques et leçons apprises du projet	Consolidation des acquis	2017-2018
	<u>Activité 3.6.6</u> : Contribuer de manière régulière aux plateformes en ligne ALM et Wiki Adapta dédiées à l'adaptation au changement climatique.	Consolidation des acquis	2017-2019

## **Références**

**AJUPE, 2015** : Élaboration de la stratégie d’approvisionnement en intrants agroforestiers et d’un plan d’action prioritaire pour le projet REMECC-GKM ; rapport d’étude, mai 2015 ; 144p.

**Auditeurs Associés, 2016** : Rapport de l’auditeur indépendant : Exercice clos le 31 décembre 2015 ; 18 mars 2016 ; 37p

**Auditeurs Associés, 2016** : Rapport de l’auditeur indépendant : Exercice clos le 31 décembre 2014 ; 25 mars 2015 ; 33p.

**BERCA-BAARA, 2015** : Élaboration du dispositif de suivi-évaluation-Communication du projet REMECC-GKM ; juin 2015 ; Rapport d’étude ; 77p.

**BERCA-BAARA, 2015** : Établissement de la situation de référence du projet REMECC-GKM ; Rapport d’étude ; janvier 2015 ; 133p.

**CERESCOR, 2015** : Rapport de la réunion du comité technique Restreint du projet REMECC-GKM : présentation de rapports d’études de consultants (BE et ONG) ; juin 2015 ; 8p.

**CEDD, 2015** : Rapport final sur l’élaboration de plans communautaires de gestion foncière et forestière et les outils de règlementation de quinze CR de GKM ; Rapport d’étude ; 2015 ; 203p.

**CIEFOD, 2015** : Formation des agents techniques et exploitants agricoles en changement climatique et en agroforesterie résiliente dans les préfectures de Gaoual-Koundara-Mali ; Rapport de consultation ; juillet 2015 ; 62p.

**Diallo, a. M, Mamadou C. G. Diallo, 2015** : Eévaluation des contraintes de l’agroforesterie en tant que mesure d’adaptation au changement climatique ; Rapport d’étude ; septembre 2015 ; 88p.

**DNDL, 2014** : Guide méthodologique 2ème génération : Boîte à outils ; 119p.

**DNM, 2015** : Zonage agro-hydro-climatique de la zone du projet ; 2014 ; 128p.

**GMC, 2015** : Élaboration de plan d’action agrométéorologique ; Rapport d’étude ; 2015 ; 30p.

**ONG-AGRETAGE, 2015** : Évaluation des systèmes agricoles dans les préfectures du projet REMECC-GKM ; 2015 ; rapport d’étude ; juin 2015 ; 95p.

**PEDD, 2015** : Plan de travail annuel (2015) ; mars 2015 ; 39p.

**PEDD, 2014** : Plan de travail annuel ; février 2014 (2014) ; 19p.

**PNUD FEM, 2012** : Renforcement de la résilience des moyens d’existence des communautés agricoles face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali ; Document de financement du projet-REMECC-GKM (Awards ID : 00072521 ; ID du projet 00085594 ; PIMS : 4615 ; GEF-4692) ; 121p.

**REMECC-GKM, 2016** : Rrésumé des études 2014-2016 ; octobre 2016 ; 56p.

**REMECC-GKM, 2016** : Bulletin d’information en agroforesterie du projet REMECC – GKM ; 25p

**REMECC-GKM, 2016** : Project Implementation Review (PIR), June 2016 ; 16p.

**REMECC-GKM, 2015** : Rapport annuel 2015 (Projet ID : 00072521) ; 13p.

**REMECC-GKM, 2015** : Procès-verbal de la revue annuelle de programme de coopération entre gouvernement guinéen et programme des nations unies pour le développement (PNUD), 8p.

**REMECC-GKM, 2015** : Rapport de mission de suivi-évaluation & communication des exploitations agroforestières 2015 ; octobre 2015 ; 31p.

**REMECC-GKM, 2015** : Rapport de la Réunion du comité de pilotage du Projet REMECC GKM ; septembre 2015 ; 11p.

**REMECC-GKM, 2015** : Rapport de mission Expert Genre ; août 2015 ; 9p.

**REMECC-GKM, 2015** : Rapport de la réunion du comité technique Restreint du projet REMECC-GKM Conakry, 11 Juin 2015 ; 8p.

**REMECC-GKM, 2015** : Rapport trimestriel d'activités Genre ; Mars 2015, 8p.

**REMECC-GKM, 2015** : Rapport Intermédiaire Expert Junior Spécialiste en Agroforesterie ; Déc. 2015 ; 4p.

**REMECC-GKM, 2015** : Rapport de mission de suivi-évaluation des activités de PTA 2014 ; janvier 2015 ; 12p.

**REMECC-GKM, 2014** : Rapport annuel 2014 (Projet ID 00072521) ; 24p.

**REMECC-GKM, 2014** : Rapport de l'atelier de lancement des activités du projet renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés face au changement climatique des préfectures de GAOUAL, KOUNDARA ET MALI-REMECC-GKM ; septembre 2014 ; 19p.

## 5. ANNEXES

### 5.1. Annexe 1 : Termes de Reference

#### **Recrutement d'un (e) consultant international (e), pour l'évaluation à mi-parcours du projet REMECC GKM**

<b>Location:</b>	Labé avec des déplacements sur les zones cibles du projet, GUINEA
<b>Application Deadline:</b>	12-Sep-16 ( <b>Midnight New York, USA</b> )
<b>Time left :</b>	11d 0h 43m
<b>Type of Contract :</b>	Individual Contract
<b>Post Level :</b>	International Consultant
<b>Languages Required :</b>	English French
<b>Starting Date :</b> (date when the selected candidate is expected to start)	15-Sep-2016
<b>Duration of Initial Contract :</b>	30 jours durables
<b>Expected Duration of Assignment :</b>	30 jours durables

#### **Background**

Les présents TDR entrent dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours des projets financés par le PNUD/FEM .La politique de suivi et évaluation (S&E) des projets PNUD-FEM se fait conformément aux règles et aux procédures du PNUD/FEM en matière de suivi et d'évaluation. .Tous les projets devant être mis en œuvre sur plusieurs années sont encouragés à réaliser des évaluations à mi-parcours. Outre qu'elle permet d'examiner de manière indépendante et approfondie les progrès au niveau de l'exécution, ce type d'évaluation est conforme aux décisions prises par le Conseil du FEM relativement à la transparence et à l'amélioration de l'accès à l'information pendant l'exécution.

Le projet intitulé Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés agricoles face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali (4615 PIMS), mis en œuvre par le PNUD se trouve dans sa troisième année de mise en œuvre. Le processus de l'évaluation à mi-parcours doit suivre les directives figurant dans le document Directives pour la conduite d'évaluation à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le FEM disponible sur les sites :

Le projet vise à protéger le secteur agricole et les communautés rurales vis-à-vis des effets négatifs du changement climatique. Les activités du projet sont axées sur des domaines revêtant une importance particulière pour la production agricole, et par conséquent, pour la sécurité alimentaire.

Il a pour objectif de : renforcer les capacités d'adaptation des populations vulnérables dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali, au regard des risques supplémentaires posés par le changement climatique, en particulier l'intensité et la fréquence accrue de la sécheresse.

#### **Les résultats spécifiques du projet sont :**

- Résultat 1 : Le renforcement des autorités locales et des institutions décentralisées leur permettant d'intégrer les questions de changement climatique dans les plans d'action régionaux de la PNDA à travers les plans de développement locaux (PDL), les plans annuels ou

pluriannuels d'investissement (PAI/MIP) et les budgets communautaires annuels (BCA) des 15 Communautés Rurales (CR) de développement les plus vulnérables de l'espace GKM ;

- Résultat 2: l'information agro-météorologique est produite et disséminée auprès des principaux acteurs des préfectures GKM en vue d'une agroforesterie résiliente au changement climatique;
- Résultat 3: Les options de subsistance communautaires sont rendus plus résilientes au climat dans les 15 CRD les plus vulnérables de Gaoual, Koundara et Mali.

Le projet intervient dans 3 préfectures dans le nord de la Guinée pour un budget total de 4.266.364 \$US dont 3.716.364 \$US du FEM, 300000\$US du PNUD et 250.000 \$US du Gouvernement Guinéen qui intervient aussi en nature à hauteur de 400.000\$US.

### **Objectifs de prestation**

L'évaluation à mi-parcours évaluera les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs et des résultats du projet, tels qu'énoncés dans le document de projet, et mesurera les premiers signes de réussite ou d'échec du projet, de manière à définir les changements qu'il faut opérer pour remettre le projet sur la voie de la réalisation des résultats escomptés. L'évaluation à mi-parcours examinera aussi la stratégie du projet et les risques concernant sa durabilité.

Description des tâches :

L'équipe chargée de l'évaluation à mi-parcours évaluera l'évolution du projet dans les quatre catégories mentionnées ci-après. Veuillez consulter le document Directives pour la conduite de l'évaluation à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le FEM pour obtenir une description détaillée de ces catégories.

### **Stratégie de projet**

#### **Conception de projet :**

Analyser le problème auquel s'attaque le projet et les hypothèses de base. Passer en revue les conséquences de toute hypothèse erronée ou de tout changement contextuel sur la réalisation des résultats du projet tel qu'énoncés dans le Document de projet.

Examiner la pertinence de la stratégie du projet et évaluer si c'est le moyen le plus efficace d'atteindre les résultats escomptés. Les enseignements tirés d'autres projets pertinents ont-ils été convenablement pris en considération dans la conception du projet ?

Étudier la façon dont le projet répond aux priorités du pays. Faire le point sur l'appropriation nationale. Le concept du projet est-il conforme aux priorités et plans nationaux pour le développement sectoriel du pays (ou des pays participants s'il s'agit de projets multi-pays) ?

Examiner les processus décisionnels : les points de vue des personnes qui seront concernées par les décisions du projet, de celles qui pourraient influencer sur les résultats et de celles qui pourraient contribuer à l'information ou à d'autres ressources visant le processus, ont-ils été pris en considération pendant la conception de projet ?

Examiner la mesure dans laquelle les questions pertinentes en matière de genre ont été soulevées pendant la conception du projet. Voir annexe 9 des Directives pour la conduite de L'évaluation à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le FEM pour obtenir d'autres instructions. Indiquer s'il y a des domaines de préoccupation majeure qui nécessitent des améliorations.

#### **Cadre de résultats/cadre logique :**

Procéder à une analyse critique des indicateurs et cibles du cadre logique du projet, évaluer la mesure dans laquelle les cibles à mi-parcours sont « SMART » (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinentes et limitées dans le temps), et proposer des modifications/révisions spécifiques aux cibles et indicateurs lorsque nécessaire.

Les objectifs, résultats ou éléments du projet sont-ils clairs, applicables dans la pratique et réalisables dans les délais fixés ?

Examiner si les progrès réalisés à ce jour ont produit, ou pourraient produire à l'avenir, des effets bénéfiques pour le développement (par exemple, génération de revenus, égalité des sexes et autonomisation des femmes, meilleure gouvernance, etc...) qu'il faudrait intégrer au cadre de résultats du projet et suivre annuellement.

S'assurer que l'on suit efficacement les aspects généraux en matière de développement et de genre du projet. Mettre au point et recommander des indicateurs de développement « SMART », notamment des indicateurs ventilés par sexe et des indicateurs faisant apparaître les effets bénéfiques pour le développement.

#### **Progrès vers la réalisation des résultats**

##### **Analyse de progrès vers les réalisations :**

Passer en revue les indicateurs du cadre logique à la lumière des progrès accomplis vers la réalisation des cibles de fin de projet, à l'aide de la Matrice des progrès vers la réalisation des résultats et les Directives pour la conduite de L'évaluation à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le FEM ; les progrès sont indiqués par couleur selon le principe des « feux tricolores » en fonction du niveau de progrès obtenus pour chaque réalisation ; formuler des recommandations pour les secteurs entrant dans la catégorie « Ne sont pas en voie de réalisation » (en rouge).

##### **Après analyse des progrès vers l'obtention des réalisations :**

- Comparer et analyser l'outil de suivi de départ du FEM avec celui réalisé juste avant l'évaluation à mi-parcours ;
- Identifier les obstacles entravant toujours la réalisation des objectifs du projet pour la période restante du projet;
- En passant en revue les effets bénéfiques du projet à ce jour, définir les moyens par lesquels on pourrait accroître ces effets ;
- Perspective liée au genre : évaluer la prise en compte de l'aspect genre dans la mise en œuvre des projets et faire des propositions d'amélioration.

##### **Mise en œuvre des projets et gestion adaptative**

- **Mécanismes de gestion :**
- Examiner l'efficacité globale de la gestion de projet telle qu'énoncée dans le Document de projet. Des changements ont-ils été apportés et sont-ils efficaces ? Les responsabilités et la structure hiérarchique sont-elles claires ? Le processus décisionnel est-il transparent et entamé en temps utile ? Recommander les améliorations à introduire ;
- Étudier la qualité d'exécution de l'organisme d'exécution/des partenaires de mise en œuvre et recommander les améliorations à introduire ;
- Étudier la qualité de l'appui fourni par l'organisme partenaire du FEM (PNUD) et recommander les améliorations à introduire ;
- Planification des activités :
- Passer en revue tout retard intervenu dans le démarrage et la mise en œuvre du projet, définir ce qui a causé ces retards et voir si les causes ont été éliminées ;
- Les processus de planification des activités sont-ils axés sur les résultats ? Si non, proposer des moyens de réorienter la planification des activités de manière à ce qu'elle soit axée sur les résultats ;
- Examiner l'application du cadre de résultats/cadre logique du projet en tant qu'outil de gestion et examiner tout changement qui y a été apporté depuis le début du projet.

##### **Financement et cofinancement :**

- Étudier la gestion financière du projet, en s'attachant particulièrement au rapport coût-efficacité des interventions.
- Passer en revue tout changement d'allocations de fonds résultant de révisions budgétaires, et évaluer l'adéquation et la pertinence de ces révisions.
- Le projet s'accompagne-t-il des contrôles financiers appropriés, notamment en matière de communication de données et de planification, permettant à la direction de prendre des décisions budgétaires éclairées et de verser les fonds en temps utile ?
- Sur la base du tableau de suivi du cofinancement à remplir, formuler des commentaires sur le cofinancement : le cofinancement est-il stratégiquement appliqué pour contribuer à la réalisation des objectifs du projet ? L'équipe chargée du projet organise-t-elle régulièrement des

réunions avec les partenaires de cofinancement en vue d'harmoniser les priorités de financement et les plans annuels de travail.

**Systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet :**

Examiner les outils de suivi actuellement utilisés : fournissent-ils les informations nécessaires ?

Impliquent-ils la participation des principaux partenaires ? Sont-ils alignés sur ou intégrés dans les systèmes nationaux ? Utilisent-ils les informations existantes ? Sont-ils efficaces ? Sont-ils rentables ? D'autres outils sont-ils nécessaires ? Comment pourraient-ils être plus participatifs et plus inclusifs ?

Étudier la gestion financière du budget de suivi et d'évaluation du projet. Les ressources allouées sont-elles suffisantes pour le suivi et l'évaluation ? Ces ressources sont-elles efficacement allouées ?

**Participation des parties prenantes :**

- Gestion des projets : les partenariats nécessaires et appropriés ont-ils été mis en place et renforcés avec des parties prenantes directes et indirectes ;
- Participation et processus menés par les pays : les parties prenantes gouvernementales aux niveaux local et national appuient-elles les objectifs du projet ? Jouent-elles toujours un rôle actif dans les décisions prises concernant le projet qui appuient l'efficacité et l'efficacité de la mise en œuvre du projet ;
- Participation et sensibilisation du public : dans quelle mesure la participation des parties prenantes et la sensibilisation du public contribuent-elles à faire progresser la réalisation des objectifs du projet .

**Communication de données :**

- Évaluer la manière à laquelle la direction du projet a fait part des changements découlant de la gestion réactive et les a notifiés au Comité de pilotage du projet ;
- Évaluer si l'équipe du projet et les partenaires se conforment comme il se doit aux exigences de communication de données du FEM (c'est-à-dire, les mesures prises pour donner suite à une mauvaise évaluation dans le PIR, le cas échéant) ;
- Évaluer la façon dont les enseignements tirés du processus de gestion réactive ont été étayés par des documents, communiqués aux principaux partenaires et intégrés par ces derniers.

**Communication :**

Examiner la communication interne avec les parties prenantes concernant le projet : la communication est-elle régulière et efficace ? Certaines parties prenantes principales sont-elles exclues de la communication ? Des mécanismes de retour d'informations existent-ils dans le cadre de la communication ? La communication avec les parties prenantes contribue-t-elle à sensibiliser ces dernières aux réalisations et aux activités liées au projet, et aux investissements pour la durabilité des résultats du projet .

Examiner la communication externe concernant le projet : des moyens de communication appropriés sont-ils en place ou en cours de mise en place, pour faire part au public des progrès accomplis dans le cadre du projet et de son impact escompté (existe-t-il un site Internet par exemple ? Ou le projet a-t-il mis en œuvre des campagnes appropriées de sensibilisation du public )

Aux fins de la communication de données, rédiger un paragraphe d'une demi page pour résumer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats du projet, en matière de contribution aux effets bénéfiques pour le développement durable et aux effets bénéfiques pour l'environnement mondial.

**Durabilité :**

Vérifier si les risques définis dans le Document du projet, L'évaluation annuel du projet /PIR et le module ATLAS de gestion des risques sont les plus importants et si les évaluations des risques sont appropriées et à jour. Dans la négative, expliquer pourquoi.

En outre, évaluer les risques pour la durabilité dans les catégories suivantes :

**Risques financiers pour la durabilité :**

Quelle est la probabilité qu'il n'y ait pas de ressources financières et économiques disponibles après la fin de l'aide du FEM (considérer que les ressources possibles peuvent provenir de sources multiples,

comme les secteurs public et privé, les activités génératrices de revenus, et autres financements pouvant être des ressources financières adaptées à la durabilité des réalisations du projet) .

**Risques socio-économiques pour la durabilité :**

Existe-t-il des risques sociaux ou politiques susceptibles de menacer la durabilité des réalisations du projet ? Quel est le risque que le niveau d'appropriation par les parties prenantes (y compris par les gouvernements et autres parties prenantes principales) ne soit pas suffisant pour permettre de maintenir les réalisations/bénéfices du projet ? Les différentes parties prenantes principales ont-elles conscience qu'il est dans leur intérêt de maintenir les bénéfices du projet ? La sensibilisation du public/des parties prenantes est-elle suffisante pour appuyer les objectifs à long terme du projet ? L'équipe du projet étaye-t-elle par des documents les enseignements tirés en permanence, et ces documents sont-ils communiqués aux parties concernées, lesquelles pourraient apprendre du projet et potentiellement le reproduire et/ou le reproduire à plus grande échelle à l'avenir.

**Risques liés au cadre institutionnel et à la gouvernance pour la durabilité :**

Les cadres juridiques, les politiques, les structures de gouvernance et les processus présentent-ils des risques qui pourraient menacer la durabilité des bénéfices du projet ? Lors de l'évaluation de ce paramètre, examiner également des systèmes/mécanismes exigés pour la responsabilité, la transparence et le transfert des connaissances techniques sont en place.

**Risques environnementaux pour la durabilité :**

Existe-t-il des risques environnementaux qui pourraient menacer la durabilité des réalisations du projet.

## **Duties and Responsibilities**

### **Résultats attendus/produits livrés**

- Rapport d'initiation de l'évaluation à mi-parcours : L'évaluateur apporte des précisions sur le calendrier et la méthode au plus tard deux semaines avant la mission d'évaluation ;
- Présentation : premières conclusions à la fin de la mission d'évaluation ;
- Projet de Rapport final : le Rapport complet, (selon le modèle demandé) avec les annexes dans un délai de trois semaines suivant la mission d'évaluation rédigé à l'aide des directives du PNUD et du FEM ;
- Rapport final : Rapport révisé en français et en anglais dans un délai d'une semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet.

### **Composition de l'équipe**

Une équipe composée de deux consultants indépendants conduira l'évaluation à mi-parcours - un consultant international qui est le chef d'équipe (ayant l'expérience des projets et des évaluations dans d'autres pays) et un consultant national. Les consultants ne peuvent pas avoir participé à la préparation, la formulation, et/ou la mise en œuvre du projet (y compris la rédaction du Document de projet) et ne devront pas avoir de conflit d'intérêts en relation avec les activités liées au projet.

## 5.2. Annexe 2 : Méthodologie de l'évaluation

### Contexte

Nous comprenons que, comme instruit dans le cadre de financement, tous les projets financés par le PNUD/FEM de grande taille font l'objet d'une évaluation à mi-parcours au cours de leur cycle de mise en œuvre, conformément aux règles et procédures du guide de suivi et d'évaluation des projets du PNUD/FEM.

Le projet de « Renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés agricoles face au changement climatique dans les préfectures guinéennes de Gaoual, Koundara et Mali (4615 PIMS) », se trouvant dans sa troisième année de mise en œuvre, il doit faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours. Cette évaluation sera menée conformément aux directives du document Directives pour la conduite d'évaluation à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le FEM.

Nous comprenons que ce projet vise à protéger le secteur agricole et les communautés rurales vis-à-vis des effets négatifs du changement climatique, à travers des activités axées, entre autres, sur la production agricole et la sécurité alimentaire. Les résultats spécifiques attendus du projet sont :

- **Résultat 1** : Renforcement des capacités des autorités locales et des institutions décentralisées pour leur permettre d'intégrer les questions de changement climatique dans les plans d'action régionaux de la PNDA à travers les plans de développement locaux (PDL), les plans annuels ou pluriannuels d'investissement (PAI/MIP) et les budgets communautaires annuels (BCA) des 15 Communautés Rurales (CR) de développement les plus vulnérables de l'espace GKM ;
- **Résultat 2**: L'information agro-météorologique est produite et disséminée auprès des principaux acteurs des préfectures GKM en vue d'une agroforesterie résiliente au changement climatique;
- **Résultat 3**: Les options de subsistance communautaires sont rendus plus résilientes au climat dans les 15 CRD les plus vulnérables de Gaoual, Koundara et Mali.

### Objectif de la mission

Le Consultant international conduira sa mission sous la supervision du Coordonnateur du projet et du PNUD en équipe avec le consultant national et mènera les tâches suivantes :

- i. évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs et des résultats du projet;
- ii. mesurer les premiers signes de réussite ou d'échec du projet;
- iii. définir les changements qu'il faut opérer pour remettre le projet sur la voie de la réalisation des résultats escomptés;
- iv. examiner la stratégie du projet et les risques concernant sa durabilité.
- v. évaluer l'évolution du projet en mettant l'accent particulièrement sur les aspects suivants :
  - Conception de projet;
  - Cadre de résultats/cadre logique;
  - Progrès vers la réalisation des résultats;
  - Mise en œuvre des projets et gestion adaptative;
  - Financement et cofinancement;
  - Systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet;
  - Participation des parties prenantes;
  - Communication de données;
  - Durabilité;
  - Analyser la gestion des risques

### **Livrables escomptés de l'évaluation**

Le consultant international avec l'appui du consultant national préparera et soumettra au PNUD-Guinée, les livrables suivants :

- Rapport d'initiation de l'évaluation à mi-parcours : L'évaluateur apporte des précisions sur le calendrier et la méthode au plus tard deux semaines avant la mission d'évaluation ;
- Rapport de fin de mission axé sur les premières conclusions et recommandations, à présenter et discuter avec les acteurs ;
- Rapport provisoire de l'évaluation : le Rapport complet, (selon le modèle demandé) avec les annexes dans un délai de trois semaines suivant la mission d'évaluation rédigé à l'aide des directives du PNUD et du FEM ;
- Rapport final de l'évaluation : Rapport révisé en français et en anglais dans un délai d'une semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet.

### **Composition de l'équipe d'évaluation**

L'équipe de l'évaluation sera composée de deux consultants indépendants qui conduiront l'évaluation finale. Le consultant international, chef d'équipe et doit avoir des connaissances et une expérience considérables concernant les programmes opérationnels du FEM.

### **Approche**

Le consultant mesure l'importance et la portée des conclusions et recommandations que le PNUD-Guinée et le Gouvernement attachent sur l'orientation des actions restantes du projet pour permettre d'atteindre les objectifs et les résultats visés par la mise en œuvre du projet. Pour ce faire, nous comptons mettre un accent particulier sur l'analyse de la pertinence du projet et de la conception du document de financement du projet et l'évaluation des progrès réalisés par le projet, sur la base d'une vérification contradictoire et selon les critères définis par le Guide d'évaluation à mi-parcours des projets financés par le FEM/PNUD, et en toute confidentialité des informations fournies. L'analyse sera basée sur des informations factuelles et données crédibles, fiables et mesurables.

L'évaluation sera menée de façon participative et inclusive tant au niveau centré que sur le terrain dans les 3 préfectures d'intervention, en impliquant l'ensemble des acteurs de mise en œuvre du projet et les partenaires du PNUD et FEM cofinancement du projet.

Au démarrage de la mission, l'équipe des consultants aura une séance de briefing avec les fonctionnaires chargés du projet au niveau du bureau national du PNUD-Guinée pour passer en revue les TDRs et s'entendre sur les modalités de conduite de la mission d'évaluation.

L'équipe aura des entretiens et interviews avec les différents acteurs du projet, particulièrement le PNUD/FEM, les équipes d'exécution du projet, les organes de décision, les autorités administratives et politiques centrales et de gouvernance locale et les partenaires de cofinancements. Tous ces acteurs seront consultés à différents niveaux d'intervention selon leurs rôles et leurs responsabilités.

Le consultant international maintiendra tout le long de l'évaluation une consultation permanente avec le PNUD et l'équipe de coordination du projet. Toutes les données collectées et informations fournies auprès des et par les acteurs devront être vérifiées et confirmées avant leur diffusion (en respectant le critère de confidentialité).

## Approche de l'évaluation

L'évaluation est menée de façon participative et inclusive tant au niveau central que sur le terrain dans les dans 3 préfectures d'intervention, en impliquant l'ensemble des acteurs de mise en œuvre du projet et les partenaires du PNUD et FEM cofinancement du projet.

Les consultants ont respecté les exigences et les directives de l'éthique et le code de conduite des Nations Unies pour l'évaluation des projets, en observant tout le long de la mission un esprit de neutralité et de confidentialité dans l'analyse des réalisations et les discussions avec les acteurs.

L'analyse est basée sur des évidences et des faits vérifiables, selon les critères définis par le Guide d'évaluation des projets financés par le FEM/PNUD. L'analyse des réalisations du projet est basée sur des informations factuelles et des données crédibles, fiables, mesurables, vérifiables et confirmées par les équipes du projet avant leur utilisation.

Au démarrage de la mission, l'équipe des consultants a un briefing et tenu des séances de travail avec les responsables nationaux chargés de la supervision et de la mise en œuvre du projet au niveau central, le bureau du PNUD-Guinée et l'UGP du projet pour avoir une compréhension des TDRs et convenir des modalités de conduite de la mission d'évaluation, ainsi que du calendrier de travail.

L'équipe a eu de nombreux entretiens et interviews avec les différents acteurs du projet, particulièrement le PNUD/FEM, la DNEDD, l'UGP-REMECC GKM, les équipes de terrain de l'exécution du projet, les organes de décision, les autorités administratives et politiques centrales et de gouvernance locale et les partenaires de cofinancements. Tous ces acteurs ont été consultés en fonction des responsabilités et des rôles qui leur ont été assignés aux différents niveaux d'intervention de la mise en œuvre du projet.

**242.** Le consultant international, en sa qualité de chef d'équipe, a maintenu tout le long de la mission d'évaluation des contacts permanents avec le PNUD et l'équipe de coordination du projet.

Les consultations et les interviews avec les principaux acteurs (personnel des services étatiques, institutions privées, agences de coopération, personnes ressources, etc.) impliqués dans la mise en œuvre du projet ont permis aux consultants de saisir le contexte et les enjeux de financement du projet, la pertinence des réalisations et des résultats obtenus par les équipes du projet, ainsi que les impacts et les bénéfices tirés par les populations bénéficiaires.

La méthodologie détaillée de l'évaluation figure à l'annexe 2.

## Critères de l'évaluation

La mission a évalué la conception et la mise en œuvre du projet sur la base des critères SMART, indicateurs des résultats, de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité des réalisations, conformément aux lignes directrices établies par le PNUD et le FEM telles que présentées dans le Guide de référence d'évaluations des projets PNUD/FEM : A cet égard, les consultants ont évalué les performances, les progrès et les résultats du projet à l'aide des critères définis comme suit :

- La Pertinence des objectifs du projet par rapport à la vision et aux objectifs de la politique nationale environnementale, de conservation de la biodiversité et de développement local, ainsi que la cohérence et la qualité de sa conception selon le contexte et circonstances données actuelles, ainsi que son alignement avec le programme opérationnel du FEM et les priorités stratégiques de son financement (notation : 1 à 2 : (1) Non pertinent ; (2) Pertinent) ;
- L'efficience de mise en œuvre, selon les normes et standards internationaux et nationaux des projets FEM, ainsi que selon lesquels les résultats ont été réalisés avec le minimum de coûts possibles (notation : 1 à 6 : (1) Non satisfaisant ; (2) Peu insatisfaisant ; (3) Modérément insatisfaisant ; (4) Moyennement satisfaisant ; (5) Satisfaisant et ; (6) Très satisfaisant) ;

- L'efficacité garantissant la réalisation des résultats et des objectifs attendus du projet (notation : 1 à 6 : (1) Non satisfaisant ; (2) Peu satisfaisant ; (3) Modérément satisfaisant ; (4) Moyennement satisfaisant ; (5) Satisfaisant et ; (6) Très satisfaisant) ;
- Les impacts potentiels sur les changements positifs et négatifs attendus, ainsi que risques anticipés et imprévus et les indications, preuves, signes que des progrès tangibles seront réalisés dans le sens de la réduction de l'érosion des ressources (notation : 1 à 3 : (1) Négligeable ; (2) peu significatif ; (3) Très significatif.) ;
- Les facteurs de Durabilité environnementale, sociale et financière des résultats après l'achèvement du projet, ainsi que la viabilité institutionnelle des organes de gestion mis en place (notation : 1 à 4 : (1) Non durable ; (2) Peu durable ; (3) Durable ; (4) très durable) ;

La durabilité, à courts et longs termes, des bénéfices globaux environnementaux et locaux et des impacts immédiats retombés socioéconomiques, a été analysée en tenant compte des considérations climatiques de la zone du projet, du niveau de dégradation actuelle de l'environnement naturel et du niveau de vulnérabilité socioéconomique des populations. La mission aussi analysé le niveau d'appropriation des réalisations par les autorités gouvernementales du pays et les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet, particulièrement par les bénéficiaires à la base, sur la base de leur degré d'implication, ainsi que la synergie et la complémentarité des actions du projet REMECC-GKM avec celles des autres projets prioritaires mis en œuvre par le PNUD et d'autres partenaires du GdG dans les trois préfectures.

### Choix des sites visités

Les visites de terrain ont été conduites sur des sites de référence sélectionnées sur la base des informations et données fournies par les équipes de terrain. Les deux consultants ont passé une semaine pour mener des analyses diagnostiques des réalisations, rencontrer et interviewer les populations bénéficiaires, les services techniques de l'état, les ONG et les autorités communales, préfectorales et régionales.

**243.** Ces sites ont été choisis à partir des critères suivants :

#### **1. Localisation :**

- **Région : 2 (Labé et Boké)**
- **Préfecture** : 3 (Mali, Koundara et Gaoual)
- **Communauté rurale** : 2 à 3 CR par préfecture
  - ✓ Gaoual (2 CR) : Kounsite et Koumbia
  - ✓ Koundara (3 CR): Termesse, Youkounkoun, Gingan
  - ✓ Mali (2 CR): Yembéring et Madina Wora
- **Villages** : 2-3 villages par Commune rurale dans un rayon de 20 km

#### **2. Réalisations :**

- Renforcement des Capacités (Composante 1) ;
- (2) Météo et climatologie (Composante 2) ;
- (3) Agro foresterie (Composante 3) : agrosylviculture ; agro-sylvo-pastorale, agro-pastorale : Champ extérieur, Tapades, Jardins, etc.
- (4) Elevage : bovins, petits ruminants, volaille, etc. ;
- (5) Qualité : bonne, moyenne et mauvaise
- (6) Genre : femme et homme
- (7) Zone agro-écologique

## Conduite de la mission d'évaluation

### Phases

La conduite des activités de l'évaluation est menée de façon séquentielle et complémentaire, à travers 4 phases, pour réaliser l'ensemble des prestations demandées dans les TDRs afin d'atteindre les résultats et les objectifs visés par l'évaluation à mi-parcours, comme suit :

**Phase 1(100) :** Démarrage, Cadrage et Planification de l'évaluation (durée : 5 jours, Conakry, Guinée)

**Phase 2(200) :** Visites de terrain, collecte des données et analyse-Diagnostic des sites (durée : 14 jours, sur le terrain)

**Phase 3(300) :** Analyse des résultats et des performances et partage des premières conclusions et recommandations de la mission (durée : 5 jours, Conakry, Guinée)

**Phase 4(400) :** Élaboration et Soumission des rapports complets (provisoire et final) de l'évaluation (durée : 7 jours, à domicile, Montréal, Canada)

Les activités à réaliser sont structurées en Unités de tâches exécutables interdépendantes (tableau 3, annexe 3).

Phase 1(100) Démarrage, Cadrage et Planification de l'évaluation

Unité de tâche 110 : Démarrage et Briefing

- i. Au niveau du bureau du PNUD-Guinée
- ii. Auprès de la Coordination du Projet

Unité de tâche 120 : Revue et analyse des documents de financement du projet et des différents rapports

Unité de tâche 130 : Amendement de la méthodologie et élaboration des grilles de collecte des données et questionnaires d'entretien avec les acteurs

### Référentiel de collecte de données

Rubriques	Types de données à recueillir	Sources à consulter	Procédures ou instruments de collecte
1. Objectifs et portées du projet			
2. Développement institutionnel et gestion du projet			
3. Renforcement des capacités des communautés locales et sensibilisation publique			
4. Gestion des données et des connaissances			
5. Ateliers formation et autres organises			
6. Exécution des composantes			

7. Analyse Diagnostique de la situation de base et à la fin du projet, études stratégiques, etc.			
8. Gestion des risques			

Au cours de l'étape d'administration de ces outils, une attention particulière sera accordée aux indicateurs SMART retenus pour le suivi de la mise en œuvre du projet.

Unité de tâche 140 : Élaboration et Validation du Rapport de démarrage et de la méthodologie et du calendrier de conduite de l'évaluation

Phase 2(200) : VISITES DES SITES, COLLECTE DES DONNÉES, ET ANALYSE DIAGNOSTIC

Unité de tâche 210 : Rencontre avec les acteurs nationaux, les autorités et institutions gouvernementales et partenaires

Unité de tâche 220 : Visite des sites et analyse diagnostique des réalisations

Le consultant visitera des sites représentatifs sélectionnés à partir de la liste que proposera l'unité de coordination du projet. Au niveau de chacune des zones d'intervention du projet, un certain nombre de sites bases sur cinq critères principaux des résultats :

- Très satisfaisant
- Satisfaisant
- Moyen
- Passable
- Mauvais (Échec) :

Unité de tâche 220 : Analyse-Diagnostique des sites et des réalisations

Phase 3(300) : ÉVALUATION DU CADRE DES RÉSULTATS ET DES PERFORMANCES DU PROJET

Unité de tâche 310 : Analyse de la conception du document de projet

Unité de tâche 320 : Gestion des ressources du projet

Unité de tâche 330 : Analyse de mise en œuvre et des performances du projet

Unité de tâche 340 : Évaluation du cadre des résultats et de l'efficacité

Le consultant international procédera à la notation de la conception et de la mise en œuvre du projet et l'appréciation des résultats sur la base des critères spécifiques et en utilisant le système de notation recommandée par FEM/PNUD :

- pertinence
- efficience
- efficacité
- impacts
- durabilité

**Critères de notation de l'évaluation des résultats et performances de mise en œuvre du projet**

<b>CRITÈRES</b>
<b>CONCEPTION PROJET : 6 : T.S; 5 : S ; 4 : MS ; 3 : MIS ; 2 : I ; 1 : TIS</b>
<b>Design global</b>
<b>Objectifs</b>
<b>Résultats</b>
<b>Matrice des résultats (Cadre logique)</b>
<b>EXÉCUTION DU PROJET : 6 : T.S; 5 : S ; 4 : MS ; 3 : MIS ; 2 : I ; 1 : TIS</b>
<b>Mise en œuvre globale</b>
Agence de mise en œuvre du FEM (PNUD)
Agence de Mise en œuvre du Gouvernement (Ministère)
Agence d'exécution nationale du Gouvernement (Institution nationale)
Coordination du projet (UCP)
Plan de travail et Budget annuel
<b>Exécution budgétaire</b>
<b>Suivi &amp; Évaluation</b>
<b>Performances des acteurs</b>
<b>RÉSULTATS : 6 : T.S; 5 : S ; 4 : MS ; 3 : MIS ; 2 : I ; 1 : TIS</b>
<b>Résultat global du projet</b>
Objectif du projet
Composante a
Composante b
Composante c
Composante d
Pertinence (2 : Pertinent ; 1 : Non pertinent)
Efficiences
Efficacité
Impacts
<b>Résultat global du projet</b>
Environnemental
Social
Économique
<b>IMPACTS DU PROJET : 3 : Significatif (S) ; 2 : Minime (M) ; 1 : Négligeable (N)</b>
<b>Résultat global du projet</b>
Amélioration des ressources naturelles
Environnement
Réduction stress environnemental
Politique Gouvernement changement climatique
Perception globale du public
Engagement des Communautés locales
Progrès vers la réalisation complète du projet et le changement global attendu

Unité de tâche 350 : Évaluation des contraintes & gestion des risques

Unité de tâche 360 : Évaluation de la durabilité

Unité de tâche 370 : Élaboration d'un aide-mémoire et présentation des conclusions et recommandations, débriefing (Conakry)

Phase 4 (400) : Élaboration et partage des conclusions, recommandations et rapports d'évaluation

Unité de tâche 410 : Élaboration et validation du rapport provisoire d'évaluation

Unité de tâche 420 : Commentaires et suggestions

Unité de tâche 430 : Correction, amendement et soumission du rapport final d'évaluation + annexes

Le Rapport final d'évaluation finale sera produit sur la base du rapport provisoire révisé et intégrant les suggestions faites par les différentes parties prenantes, incluant les documents annexes (Unité de tâche 410). Il sera accompagné par la fiche de réponse aux commentaires et la fiche des réponses aux recommandation

### 5.3. Annexe 3 : Calendrier et itinéraire de la mission

#### Programme de Mission de l'évaluation à Mi-parcours (Octobre-Novembre 2016)

Le tableau 5 ci-dessous présente le programme et le calendrier de la mission d'évaluation et des visites de terrain, du 31 Octobre au 22 novembre 2016. Ce calendrier est conçu sur la base des directives des Tirs, des résultats de la revue des documents et des rencontres avec le client, les partenaires et l'UCP du projet REMECC-GKM.

#### PROGRAMME DE LA MISSION D'ÉVALUATION À MI-PARCOURS

31/10/2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrivée à Conakry</li> </ul>
31/10/2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Briefing et Séance de travail avec PNUD, etc. ;</li> <li>• Rencontre avec Directeur National du Programme Environnement et Développement Durable</li> <li>• Documentation</li> </ul>
01/11/2016:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres avec les partenaires à Conakry : MEEF (CC, SG, DGA FSE, UC, COSIE...) ; MA (BSD-DGA),</li> <li>• Documentation</li> </ul>
02/11/2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séance de travail avec Coordonnateur du projet</li> <li>• Présentation du rapport de démarrage et cadrage de la mission</li> </ul>
03-08/11/2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation</li> <li>• Préparation visite de terrain</li> </ul>
15/11/2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voyage Conakry-Labé (400 Km)</li> </ul>
16/11/2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séance de travail avec l'UGP</li> <li>• Visite de courtoisie au Gouverneur</li> <li>• Rencontre avec DRA, DREEF, DRP, DRE, DRH, DRS, etc.</li> </ul>
16-19/11/2016 (Equip 1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voyage Labé-Mali (120 Km) (11/11/2016)</li> <li>• Rencontres avec les autorités de Mali</li> <li>• Visite des sites des CR : Semmering, Madian Word, Lebbeke</li> <li>• Débriefing</li> <li>• Voyage Mali-Labé</li> </ul>
16-18/11/2016 (Equip 2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voyage Labé-Koundara (266 Km)</li> <li>• Rencontres avec les autorités de Koundara</li> <li>• Visite des sites des CR de : Youkounkoun, Guingan et Terméssé</li> <li>• Débriefing</li> <li>• Nuit a Koundara)</li> </ul>
19-20/11/2016 (Equipe 2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voyage Koundara-Gaoual</li> <li>• Visite de sites de Kounsiel</li> <li>• Visite des sites de Koumbia</li> <li>• Débriefing</li> <li>• Voyage Gaoual-Labe</li> </ul>
20/11/2016	Séance de travail avec UGP-REMECC-GKM (10-18h) : Consultant International, Expert S&E et Expert Comptable
21/11/2016	Débriefing à Labé avec Gouverneur (8-9 heures)
	Débriefing avec Services techniques
	Visite station météorologie de Labé
	Séance de travail avec UGP-REMECC-GKM
22/11/2016	Voyage Labé-Conakry
23/11/2016:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport provisoire (conclusions et recommandations) (8 :00-13h)</li> <li>• Présentation (14 :00-16 h)</li> </ul>

24/11/2016	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Correction et intégration des observations</b></li><li>• <b>Remise du rapport provisoire</b></li><li>• <b>Débriefing</b></li><li>• <b>Fin de mission</b></li></ul>
25/11-05/12/2016	<b>Commentaires et suggestions PNUD et parties prenantes</b>
06-15/12/2016	<b>Correction, traduction, édition et dépôt du rapport final</b>

## 5.4. Annexe 4 : Sites de référence sélectionnés et visites par la mission d'évaluation

### Tableau 1 : Choix des sites visités (Préfectures, Communes rurales, villages et réalisations)

Les sites ci-dessous constitueront les sites de référence pour l'évaluation des actions menées sur le terrain par les équipes de terrain. Les deux consultants y passeront une semaine pour mener des analyses diagnostiques des réalisations et des rencontres et interviews avec les populations bénéficiaires, les services techniques de l'état, les ONG et les autorités communales, préfectorales et régionales.

Ces sites ont été choisis en étroite collaboration avec l'unité de coordination et les équipes de terrain du projet (REMECC-GKM), sur la base des critères suivants :

#### 3. Localisation :

- **Région : 2 (Labé et Boké)**
- **Préfecture** : 3 (Mali, Koundara et Gaoual)
- **Communauté rurale**: 2 à 3 CR par préfecture
  - ✓ Gaoual : Kounsitel et Koumbia
  - ✓ Koundara : Termesse, Youkounkoun, Gingan
  - ✓ Mali: Yembéring et Madina Wora
- **Villages** : 2-3 villages par Communauté rurale dans un rayon de 20km

#### 4. Réalisations: Possibilités de discuter des 3 résultats attendus du projet à savoir :

- (1) Renforcement des Capacités (Composante 1) ;
- (2) Météo et climatologie (Composante 2);
- (3) Agro foresterie (Composante 3): agro-sylviculture ; agro-sylvo-pastorale, agro-pastorale : Champ extérieur, Tapades, Jardins, etc.
- (4) Elevage : bovins, petits ruminants, volaille, etc. ;
- (5) Qualité: bonne, moyenne et mauvaise
- (6) Genre : femme et homme
- (7) Zone agro-écologique

**Résumé des sites sélectionnés et des types des réalisations**

PREFECTURE	COMMUNE RURALE	VILLAGE	CHAMP	TAPADE	AUTRE
<b>MALI</b>	<b>YEMBERING</b>	N'Dantari kadio	3 (B, Moy , Mau)	3 (B, Moy , Mau)	-
		Kourekare village	3 (B, Moy , Mau)	3 (B, Moy , Mau)	-
		??			Aviculture
		??	Champ (Bon : riz, arachide, fruitiers, etc.)		Elevage
	<b>MADINA WORA</b>	Koukou village	6 (B, Moy)	2 (Bonne)	
		Niongongui 4	-	1 (Moy)	1 Jardin
		Koumala	10 (bon, moyen et passable)	1 seule clôture	
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>1</b>
<b>GAOUAL</b>	<b>KOUNSITEL</b>	<b>Kony (Pont)</b>	1	1	Elevate
		<b>Kounsitel Centre</b>	1	1	Elevage
		<b>Bouméhoun Centre</b>	1	0	Elevage
	<b>KOUMBIA</b>	Ghadha Kondy	1	0	-
		<b>Ghadha Kondy (DaraBowé)</b>	1	0	-
		<b>HakoundéThiandhi (Dar Salam)</b>	1	1	-
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>KOONDARA</b>	<b>GUINGAN</b>	Au centre	1 B	0	Elevage
		Guingan 2	1 Moy	0	Elevage
		Gossikoumi	1 Mau	0	Elevage
	<b>TERMESSE</b>	Nandoumba		1 B	-
		Hamdallaye		1 Moy	-
		Tamouda		1 Mau	-
		Holladé	1 B, 2 Moy		Elevage
	<b>Youkounkoun</b>	<b>Apar</b>		1 B	-
		<b>Au centre</b>	1 Moy		-
		<b>Au centre</b>	1 Mau		-
		Ourakane	1 Moy		-
<b>1</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

## Détails de la sélection des sites

PREFECTURE	COMMUNE RURALE/VILLAGES	PROPRIÉTAIRES/SITES CHOISI	ACTIVITÉS					
			RCI	Mété o	Tapade	Champ Ext	Elevage	Autre
<b>Gaoual</b>			x	x	x	x	x	
	<b>Kounsitel</b>		x	x	x	x	x	
	<b>Kony (Pont)</b>	Dian Bhoie Touré			X	X	X	
	<b>Kounsitel Centre</b>	Mariama Kesso			x	X	X	
	<b>Bouméhoun Centre</b>	Lamarna Bangoura				x	x	
	<b>Koumbia</b>		x	x	x	x		
	GhadhaKondy	Ibrahima Sory Hany Diallo				x		
	<b>GhadhaKondy (DaraBowé)</b>	Aissatou Lamarana Diallo				x		
	<b>HakoundéThiandhi (Darsalam</b>	Kadiatou Diallo			x	x		
<b>Koundara</b>			x	x	x	x	x	x
	<b>Guingan</b>		x	x	x	x	x	
	<b>Au centre</b>	Aissatou Mané				Bon	x	
	Gossikoumi	Abdoulaye Gadiry Diallo				Passable	x	
	Guingan 2	Diallo Diariou				Moyen	X	
	<b>Termese</b>		x	x	x	x	x	
	Nandoumba	M.Kindi Daouda Diallo			Bon			
	Hamdallaye	Adama Hawa Diallo			Moyen			
	Tamouda	Ibrahima Diallo			Passable			
	Holladé	Mamadou Labbo Diallo				Bon	Elevage	
	<b>Hollade</b>	Youssouf Diallo				Moyen		
		Mamadou Samba Baldé				Moyen		
	<b>Youkounkoun</b>		x	x	x	x		
	<b>Apar</b>	Marie Lako			Bonne			
	<b>Au centre</b>	Sékou Camara				Moyen		
	<b>Au centre</b>	Nemotte Mané				Passable		
	Ourakane	Adama Badjeni				Moyen		
<b>Mali</b>			x	x	x	x		
	<b>YEMBERING</b>		x	x	x	x		

PREFECTURE	COMMUNE RURALE/VILLAGES	PROPRIÉTAIRES/SITES CHOISI	ACTIVITÉS					
			RCI	Mété o	Tapade	Champ Ext	Elevage	Autre
	N'dantari kadio	Mamadou Saliou Bah				Bon		
		T° Boubacar Diallo				Moyen		
		MR Tidiane Diallo				Moyen		
		Mamadou Yaya Diallo				Passable		
		Souleymane Diallo				Passable		
		Mariama Dian Diallo			Bon			
		Fatimatou Diallo			Moyen			
		Marlyatou Diallo			Moyen			
		Mariama Kindy Diallo			Passable			
	Kourekare village	T° Mamadou Ciré Diallo			Bon			
		Mody Aliou Kanté			Moyen			
		Mariama Diouldé Diallo			Passable			
		Mamadou Dian Diallo				Bon		
		Mariama Camara				Moyen		
		Ousmane diouldé Bah				Passable		
		Fatou Barry						Avicultur e
	????	Mamadou Saliou Bah				X (riz, arachide, fruitiers, etc.)	X (bovin + parc vaccin)	
	<b>MADINA WORA</b>		x	x	x	x		x
	Koukou	Oumar Camara				Bon		Jardin
		Samba Camara				Bon		
		Abdoulaye gooki Diallo				Bon		
		Adama Barry			Moyen			
		Oumar Ly			Moyen			
		Diariou Diallo			Bonne			
	Niongongui 4	Alhassane DIALLO				Moyen		

**Annexe 1 : Liste de présence à l'atelier de présentation et validation du rapport de démarrage.**

Liste de présence

No	Noms et Nom	Titre/Institution	Télé	Emergent
1	Aboubarou YOLLA	Expertise / PEDD	664 90 71 22	
2	Sarangba Diaby	Point Focal Ramee-GKM	657 59 73 29	
3	Ramadou Day Diello	STP Ramee/Kaindang	628 11 35 22	
4	A. Mounkoko Linnou-Diallo	Coordinatrice/REMECC-G KM	622-41-58-74	
5	Diello Ibbelaye Djibil	Agente de liaison/REMECC-GKM	664-00-61-51	
6	Ahmed Feyta FAYOURE	DG. Unité Climat	622 41-57-61	
7	Mamadou Tourkang	Chef section / DN Metro	621-50-67-93	
8	Ramadou Siré Camara	Chargé de Programme Env. PN4D	622 02 94 74	
9	M. Selly Camara	DN / PEDD	622 34 95 56	
10	M. Mamadou Maladho Sidibé	Consultant nat.	628 001 099	
11	M. Ousmane BOUCHE	Programme Officer (VNU)	624 98-19-67	
12	Ismaïl Z. Kounte	Geographe - Environnementaliste	628 91 74 39	
	maladho@gnouba@gmail.com			

### 5.5. Annexe 5 : Liste du personnel du projet

<b>LISTE EXHAUSTIVE DU STAFF, Y COMPRIS LE PERSONNEL SOUS CONTRAT AVEC LA PARTIE NATIONALE</b>						
#	Noms et Prénoms	Fonctions	Date de recrutement	Type de contrat	Grade	Date fin de contrat
<b>00085594 -Renforcement de la Résilience des Moyens d'existence des Communautés paysannes de Gaoual, Koundara et de Mali</b>						
1	Pr Mamadou Lamarana DIALLO	Coordonnateur National	1-juil.-14	SC PNUD	SB5	12/31/2016
2	Alpha Mamadou BALDE	Gestionnaire comptable et financier	1-juil.-14	SC PNUD	SB4	12/31/2016
3	Mamadou Tahirou BARRY	Expert National en Agroforesterie	1-oct.-14	SC NIM	SB4	12/31/2016
4	Soumaila Dan Baria	Expert International Agroforesterie		FT PNUD		7/31/2016
5	Marouanou DIALLO	Expert Suivi-Evaluation	1-oct.-14	SC NIM	SB4	12/31/2016
6	Alimoulaye BAH	Secrétaire Technique Mali	1-oct.-14	SC NIM	SB4	12/31/2016
7	Thierno Ibrahima DIALLO	Secrétaire Technique Gaoual	1-oct.-14	SC NIM	SB4	12/31/2016
8	Mamadou Oury DIALLO	Secrétaire Technique Koundara	1-oct.-14	SC NIM	SB4	12/31/2016
9	Fatoumata Cherif BARRY	Secrétaire	9-oct.-14	SC NIM	SB2	12/31/2016
10	Safiatou SOUMAH	Agent chargé du Genre	22-déc.-14	SC NIM	SB2	12/31/2016
11	Abdoulaye Djibril DIALLO	Agent de liaison	9-oct.-14	SC NIM	SB2	12/31/2016
12	Aboubacar CAMARA	Agent Coursier	9-oct.-14	SC NIM	SB1	12/31/2016
13	Aissatou Lamarana DIALLO	Agent Communautaire Développement Koumbia, Gaoual	4-janv.-16	SC NIM	SB1	12/31/2016
14	Habibatou CAMARA	Agent Communautaire Développement Foulamory, Gaoual	4-janv.-16	SC NIM	SB1	12/31/2016
15	Amadila BOIRO	Agent Communautaire Développement Sambailo, Koundara	4-janv.-16	SC NIM	SB1	12/31/2016
16	Diamady DIALLO	Agent Communautaire Développement Guingan, Koundara	4-janv.-16	SC NIM	SB1	12/31/2016
17	Mamadou Lamarana SQUARE	Agent Communautaire Développement Madina Wora, Mali	4-janv.-16	SC NIM	SB1	12/31/2016
18	Aissatou Lamarana DIALLO	Agent Communautaire Développement Hidayatou, Mali	4-janv.-16	SC NIM	SB1	12/31/2016

19	Barratou BALDE	Agent Communautaire Développement Madina Salambandè, Mali	4-janv.-16	SC NIM	SB1	12/31/2016
20	Alsény Somba DIALLO	Agent Communautaire Développement Yembéring, Mali	4-janv.-16	SC NIM	SB1	12/31/2016
21	Thierno Djouldé SYLLA	Chauffeur	9-oct.-14	SC NIM	SB1	12/31/2016
22	Alsény CAMARA	Chauffeur	9-oct.-14	SC NIM	SB1	12/31/2016
23	Abdoul Gadiry SIDIBE	Chauffeur	9-oct.-14	SC NIM	SB1	12/31/2016



GUI-National B0338 62160 10003-Glob 71200-Inte Execution						30,000	0	0	0	30,000
GUI-National B0338 62160 10003-Glob 71300-Loca Execution						20,000	0	27,717	0	- 7,717
GUI-National B0338 62160 10003-Glob 72100-Cont Execution						18,500	0	0	0	18,500
GUI-National B0338 62160 10003-Glob 74200-Audi Execution						4,000	0	0	0	4,000
GUI-National B0338 62160 10003-Glob 74500-Misc Execution						3,000	0	0	0	3,000
<b>TOTAL ACTIVITY 1:Local Authorities</b>						<b>75,500</b>	<b>0</b>	<b>27,717</b>	<b>- 89,273</b>	<b>47,783</b>
ACTIVITY 2:Informaion Aggro Meteolog	GUI-National B0338 04000 00012-UNIT 71600-Trav Execution					0	29	2,597	0	- 2,626
GUI-National B0338 62160 10003-Glob 71200-Inte Execution						99,000	0	15,444	0	83,556
GUI-National B0338 62160 10003-Glob 71300-Loca Execution						-	0	0	0	-
GUI-National B0338 62160 10003-Glob 71600-Trav Execution						53,601 7,695	0	0	0	53,601 7,695
GUI-National B0338 62160 10003-Glob 72100-Cont Execution						55,000	0	0	0	55,000
GUI-National B0338 62160 10003-Glob 72200-Equi Execution						5,400	0	0	0	5,400
GUI-National B0338 62160 10003-Glob 74100-Prof Execution						2,750	0	0	0	2,750
GUI-National B0338 62160 10003-Glob 74500-Misc Execution						1,200	0	0	0	1,200
<b>TOTAL ACTIVITY 2:Informaion Aggro Me</b>						<b>117,444</b>	<b>29</b>	<b>18,041</b>	<b>0</b>	<b>99,373</b>
ACTIVITY 3:Community Livelihood Opt	GUI-National B0338 62160 10003-Glob 71200-Inte Execution					9,500	0	0	0	9,500
GUI-National B0338 62160 10003-Glob 71300-Loca Execution						9,000	0	0	0	9,000

20-02-2015 13:02:03

Business Unit:	GIN10	Project:	00072521								
Budget Period:	2014	Budget Department/s:									

GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	71400-Cont	14,228	0	0	0	14,228	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	71600-Trav	35,652	0	16,409	0	19,243	46
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	72100-Cont	- 100,000	0	0	0	- 100,000	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	73400-Rent	4,500	0	0	0	4,500	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	74200-Audi	50,000	0	0	0	50,000	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	74500-Misc	2,000	0	0	0	2,000	0
<b>TOTAL ACTIVITY 3:Community Liveliho</b>					<b>24,880</b>	<b>0</b>	<b>16,409</b>	<b>0</b>	<b>8,471</b>	<b>66</b>
ACTIVITY 4:Project Management	GUI-National Execution	B0338	04000	00012-UNIT	71400-Cont	40,000	0	0	0	40,000

GUI-National Execution	B0338	04000	00012-UNIT	71600-Trav	0	0	3,264	0	- 3,264	0
GUI-National Execution	B0338	04000	00012-UNIT	72100-Cont	15,000	0	1,704	0	13,296	11
GUI-National Execution	B0338	04000	00012-UNIT	72200-Equi	41,175	0	1,621	0	39,554	4
GUI-National Execution	B0338	04000	00012-UNIT	72500-Supp	0	0	2,207	0	- 2,207	0
GUI-National Execution	B0338	04000	00012-UNIT	73400-Rent	0	0	1,295	0	- 1,295	0
GUI-National Execution	B0338	04000	00012-UNIT	74500-Misc	3,825	0	5,441	0	- 1,616	142
GUI-National Execution	B0338	04000	00012-UNIT	BA004-Vehi	0	9,763	62,688	0	- 72,451	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	16005-OFA-	0	0	0	90,667	0	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	71200-Inte	0	0	9,110	0	- 9,110	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	71300-Loca	0	0	144,591	0	- 144,591	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	71400-Cont	48,000	0	46,758	0	1,242	97
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	71500-UN V	30,000	0	0	0	30,000	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	71600-Trav	27,680	0	11,927	0	15,753	43
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	72100-Cont	12,000	0	24,979	0	- 12,979	208
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	72200-Equi	79,018	0	30,116	0	48,902	38
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	72300-Mate	0	0	1,182	0	- 1,182	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	72400-Comm	0	0	528	0	- 528	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	72500-Supp	2,000	0	1,498	0	502	75
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	72800-Info	0	0	11,043	0	- 11,043	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	73400-Rent	0	0	695	0	- 695	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	74100-Prof	0	0	11,797	0	- 11,797	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	74500-Misc	0	0	- 677	0	677	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	76100-Fore	0	0	421	0	- 421	0
GUI-National Execution	B0338	62160	10003-Glob	BA004-Vehi	0	5,012	32,180	0	- 37,191	0
<b>TOTAL ACTIVITY 4:Project Management</b>					<b>298,698</b>	<b>14,774</b>	<b>404,368</b>	<b>90,667</b>	<b>- 120,444</b>	<b>140</b>

<b>TOTAL FOR OUTPUT 00085594</b>					<b>516,522</b>	<b>14,804</b>	<b>466,535</b>	<b>237</b>	<b>35,183</b>	<b>93</b>
<b>FUND TOTAL FOR OUTPUT 00085594</b>										
			04000		100,000	9,792	80,816	0	9,392	91
			62160		416,522	5,012	385,720	237	25,791	94

<b>TOTAL FOR PROJECT 00072521</b>		<b>516,522</b>	<b>14,804</b>	<b>466,535</b>	<b>237</b>	<b>35,183</b>	<b>93</b>
<b>FUND TOTAL FOR PROJECT 00072521</b>							
	04000	100,000	9,792	80,816	0	9,392	91
	62160	416,522	5,012	385,720	237	25,791	94

20-02-2015 13:02:03

Business Unit: GIN10 Project: 00072521

Budget Period: 2014 Budget Department/s:

**Project Budget Balance Report - data definitions**

End of Report

### 5.7. Annexe 7 : Rôles et activités menées par les principales parties prenantes du projet

Partie prenantes	Description ou exemple	Rôles et activités menées
<b>Le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts</b>	Direction nationale des Eaux, Forêts et Environnement	A pleinement joué son rôle d'organe de tutelle de d'exécution du projet, tant au niveau national, régional que local. La DNEEF est membre du CNP et assiste à toutes les rencontres organisées par celui-ci.
	Direction nationale de l'Environnement et du Développement Durable	La DNPEDD assure la supervision directe de la mise en œuvre du projet et apporte son appui technique aux activités du projet. A cet effet, elle assure périodiquement des missions de suivi-évaluation et d'appui technique sur le terrain. Elle est également membre du CNP et assiste aux différentes réunions organisées par celui-ci.
	Direction générale de l'Unité climatique	Elle a participé et orienter les contenus des thématiques diffusées par les équipes du projet sur le terrain dans ses actions de sensibilisation et d'information et d'éducation environnementale des acteurs et des bénéficiaires
	Point Focal du FEM et point Focal de CCNUCC	En sa qualité de Point Focal du FEM, il a pratiqué aux activités du projet depuis son identification, son appropriation et mise en œuvre sur le terrain. Il est membre du CNP et participe aux différentes réunions de celui-ci.
<b>Ministère des Transports</b>	Direction Nationale de la Météorologie (DNM)	La DNM participe activement à la réalisation du projet, particulièrement pour ce qui concerne les activités de la composante 2. Des stations ont été équipées par le projet et qui sont gérées par les agents de la météorologiques même si celles-ci ne servent qu'à alimenter le système national de la météorologie. Toutefois, il faut noter les faibles capacités dont dispose cette direction tant au niveau national que sur le terrain qui fait que la plupart des observateurs des stations pluviométriques villageoises sont rémunérés par le projet, ce qui pose le problème de viabilité de ces stations pendant la période post-projet.
<b>Le Ministère de l'Agriculture</b>	Direction nationale de l'agriculture	Participe aux activités du projet en sa qualité de membre du CNP et pour apporter son appui technique. Toutefois, l'implication des services agents de la DRA, des Services techniques préfectoraux et des agents communaux est très nettement en-deçà des attentes. En effet, les activités de production agricole souffrent d'absence d'appuis techniques. Il est attendu que la situation évolue au cours des campagnes 2017-2019 pour permettre les actions d'intensification de la production agricole. Toutefois, la DNA et DRA participent aux différentes réunions du CNP

	Bureau de stratégie et de développement	Le rôle d'orientation stratégique de ce bureau reste très mitigé, car peu visible sur le terrain, avec peu d'amélioration notable sur le choix des spéculations agricoles et sur les systèmes culturaux. Toutefois, la DSD participe aux différentes réunions du CNP
<b>Le Ministère de l'Administration territoriale et des Affaires politiques</b>	La Direction nationale du développement local	La DNP a conduit avec la DMR (sans participation du CERACO) la révision des Plans de développement local pour intégrer les questions de changement climatique, mais sous forme contractuelle alors que le ministère s'était engagée à dégager des fonds au titre de sa contribution au cofinancement du projet qui devrait couvrir les coûts des interventions des agents. Malheureusement la mise en œuvre de ces plans pose problème, faute de moyens financiers. En outre, la DNDL participe aux différentes réunions du CNP.
<b>Le Ministère de l'Élevage</b>	Direction nationale de la production animale	L'appui attendu des organes de l'élevage tant au niveau national, régional que local reste très mitigé, car l'implication des agents est quasi- inexistant. Toutefois, la DNE participe aux différentes réunions du CNP
<b>Le Ministère de la Coopération internationale</b>	Direction nationale de la Coopération internationale	À part la participation aux différentes réunions du CNP, l'implication et le rôle joué par cette direction restent peu significatifs.
<b>Le Ministère d'État de l'Énergie et de l'Environnement</b>	Direction nationale de l'énergie	Aucune action concrète n'a encore été entreprise sur le terrain pour appuyer les activités du projet. Toutefois, la MEP espère que la situation pourrait s'améliorer au cours des campagnes de 2017-2019.
<b>Le Ministère de l'Économie et des Finances</b>	Direction nationale des Investissements publics	Le ministère de l'économie et des Finances a pleinement joué le rôle attendu de lui en étroite collaboration avec le PNUD. Toutefois, le ministère a contribué par la réfection des bâtiments du siège du projet, mais la mission ne dispose d'aucun montant à cet effet.
<b>Le Ministère des Affaires sociales, de la Promotion féminine et de l'enfance</b>	Directions régionales de Labé et Boké	Le projet, a mis un accent particulier, grâce à l'encadrement de l'expert en genre, sur une forte implication des femmes dans les activités productives du projet a été déterminante dans la réussite des actions d'amélioration de la production agricole à travers l'adoption des pratiques d'agroforesterie, la promotion des cultures maraichères, l'élevage des petits ruminants, l'aviculture (poules pondeuses, etc.) etc. Toutefois, l'implication des structures du ministère en charge de la promotion des femmes, est peu visible sur le terrain.
<b>PNUD</b>	Le Bureau pays du PNUD-Guinée	Le Bureau du PNUD-Guinée a pleinement joué son rôle d'agence de mise en œuvre du Projet en ne ménageant aucun effort pour accompagner l'exécution du projet à travers la gestion et l'allocation des ressources financières, le recrutement des agents et des consultants (nationaux et internationaux) du projet, conduisant des missions périodiques de suivi-évaluation des activités sur le terrain à travers l'unité Énergie et Environnement.

		Le projet a aussi bénéficié de l'appui du PAM, FIDA et d'autres organismes
<b>Groupes socioéconomiques (bénéficiaires directs), communautés locales</b>	Agriculteurs, leaders communautaires, OSC locales (FPFD, ONG locales).	Les mouvements de la société civile ont aussi pris dans les réalisations du projet à différents niveaux, soit à titre contractuel ou dans le cadre de leurs propres activités habituelles. Toutefois, il faut noter la faible organisation associative des populations, malgré les besoins évidents manifestés par les populations. Les équipes du projet sont conscientes de cette nécessité d'appuyer, au cours des prochaines campagnes, l'organisation des producteurs en collaboration avec la Fédération des producteurs du Fouta en association qui pourrait servir de levier stratégique.
<b>Institutions déconcentrées au niveau des préfectures et des Communes Rurales</b>	Les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali ainsi que 16 CR de ces préfectures.	Les équipes du projet ont bénéficié des appuis constants des autorités tant au niveau préfectoral que communal qui n'ont pas ménagé leurs efforts (malgré les difficultés de fonctionnement) pour appuyer les activités du projet. Elles ont tenu et animé de nombreuses réunions consacrées à des thématiques spécifiques du projet et lors des réunions périodiques de coordination au niveau de la préfecture et des communes rurales. Elles ont mené également des visites dans les villages pilotes du projet pour sensibiliser les populations et appuyer les actions du projet.
<b>Les systèmes de décision traditionnels</b>	Décideurs traditionnels, Conseil rural, Assemblées des villages.	Les équipes du projet ont privilégié l'implication des chefs des villages et coutumiers dans la mobilisation et la sensibilisation des populations sur la bonne gouvernance des ressources naturelles, la protection de l'environnement et l'engagement à adopter les paquets techniques introduits par le projet
<b>Les Instituts techniques et de recherche</b>	IRAG/Bareng et ANPROCA	Le centre IRAG-Bareng a fourni des semences améliorées de céréales qui ont été testées dans certains sites de Koundara. Les responsables du centre ont réaffirmé à la mission de l'EMP leur volonté de s'impliquer davantage dans l'accompagnement scientifique et technique des activités du projet pour contribuer à l'amélioration de la production agricole. Une liste des semences potentielles à diffuser auprès des producteurs est donnée à l'annexe 9. Les modèles agroforestiers nécessitent plus d'attention et une assistance scientifique et technique plus marquée dans le choix des espèces et des paquets techniques à promouvoir de la part de l'IRAG
<b>Les radios communautaires</b>	Radios communautaires des trois préfectures	Les radios communautaires des trois préfectures (Gaoual, Koundara et mali) ont diffusé des émissions sur les différentes thématiques (changement climatique, agroforesterie, gestion intégrée des ressources naturelles, etc.) et des interviews des agents du projet et des autorités sur les actions du projet REMECC-GKM

<b>ONG et Associations</b>	ONG locales et nationaux (VGD, AVDI, ADECOMA, ARSAMA, Ballal Guinée, INDIGO, FPDF)	Intervention de la Fédération des paysans du Fouta qui encadrent les exploitants dans certaines communes de Gaoual, Koundara et surtout de Mali en ce qui concerne la commercialisation de produits de rente (arachide, fonio, maïs, etc.) et des légumes et fruits ; La plupart des ONG ont participé aux activités du projet en tant que prestataires de service contractés par le projet
<b>Organisations privées</b>	Compagnies minières (Alliance Mining Commodity-AMC à Koumbia), Bureau BERCAA	Aucune intervention de compagnie minière dans la zone du projet. Bureau BERCA a été recruté comme consultante par le projet pour mener des études et élaboration de manuel
<b>Organisations de microfinance</b>	Agence de crédit rural ou de microfinance	Aucune action, car cette activité n'a pas été initiée (pour 2017-2018)

N.B : Les analyses et les observations ci-dessus s'appuient sur les résultats d'interviews menées auprès des responsables des différentes structures et sur le terrain auprès des STP, ACD et des populations bénéficiaires (Annexes 7 et 8).

## 5.8. Annexe 8 : Évaluation des réalisations du projet

### 5.8.1. Les résultats globaux

**244.** Il convient de rappeler que selon l'objectif global, il est attendu du projet en Mars 2018, de doter la Guinée d'un cadre stratégique opérationnel de renforcement des capacités en matière de sensibilisation des acteurs (décideurs politiques et des autorités administratives et des collectivités locales), d'intégration des aspects relatifs aux changement climatique dans le système de planification de développement local et de résilience des populations. À cet égard, les résultats de ce projet devront servir de modèle transférable aux autres régions du pays en matière de mise en œuvre de projets de résilience aux impacts des changement climatique des communautés et populations vulnérables.

**245.** Le tableau 7 ci-dessous donne l'état de réalisation (%) des activités, résultats et objectifs du projet

**Niveau de réalisation (%) des objectifs, des résultats, des activités et les extraits du projet.**

Résultats	Extraits	Activités	Évaluation du niveau de réalisation (%)	Observations	
<b>Objectif global</b> <b>Le renforcement des capacités d'adaptation des populations vulnérables dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali (GKM) aux risques supplémentaires posés par l'augmentation de l'intensité et de la fréquence de la sécheresse</b>	<b>Résultat 1 :</b> Le renforcement des autorités locales et des institutions décentralisées leur permettant d'intégrer les questions de changement climatique dans les plans d'action régionaux de la PNDA à travers les plans de développement locaux (PDL), les plans annuels ou pluriannuels d'investissement (PAI/MIP) et les budgets communautaires annuels (BCA) des 15 Communautés Rurales (CR) de développement les plus vulnérables de l'espace GKM ;		50%	Importants efforts réalisés qui ont produits des résultats satisfaisants à tous les niveaux d'acteurs et d'interventions. Mais du fait que le changement de comportement des populations en milieu rural prend du temps pour provoquer des réflexes et des initiatives, un accent particulier doit être mis davantage sur la sensibilisation, l'information, la formation et l'organisation des communautés et des populations, afin qu'elles saisissent les enjeux de changement climatique et adoptent les moyens et pratiques appropriés de renforcement de résilience pour une protection durable de l'environnement et d'amélioration de la production agricole et de sécurité alimentaire.	
	<b>Résultat 2 :</b> l'information agro-météorologique est produite et disséminée auprès des principaux acteurs des préfectures GKM en vue d'une agroforesterie résiliente au changement climatique			60%	Le projet a réussi à créer un important réseau de points de collecte des données météorologiques, mais manque de moyens humains de qualité et financiers suffisants auxquels est confrontée la DNM constitue un risque de pertes des acquis, ce qui fait que certains équipements achetés ne sont pas encore installés
	<b>Résultat 3 :</b> Les options de subsistance communautaires sont rendues plus résilientes au			80%	Un nombre suffisant de champs et tapades de démonstration a été réalisé et jugé largement suffisant. Les résultats obtenus sont

Résultats	Extrants	Activités	Évaluation du niveau de réalisation (%)	Observations
	climat dans les 15 CRD les plus vulnérables de Gaoual, Koundara et Mali			impressionnants et ont provoqué l'adhésion des populations aux activités du projet et commencent à encourager l'adoption des bonnes pratiques agroforestières en tant que moyen de résilience. Mais, il reste un important travail de valorisation des réalisations faites (intensification, diversification et appui en crédit mutuel.
<b>Composante 1 (Résultat 1) : Les autorités locales sont rendues techniquement fortes pour promouvoir un développement local résilient au changement climatique)</b>	<b>Produit 1.1:</b> 300 membres de conseils de CR, de conseils de Districts Urbains et agents d'institutions décentralisées du GKM sont sensibilisés sur les risques liés au changement climatique et formés sur comment intégrer ces risques et appuyer la mise en œuvre de l'agroforesterie dans l'exécution du plan d'action de la PNDA à travers les PDL, PAI et BCA	<b>Activité 1.1.1:</b> Identifier des partenaires techniques locaux pour la mise en œuvre simultanée des activités de sensibilisation et de formation dans les 16 CR.	100%	86 Cadres de services techniques déconcentrés formés come formateurs dans les préfectures GKM
		<b>Activité 1.1.2:</b> Préparer, en étroite collaboration avec les partenaires techniques sélectionnés, un ensemble d'outils pour la sensibilisation sur les risques liés au changement climatique et la formation (affiches, dépliants, kits de formation) qui seront utilisés par les partenaires du projet pour réaliser l'extrait 1.1	100%	Production de 1500 calendriers 2015, 1000 Chevalets, 1000 Dépliants, 3200 Brochures, Manuel du formateur, des scénarii en langue Nationale et alphabet latin
		<b>Activité 1.1.3:</b> Dans chacune des 16 CR, organiser un atelier initial pour sensibiliser les membres du conseil et le personnel sur les risques liés au changement climatique.	100%	Dans les 16 CR des formations réalisées par les formateurs formés sous la supervision du projet et du bureau d'études CIEFOD
		<b>Activité 1.1.4:</b> Dans chacune des 16 CR, tenir un second atelier de formation sur l'intégration des risques liés au changement climatique et appuyer la mise en œuvre de l'agroforesterie dans l'exécution du plan d'action de la PNDA à travers les PDL, PAI et BCA	100%	Dans les 16 CR des formations réalisées par les formateurs formés sous la supervision du projet et du bureau d'études CIEFOD
	<b>Extrait 1.2:</b> Les plans communautaires de gestion foncière et forestière et les outils réglementaires (droits et accords coutumiers)	<b>Activité 1.2.1:</b> Sur la base du premier atelier tenu dans chaque CR (voir activité 1.1.), aider les communautés à constituer une petite équipe composée de membres de la communauté, de personnel des institutions déconcentrées et de représentants des autorités locales, et qui va développer les outils et le plan de gestion.	100%	Formation des groupes d'appui conseil agricole dans les 16 CR

Résultats	Extrants	Activités	Évaluation du niveau de réalisation (%)	Observations
	<i>résilients au changement climatique sont développés pour la mise en application du zonage agro-hydro-climatique des préfectures GKM effectué dans le cadre de l'extrait 2.1 en vue d'orienter les activités agro-sylvo-pastorales vers les endroits les plus appropriés et de promouvoir l'agroforesterie comme stratégie de conservation des ressources naturelles dans les aires de production.</i>	<u>Activité 1.2.2</u> : Faciliter une première série de consultations communautaires pour identifier les attentes et les préoccupations des communautés, ainsi que le type de droit coutumier et d'outils de gestion à développer	100%	Élaboration d'un plan de gestion foncière et forestière dans 16 CR
		<u>Activité 1.2.3</u> : Développer des outils de réglementation basés sur AGIR et d'autres expériences. Le projet AGIR (2000 - 2005) a déjà appuyé la production d'un plan stratégique pour la gestion de l'aire protégée transfrontalière de Guinée- Guinée-Bissau (la section guinéenne de cette AP transfrontalière est située dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Boké).	00%	Élaboration d'un plan de gestion foncière et forestière dans 16 CR
		<u>Activité 1.2.4</u> : Organiser une deuxième série de consultations communautaires pour la validation des outils développés et la réalisation d'un accord sur les méthodes d'application et les pratiques de droit coutumier et des outils de gestion.	100%	Les plans de gestion foncière et forestière validés par les autorités locales, les services techniques et les bénéficiaires
		<u>Activité 1.2.5</u> : Assurer le suivi de la mise en œuvre des outils et veiller à leur efficacité sur le long terme en les adaptant aux réalités si besoin est. Se servir de cette expérience pour formuler des recommandations au gouvernement sur la conception des outils de gestion	30%	Mise en œuvre réalisée par les agents préfectoraux et communaux du dispositif de suivi-évaluation & communication et les STP
		<u>Extrant 1.3</u> : Les Plans de développement local (PDL), les plans annuels d'investissement (PAI) et les budgets communautaires annuels (BCA) des 15 Communautés Rurales de Développement (CRD) les plus vulnérables du GKM sont mis à niveau pour intégrer les risques liés au changement climatique et se positionnent pour faire face aux contraintes techniques, financières, organisationnelles et	<u>Activité 1.3.1</u> : Mener une étude approfondie des contraintes techniques, financières, organisationnelles et d'autres ordres, qui entravent le développement de l'agroforesterie en tant que stratégie d'adaptation.	100%
	<u>Activité 1.3.2</u> : Travailler en étroite collaboration avec chaque CR sur l'examen des documents de PDL/PAI et BCA, ainsi que les documents de projet mentionnés dans le contexte de base.	100%	Intégration des aspects du changement climatique dans les PDL par la DNDL, les autorités administratives et les élus locaux	
	<u>Activité 1.3.3</u> : Identifier les options de gestion des risques et de financement pour couvrir les coûts supplémentaires de l'adaptation nécessaire pour réduire les risques/vulnérabilités climatiques au-delà de la durée de cette initiative spécifique	00%		
	<u>Activité 1.3.4</u> : Sur la base de l'expérience et des connaissances dérivées de la prise en compte des préoccupations relatives au changement climatique, et des solutions pour faire face aux entraves au développement de l'agroforesterie comme stratégie d'adaptation dans la planification du développement local,	100%	Étude sur les contraintes de l'agroforesterie tant que mesure d'adaptation au Changement climatique et proposition de plan prioritaire	

Résultats	Extrants	Activités	Évaluation du niveau de réalisation (%)	Observations
	d'autres ordres qui entravent le développement de l'agroforesterie en tant que stratégie d'adaptation.	développer des directives pour le compte des autorités locales du GKM et d'autres préfectures en vue d'une intégration future du changement climatique dans le développement local.		
<b>Composante 2 (Résultat 2) : Les systèmes d'information du changement climatique sont établis pour orienter les pratiques d'agroforesterie résilientes au changement climatique)</b>	<b>Extrant 2.1:</b> Un zonage agro-hydro-climatique des préfectures GKM (terres, forêts et cours d'eau vulnérables, zones correspondant aux types de culture, de pâturage, cours d'eau pour l'irrigation, etc.) est élaboré et soumis aux autorités locales et décentralisées dans le cadre de l'appui au développement de PLD et de PAI prenant compte du changement climatique et la promotion de stratégies agro-forestières résilientes.	<b>Activité 2.1.1:</b> Consulter et établir des conventions avec les principales institutions (la DNM, la Direction Nationale de l'Agriculture, la Direction Nationale de l'Élevage, la Direction Nationale de la Faune et des Forêts et le Ministère des Mines, entre autres) capables de fournir des données climatiques, agronomiques, hydrologiques, topographiques, et d'utilisation des sols nécessaires pour le processus de zonage.	60%	Consultation réalisée par la DNM et le bureau d'études AGRETAGE
		<b>Activité 2.1.2:</b> S'attacher les services d'une institution qualifiée ou d'un cabinet spécialisé du secteur privé pour établir le zonage agro-hydro-climatique et produire un ensemble de cartes de la zone GKM, ainsi que les cartes détaillées de chacune des 16 CR du projet.	100%	Réalisation du Zonage agro-météorologique de la zone couverte par le projet
	<b>Extrant 2.2:</b> Un plan d'action agro-météorologique est développé et mis en œuvre dans les 3 préfectures de Gaoual, Koundara et Mali.	<b>Activité 2.2.1:</b> Déterminer les informations agro-météorologiques requises pour une agroforesterie résiliente au changement climatique.	100%	Étude réalisée par GUI-METEO CLIMAT
		<b>Activité 2.2.2:</b> Mener une évaluation des besoins en capacités afin d'obtenir les informations agro-météorologiques nécessaires.	100%	Réalisée par la DNM
<b>Activité 2.2.3:</b> Concevoir et organiser des actions de renforcement des capacités pour les principales institutions.		100%	Organisation d'un atelier national de formation des utilisateurs des données agro-météorologique	
		<b>Activité 2.2.4:</b> Organiser la production et la dissémination des informations agro-météorologiques prioritaires aux utilisateurs finaux appropriés	80%	Installation de 5 stations automatiques, 16 pluviomètres

Résultats	Extrants	Activités	Évaluation du niveau de réalisation (%)	Observations
				classiques et 190 pluviomètres paysans
	<i>Extrant 2.3. Des Groupes Pluridisciplinaires Opérationnels pour l'Assistance Agro météorologiques sont établis aux niveaux national, préfectoral et des CR (dans chacune des 15 CR les plus vulnérables).</i>	<u>Activité 2.3.1:</u> Établir un Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) au niveau national. Ce groupe va rassembler des experts en agro-météorologie, agriculture, élevage, hydrologie et protection des plantes.	00%	À réaliser aux années à venir
<u>Activité 2.3.2:</u> Établir des Groupes Multidisciplinaires Locaux opérationnels pour l'Assistance agro-météorologique - (GLAM) au niveau des préfectures.		70%	Le GLAM établi dans les Trois préfectures GKM ; Opérationnalisation en cours	
<u>Activité 2.3.3:</u> Établir des Groupes d'Assistance Agro-météorologiques (GAA) dans chacune des 16 CR les plus vulnérables en vue de coordonner la compilation des informations climatiques ainsi que la production et la dissémination des informations agro-météorologiques et l'appui en conseils dans les villages des CR, à travers les organisations communautaires, les ONG locales et les principaux représentants.		70%	Le GAA établi dans les 16 CR ciblées Opérationnalisation en cours	
<u>Activité 2.3.4:</u> Développer des directives opérationnelles et les TDR de tous les groupes mentionnés ci-dessus, en vue de s'assurer qu'ils disposent des informations nécessaires pour accomplir leur mission de manière efficiente et coordonnée.		00%	À réaliser aux années à venir	
<u>Composante 3 (Résultat 3) :</u> La promotion de l'agroforesterie adaptée au changement climatique est assurée dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali pour accroître la résilience des sources	Produit 3.1. Le kit de formation sur l'agroforesterie résiliente au changement climatique est élaboré et mis à la disposition de 1500 agriculteurs issus des 15 CRD les plus vulnérables dans les préfectures GKM	<u>Activité 3.1.1:</u> Développer l'ossature des kits de formation et approches relatives à l'agroforesterie résiliente au changement climatique et à la gestion durable des terres, en fonction des déficits de capacité identifiés au cours de la phase de préparation du projet.	100%	Kits de formation élaborés par le bureau d'études CIEFOD
		<u>Activité 3.1.3:</u> Dispenser des formations. Organiser un premier atelier de formation sur l'agroforesterie intégrée résiliente au changement climatique dans chaque CR, en présentant la base de l'agroforesterie et des pratiques en matière de GDT dans un contexte de changement climatique (voir encadré).	100%	Ateliers de formation réalisés dans les CR
		<u>Activité 3.1.4:</u> Développer une stratégie pour élargir les formations à un nombre plus important de bénéficiaires : formation de formateurs, visites d'échange, sélection des sites/villages de démonstration, plan de financement à adopter pour cette extension des formations	80%	86 formateurs formés ; 1414 bénéficiaires formés ; Organisation des visites d'échange entre les sites et les CR de chaque préfecture

Résultats	Extrants	Activités	Évaluation du niveau de réalisation (%)	Observations
communautaires de subsistance.)		<u>Activité 3.1.5</u> : Intégrer les connaissances générées à partir des sites pilotes locaux (produit 3.3) dans les kits de formation et approches révisés, et y consacrer une communication élargie et de la sensibilisation.	80%	Organisation des émissions interactives dans des radios privées et publiques ; Organisation des tables rondes avec les Radios Communautaires
		<u>Activité 3.2.1</u> : Établir une plateforme de discussions et d'échanges sur les questions et solutions agro-forestières techniques sous forme, par exemple, d'un bulletin trimestriel ou semestriel de l'agroforesterie	100%	Un bulletin semestriel élaboré ; Diffusion en cours
	<u>Extrant 3.2</u> . Un groupe d'appui en conseils composé de formateurs formés dans le cadre de l'extrant 3.1 et de membres désignés des GAA est établi pour apporter aux agriculteurs des conseils en agroforesterie résiliente au changement climatique.	<u>Activité 3.2.2</u> : Dans chacune des 16 CR, établir des groupes qui s'occuperont de l'appui quotidien en conseils et en recommandations à l'intention des agriculteurs sur le terrain, dans tous les villages des CR.	100%	Établissement d'un groupe d'appui conseil multidisciplinaire dans les 16 CR
		<u>Activité 3.2.3</u> : Développer un plan de travail et identifier l'équipement nécessaire pour rendre opérationnel ce groupe d'experts (bicyclettes, installations fixes de terrain, etc.)	00%	À réaliser aux années à venir
		<u>Activité 3.2.4</u> : fournir du matériel de travail aux groupes établis ;	00%	
		<u>Activité 3.2.5</u> : Développer une stratégie de durabilité pour les groupes, de sorte que leurs activités de conseil soient maintenues dans le long terme, après la fin du projet	00%	
		<u>Extrant 3.3</u> : 200 plantations communautaires sont soutenues (organisation paysanne, disposition des fermes, acquisition de semences et espèces d'arbres résilientes, gestion des plantations) pour appliquer les techniques d'agroforesterie résiliente au changement climatique dans les préfectures GKM	<u>Activité 3.3.1</u> : Sur la base des travaux effectués dans le cadre du produit 1.2 en matière de planification de l'utilisation des sols, des cartes développées dans le cadre du produit 2.1, et d'un ensemble de critères clairs, mener des consultations locales sur un nombre sélectionné de CR (6-10 CR recommandés au cours de la phase préparatoire du projet, à sélectionner en fonction de leur accessibilité et d'autres critères pertinents) et identifier les sites de démonstration convenables pour établir un minimum de 200 parcelles de démonstration d'agroforesterie, gérées par 200 agriculteurs différents.	100%
	<u>Activité 3.3.2</u> : Pour chaque site de démonstration, prendre connaissance du savoir et des pratiques au niveau local par le biais d'une étude approfondie des systèmes agricoles (sur la base des consultations et des observations sur le terrain, en se	100%	Étude des systèmes agricoles de la zone (AGRETAGE)	

Résultats	Extrants	Activités	Évaluation du niveau de réalisation (%)	Observations
		servant des informations réunies au cours de la phase préparatoire du projet).		
		<u>Activité 3.3.3.</u> : Sur la base de l'évaluation ci-dessus et à travers des approches participatives supplémentaires, développer des plans prioritaires d'adaptation locale pour les sites pilotes sélectionnés.	100%	Réaliser cumulativement avec l'étude des systèmes agricole
		<u>Activité 3.3.4.</u> : Mettre en œuvre les plans développés et exploiter des parcelles de démonstration agro-forestière.	60%	Valorisation des exploitations amorcées
		Activité 3.3.5. : Établir et mettre en œuvre un suivi et une évaluation participatifs, en appliquant une recherche-action et approche d'apprentissage par les agriculteurs.	100%	Un suivi évaluation participative des activités est réalisé par les agents de suivi, les STP, les élus et les autorités administratives
		<u>Activité 3.3.6</u> : Mener une évaluation des avantages financiers et économiques des options d'agroforesterie appliquées par les agriculteurs des sites pilotes en couvrant dans l'analyse les coûts et avantages potentiels de la commercialisation des produits agro-forestiers qui seront appuyés dans le cadre du produit 3.5.	00%	À réaliser aux années à venir
	<u>Extrant 3.4</u> : Une chaîne d'approvisionnement opérationnelle pour la production et la dissémination d'intrants agro-forestiers résistant à la sécheresse (arbres, semences et espèces animalières) est établie à Gaoual, Koundara et Mali	Activité 3.4.1. : En fonction des intrants requis pour les options d'agroforesterie soutenues par le LDCF, effectuer une analyse détaillée de la chaîne d'approvisionnement de ces intrants, dont par exemple une évaluation détaillée du cadre institutionnel existant (le système de la FPFD), de l'organisation actuelle de la chaîne d'approvisionnement et de l'accès des agriculteurs aux intrants.	100%	Une étude réalisées rapport disponible à l'UGP
<u>Activité 3.4.2.</u> : Élaborer une stratégie détaillée de développement de la chaîne d'approvisionnement et un plan d'actions prioritaires.		100%	Une étude réalisée cumulativement avec l'activité 3.4.1 par l'ONG AJUPE	
<u>Activité 3.4.3</u> : Former les producteurs et les fournisseurs d'intrants à la production, la gestion et la distribution des intrants nécessaires		60%	Formation de 48 pépiniéristes ; Appui de 19 pépiniéristes en semences et en matériel	
<u>Activité 3.4.4</u> : Développer les capacités (appui pour l'accès au micro-crédit et d'autres mécanismes financiers existants, appui à l'élaboration de plans d'affaires, appui institutionnel et organisationnel, formation technique pour la production, la gestion et la dissémination d'intrants.) des producteurs et		00%	À réaliser aux années à venir	

Résultats	Extrants	Activités	Évaluation du niveau de réalisation (%)	Observations
		fournisseurs d'intrants pour un développement plus poussé de la chaîne d'approvisionnement et sa durabilité (par ex. appuyer des initiatives de microfinance en étroite collaboration avec le projet Foniké du PNUD).		
	<i>Extrant 3.5. Une stratégie d'appui à la commercialisation des produits agro-forestiers est mise en œuvre dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali</i>	<u>Activité 3.5.1</u> : Sur la base de l'analyse du système agricole (extrant 3.3), de l'évaluation de base, d'autres consultations avec les agriculteurs et études, développer une stratégie générale pour la commercialisation des produits agro-forestiers.	00%	À réaliser aux années à venir
		<u>Activité 3.5.2</u> : Évaluer les besoins des acteurs de la chaîne d'approvisionnement en termes de transformation, de gestion de la qualité, de gestion des affaires, de crédit financier, etc., en vue de développer les capacités des acteurs locaux (en particulier les agriculteurs) pour établir des gammes de produits tels que décrit au 3.5.1.	00	À réaliser aux années à venir
		<u>Activité 3.5.3</u> : Appuyer le développement des filières pour un nombre restreint de produits à fort potentiel en répondant aux besoins identifiés dans les activités 3.5.1 et 3.5.2 à travers une expertise technique et de de gestion, des investissements, l'accès au crédit, etc.	00%	À réaliser aux années à venir
		<u>Activité 3.5.4</u> : Assurer le suivi des résultats obtenus, évaluer l'efficacité des activités pilotes et émettre des recommandations en vue d'améliorations	00%	À réaliser aux années à venir
		<u>Extrant 3.6.</u> : Les enseignements tirés de la mise en œuvre des mesures-pilotes d'adaptation et des activités génératrices de revenus résilientes au changement climatique sont codifiés et disséminés	<u>Activité 3.6.1</u> : Élaborer un système pour rassembler et consigner les leçons apprises (étroitement lié au système de suivi et d'évaluation du projet) et identifier des partenaires compétents pour établir le système.	100%
		<u>Activité 3.6.2</u> : Entreprendre l'analyse coûts-avantages des options d'adaptation du projet mises en œuvre pour éclairer les décisions y afférant et soutenir l'intégration des options d'adaptation dans la planification du développement local ;	00%	À réaliser aux années à venir
		<u>Activité 3.6.3</u> : Développer une stratégie de communication du projet.	100%	Stratégie de Communication disponible à l'UGP
		<u>Activité 3.6.4</u> : Préparer des bulletins d'informations, des ateliers et des tables-rondes, etc., en vue de partager les	00%	

Résultats	Extrants	Activités	Évaluation du niveau de réalisation (%)	Observations
		enseignements partout à travers le pays, conformément à la stratégie de communication ;		
		<u>Activité 3.6.5</u> : Organiser des visites d'échange entre les sites du projet et entre les agriculteurs afin de disséminer les techniques et leçons apprises du projet	100%	
		<u>Activité 3.6.6</u> : Contribuer de manière régulière aux plateformes en ligne <i>ALM</i> et <i>Wiki Adapt</i> dédiées à l'adaptation au changement climatique.	100%	Chaque année, les informations sur le projet sont renseignées

## 5.8.2. Résultats et acquis par composante

### 5.8.2.1. Composante 1 : Les autorités locales sont rendues techniquement fortes pour promouvoir un développement local résilient au changement climatique.

L'UGP en collaboration avec les parties prenantes et les prestataires de services a mené des activités de sensibilisation et d'information des acteurs et du public, de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des acteurs à travers des ateliers de formation, des réunions et des discussions sur les aspects de changement climatique.

L'analyse des rapports du projet (annuels, PIR et de missions de suivi-évaluation, etc.), ainsi que des comptes rendus des discussions menées par la mission d'EMP avec les acteurs sur le terrain, met en évidence d'importants résultats produits par le projet à travers les activités menées dans les Cr des trois préfectures :

- i. Guide d'adaptation aux changement climatique et de formation de 88 participants (composés d'agents techniques et exploitants agricoles) en changement climatique et en agroforesterie résiliente dans les préfectures de Gaoual-Koundara-Mali (Bureau CIEFOD, 3-7 mai 2015) ;
- ii. Guides du formateur (150 exemplaires), manuel de l'apprenant en poular avec alphabet harmonisé (450 exemplaires) et 2200 brochures sur les scénarii climatiques et l'agroforesterie en poular (caractères arabes) ;
- iii. Production, édition et distribution de dix-neuf (19) cartes thématiques présentant les principales zones de cultures, d'élevage, de forêts, les courbes de niveau, les jours de début et de fin de la saison des pluies due la zone du projet ;
- iv. Situation de Référence du Projet (BERCA BAARA)
- v. Situation de référence du projet (2014) ;
- vi. Les plans de gestion foncière et forestière des 16 CR de la zone du projet (2015) ;
- vii. Les plans communautaires de gestion foncière et forestière et les outils de règlementation des 16 CR de la zone du projet (CEDED) ;
- viii. Les systèmes agricoles actuels et les mesures d'adaptation aux impacts négatifs du changement climatique (2015) ;
- ix. L'intégration du changement climatique dans les Plans de développement local (2015 et 2016) ;
- x. Dispositif de Suivi-Évaluation-Communication du projet (BERCA BAARA).
- xi. 1414 paysans bénéficiaires ont été sensibilisés aux effets et à la résilience des changement climatique ;
- xii. Des agents de la Direction National de Développement Local et des services décentralisés des préfectures de Gaoual, Koundara et Mali ont été formés sur l'intégration des questions de changement climatique dans les Plans de Développement Local de 16 Communes Rurales ;
- xiii. Révision et intégration des aspects changement climatique dans les PDL de huit CR Plan d'action agro météorologique de la zone du projet (DNLD) ;
- xiv. 86 formateurs dont 6 femmes formés sur une cible de 300, composés d'agents des Services techniques (directions de l'environnement, de l'agriculture, de l'élevage, etc.), les STP et ACD (encadrant les villages appuyés par le projet), ainsi que des élus locaux et les populations bénéficiaires des Communes rurales de Kounsitel, Wedou MBour and Malanta in Gaoual ; Youkounkoun and Termesse in Koundara ; Balaki, Toubra and Lebekere in Mali ;
- xv. Nombre plans gestion forestière et outils de règlementation des terres développés et intégrant CC : 16 plans de gestion élaborés sur 15 prévus ;
- xvi. Les préoccupations en matière de moyens d'existence de 60 femmes (leaders, propriétaires de parcelles, membres de groupements associations, etc.) ;

Toutes les CR Pilotes disposent maintenant de PDL prêt à mettre en œuvre sous la responsabilité des maires. Les PDL ont été élaborés pour une période de 3 ou 4 ans et arrivent à échéance en décembre 2014/2015.

### **5.8.2.2. Composante 2 : Les systèmes d'information du changement climatique sont établis pour orienter les pratiques d'agroforesterie résilientes au changement climatique.**

Selon les résultats de l'analyse-diagnostique de la situation de référence, les trois préfectures de Gaoual, Koundara et Mali font parmi des zones les plus vulnérables en matière de changement climatique, en raison de leur position en zone soudano-sahélienne. L'analyse des données disponibles, entre 1961-2010, révèle un rétrécissement des isohyètes du nord au sud, avec d'importantes variabilités interannuelles et spatiale des précipitations moyennes et une augmentation des températures moyennes annuelles.

Selon les résultats de ces enquêtes de référence, les risques majeurs liés aux changement climatique identifiés dans la zone du projet sont, entre autres :

- i. des perturbations du régime des précipitations, caractérisées par (i) une installation tardive des pluies, (ii) des arrêts prolongés des pluies, (iii) un déficit global des quantités de pluies par rapport à la moyenne habituelle,
  - ii. une augmentation de la fréquence et de l'intensité de la sécheresse récurrente qui se traduit par (i) des températures plus élevées (avec des pics en mars-mai), (ii) une diminution du nombre de jours de pluies et (iii) une saison humide plus courte ;
  - iii. des tempêtes et tornades violentes avec des effets néfastes sur les cultures agricoles et sur les habitations précaires, comme en 2014 où des toits des cases ont été endommagés et des arbres déracinés, notamment dans la Commune Rurale de Wedou M'Bour
- ✓ des perturbations sur le calendrier cultural, avec un décalage (retards fréquents) des périodes des semis dans les plaines et bas-fonds, des attaques des cultures par les termites et autres insectes nuisibles, la baisse des rendements agricoles, la perte des récoltes, etc.
  - ✓ le tarissement des cours d'eau (marigots, mares, nappes phréatiques superficielles, puits agropastoraux, etc.) ;
  - ✓ déficit hydrique prolongé des sols, entraînant la mortalité des arbres (forestiers, fruitiers), la dégradation des pâturages et la prolifération des maladies virales, etc.

En plus des impacts de ces changement climatique, la situation d'ensemble est devenue très préoccupante à cause de l'absence d'infrastructures adéquates de mesure et suivi de l'évolution des paramètres météorologiques, de collecte et de transfert des données climatiques, en raison de la vétusté des équipements et du délabrement des stations météorologiques existantes dans les trois préfectures (Gaoual, Koundara et Mali) du projet. En outre, la DNM manque également de personnel qualifié suffisant pour réaliser les mesures et constituer un maillage adéquat sur l'ensemble de la zone du projet.

Dans le but de remédier à cette situation critique et de maîtriser les variations et impacts des changement climatique sur les systèmes de production agricole et développer les stratégies de résilience des populations, le gouvernement et le PNUD/FEM ont cru devoir accorder une attention particulière sur la réhabilitation du système météorologique dans la zone du projet REMECC-GKM. Les activités menées au titre de cette composante visent donc à doter la DNM des conditions adéquates de mesure, collecte, traitement et diffusion des données climatiques sur l'ensemble de la zone du projet, à travers (i) un appui en matériel et équipements de mesures automatiques et de pluviomètres classiques, ainsi que la réhabilitation des stations météorologiques au niveau des chefs-lieux des trois préfectures et l'installation de pluviomètres classiques dans les Communes rurales et des sites des villages pilotes.

Comme rapporté dans les différents rapports et confirmé par la mission lors des visites de terrain, le projet a aidé la Direction nationale de la Météorologie à acquérir et installé :

- iv. 5 stations entièrement dotés d'équipements modernes de mesure automatique des paramètres climatiques (températures, précipitations, insolation, vitesse du vent, évaporation, etc.), installés au niveau des anciennes stations (réhabilitées) de Gaoual, Koundara et mali ;
- v. 16 (sur 15 prévus) postes pluviomètres installés et fonctionnels au niveau de 16 communes rurales ;
- vi. 350 pluviomètres classiques (paysans) achetés et dont 190 ont été installés et sont fonctionnels sur des champs des paysans encadrés par le projet ; contre 500 pluviomètres prévus pour assurer un bon maillage de collecte des données climatiques) ;
- vii. 600 personnes touchées, mais non évaluées (Agriculteurs, Éleveurs et forestiers).

Tous ces équipements installés dans les différents sites ont permis de collecter et de transmettre automatiquement des données centralisées au niveau de la DNM à Conakry, contribuant ainsi à la consolidation du système national météorologique du pays.

Pour faire face aux difficultés rencontrées par la DNM pour mener à bien les activités, l'UGP a réalisé au niveau opérationnel et technique, entre autres :

- viii. Plan d'Action Agro météorologique du Projet (GUIMETO)
- ix. Manuels de formation sur les changement climatique et l'agroforesterie (CIEFOD)
- x. Zonage agrohydroclimatique de la zone du projet (DNM)
- xi. Rapports annuels et trimestriels du projet (UGP)
- xii. Rapport de Suivi-Évaluation du Projet (BERCAA).
- xiii. 5 Stations automatiques fonctionnels sur 10 prévues
- xiv. Organisé des sessions de formation qui ont permis de renforcer les capacités de 123 cadres dont 11 femmes, dont 41 formés en matière d'utilisation des données agro météorologie, 48 agents en économie du changement climatique (48) et 34 agents en utilisation des outils de planification du développement local.

### **5.8.2.3. Composante 3 : La promotion de l'agroforesterie adaptée au changement climatique est assurée dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali pour accroître la résilience des sources communautaires de subsistance.**

Les effets des changement climatique endémiques de la zone du projet depuis le début des années 1972, ont très fortement marqué les écosystèmes naturels et les écosystèmes d'existence et de survie des populations de la zone du projet, notamment au niveau de l'habitat, de la productions agricole et animale, des ressources forestières, les ressources en eau de surface et profonde, des revenus et de la sécurité alimentaire.

Selon l'étude de référence, l'agriculture et l'élevage constituent les principales activités pratiquées par la majeure partie des populations, sous forme d'exploitation de type familial, avec des pratiques traditionnelles ou peu équipées dont la stratégie est fondée sur la subsistance sur des superficies généralement inférieures à ½ Ha (1-4 ha, en champs ouverts), avec des rendements très faibles.). La production agricole est souvent associée à l'élevage extensif basé sur la vaine pâture, même si la tendance est à la réduction du nombre de bétail et de stabulation des bovins (production de lait) et des petits ruminants (ovins et caprins, considéré comme une forme d'épargne surtout pour les femmes).

Tenant compte de cette situation climatique critique, des faibles capacités institutionnelles et financières du pays, le Gouvernement et le PNUD/FEM, dans le cadre de financement de ce projet REMECC-GKM, ont accordé une grande importance à l'adoption de bonnes pratiques agroforestières comme moyens de renforcement des capacités de résilience des populations vulnérables, particulièrement les femmes, afin d'assurer une protection durable de l'environnement et sécuriser la production agricole.

Étant donné la dégradation physique (érosion) et chimique (fertilité) des sols, et les changements récurrents du climat (températures élevées, déficit et variabilité de la pluviométrie, etc.), le choix de l'agroforesterie offre des avantages comparatifs, dans le sens qu'elle est à la portée des petits paysans et associe sur une même surface limitée les cultures agricoles, les arbres et l'élevage dont les interactions permettent de maintenir la fertilité des sols et de protéger les terres contre la dégradation. D'ailleurs, l'agroforesterie a été identifiée comme la première priorité du PANA de la Guinée et est traditionnellement pratiquée dans la zone d'intervention du projet REMECC-GKM.

Les efforts d'adaptation aux changement climatique étant transversaux, dans le but d'apporter des réponses immédiates aux contraintes de survie des populations, l'UGP a mis l'accent sur l'adoption des bonnes pratiques de l'agroforesterie à travers la zone du projet et sur le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs, particulièrement les autorités des collectivités locales en charge du développement local et des structures communales d'encadrement technique des producteurs. Pour ce faire, l'UGP et ses équipes ont privilégié dès le démarrage du projet, la sensibilisation, l'information, la communication et la diffusion des bonnes pratiques agroforestières (identifiées et mises en œuvre par le projet REMECC-GKM), en mettant un accent particulier sur les alternatives qu'elles offrent aux petits producteurs en matière de protection et gestion durable des ressources naturelles (eau, sol et forêts) dans les zones déjà fragiles couvertes.

L'UGP a mis l'accent sur la promotion des pratiques ci-dessous, sélectionnées au regard de leurs capacités potentielles à atténuer les effets néfastes prévisibles du changement climatique (sécheresses récurrentes, inondations, fortes températures, vents violents, ensablements), leur facilité de mise en œuvre et intégration dans les champs paysans et opportunités d'optimiser leurs impacts positifs sur le bien-être des populations et le maintien des équilibres des écosystèmes (Selon la stratégie du projet définie dans le bulletin Agroforesterie (Octobre 2016, Vol-1) .

Au niveau stratégique le projet a développé un important volet de sensibilisation des acteurs sur les impacts néfastes des systèmes actuels de production et l'avantage de l'adoption de bonnes pratiques agroforestières, entre autres : défrichement contrôlé, association cultures et arbres, jachères améliorées.

Dans le cadre d'autonomisation financière des femmes, l'UGP a organisé une formation sur les pratiques de maraichage, précédée d'une mission d'identification des besoins et des participants dans les trois Préfectures, en Avril 2016. Les objectifs de cette formation sont de renforcer leurs capacités en maraichage et des ACD en matière de production maraichage et de traitement phytosanitaire contre les attaques des insectes et parasites dans les périmètres maraichers.

Parmi les nombreuses réalisations relatives au renforcement des capacités, le projet a, entre autres :

- i. développé les thématiques suivantes: (i) les effets et les pratiques de résilience des changement climatique ; (ii) l'utilisation des données météorologique (pluviométrie et la maîtrise de la distribution des précipitations) ; (iii) les techniques de pépinière forestière et fruitière et la plantation et entretien des arbres ; (iv) la fertilisation organique et la construction de compostières ; (v) les pratiques des cultures fourragères, (vi) l'aviculture (entretien et alimentation des poules) ;
- ii. créé des pépinières sont utilisées pour produire des plants forestiers, fruitiers, vivriers et herbes fourragères ;
- iii. introduit des pratiques de jachères améliorées à l'aide d'espèces ligneuses à croissance rapide et fixatrices d'azote : *Cajanus cajan* (pois d'angole, Nièbè daridhè), *Harrungana madagascariensis* (Soungala), *Amnisophylea Laurina* (Kansi), *Albizia guimmifera* (Maaro nai), *Flemingia macrophylla*, *Leucaena leucocephala*, *Moringa oelifera*, *Acacia auriculiformis* (Kassia), *Tectona grandis* (Poopo porto) ;
- iv. vulgarisé des pratiques de valorisation des champs de tapades améliorée, comme modèle d'exploitation d'espace contrôlé, organisé en zones distinctes de (i) habitations, (ii) des arbres (fruitiers, forestiers et fourragers) sous forme de haies vives le long des clôtures ou associées aux cultures, des cultures vivrières généralement associées (céréales, tubercules, légumineuses, condiments, etc.), des enclos de bétail (bœufs, ovins, caprins et volaille).

- v. Installé des parcelles de démonstration de bonnes pratiques agricoles au niveau de certains sélectionnés ;
- vi. Fait la promotion des pratiques de protection des ressources naturelles par les mises en défens, la lutte contre les feux de brousse à l'aide de création de pare feu et de feux précoces, gestion des pâturages, etc., ainsi que la protection des berges des cours d'eau par la protection de la végétation naturelle ou plantation d'arbres et l'aménagement des bas-fonds à des fins d'exploitation maraichère.
- vii. Démonstré des pratiques de compostage et utilisation accrue de la matière organique à la place des engrais chimiques.

Il est certain que la diffusion et l'adoption par les populations de ces pratiques permettra à moyen et long-termes une meilleure résilience et adaptation aux changement climatique dans les 3 zones d'intervention du projet. Toutefois, certaines de ces pratiques sont encore peu maîtrisées par les ACD et les agents communaux techniques. Le projet entend renforcer leurs capacités à travers des sessions de formation pratique et d'encadrement par des spécialistes.

Selon les résultats rapportés dans les rapport annuel (PIR) de juin 2016 et le Bulletin agroforestier (octobre 2016) les principaux résultats réalisés par le projet, sont, entre autres :

- i. Évaluation des systèmes agricoles des Préfectures de Gaoual, Koundara et Mali et proposition de mesures d'adaptation au changement climatique (AGRETAGE)
- ii. Contraintes liées à l'adoption de l'agroforesterie en tant que mesure d'adaptation (Consultants)
- iii. Stratégie d'approvisionnement en intrants agroforestiers et d'un plan d'action prioritaire du projet (AJUPE) ;
- iv. 1500 acteurs (autorités locales, services techniques, ONG, populations, etc.) sensibilisés et formés sur la prise en compte dans leurs activités de développement des questions et risques de changement climatique et l'adoption des techniques agroforestières en tant que moyen pratique de renforcement de la résilience à la portée de tous ;
- v. 86 agents des services techniques dont 2 femmes ont été formés,
- vi. 1414 paysans et représentants des communautés de base dont 393 femmes ont été formées ;
- vii. 174 plaques signalétiques ont été acquises et installées dans les tapades et champs extérieurs ;
- viii. 174 exploitations agroforestières (56 à Gaoual, 44 à Koundara et 74 à mali), sécurisées à l'aide de clôture grillagée et leurs propriétaires identifiés à travers les seize communes rurales pilotes (tableau 10), et plantés avec 5344 plants fruitiers et 42 895 plants forestiers dans les trois préfectures (Gaoual, Koundara et Mali)
- ix. 70% des bénéficiaires directs sont des femmes et jeunes sur (plus de 170. 000 personnes)
- x. 172 exploitations agroforestières dont 60 gérées par des femmes sont sécurisées dans les préfectures de GKM (installation de 118 304 mètres de grillage pour protéger 673,3 ha)
- xi. 48 pépiniéristes de GKM formés et 19 équipés
- xii. Plantations forestières (56570 plants), fruitières (9491 plants), des cultures pérennes de rente (9622 plants) et médico – alimentaires (6891 plants) réalisées
- xiii. Semences et plants performants (maïs, arachide et manioc) et semences fourragères distribuées dans six CR (Koumbia, Foulamory, Guingan, Sambaïlo, Yembèring et Hidayatou)
- xiv. Suivi sanitaire, vaccination, déparasitage et distribution de 180 BMU (pierres à lécher) dans 6 parcs à bétail abritant 240 têtes (40 tête/parc)
- xv. noyaux d'élevage (32 caprins et 60 poules pondeuses) distribués dans 5 CR pilotes de GKM
- xvi. film documentaire réalisé et diffusé par Espace TV, You Tube et Facebook
- xvii. voyages d'échanges entre producteurs réalisés
- xviii. capacités renforcées en agroforesterie de 97 femmes leaders
- xix. émissions interactives avec les radios publics, privées et communautaires réalisées
- xx. Guide du formateur en agroforesterie et changement climatique ;
- xxi. Manuel de l'apprenant en agroforesterie et changement climatique ;

- xxii. Les scénarii climatiques (traduits en langue nationale poular et transcrits en caractères arabes et latins)
- xxiii. Augmentation productivité agricole zone ciblée : t/ha non évaluée ; 300 plants AgroFor – mais non évalués ;
- xxiv. Une étude des contraintes liées à l'adoption de l'agroforesterie en tant que mesure d'adaptation (Consultants)
- xxv. Élaboré une stratégie d'approvisionnement en intrants agroforestiers et d'un plan d'action prioritaire du projet (AJUPE) ;

## 5.9. Annexe 9 : Liste des personnes interrogées

### **REMARQUES AU DEBRIEFING**

**Résultat 2 : Météo :** Les utilisateurs veulent avoir l'usage des données pas les données brutes. Il y a manque de données dans ces Préfectures. Gaoual, Mali et Koundara n'avaient pas de données. Maintenant, nous commençons à avoir des données.

La formation en informatique est incontournable.

Labé a des données depuis 1951. Pourquoi pas de retour vers les utilisateurs.

L'utilisateur veut avoir l'information qui lui est utile. Quand planter ? Quand récolter ? etc.

Proposer les données à fournir au REMECC.

- Température
- ETP
- Période d'humidité

Le projet devra avoir les bulletins au fur et à mesure de leurs productions. Les utilisateurs devront faire la demande en données.

**LISTE DES PERSONNES CONTACTÉES ET OU INTERVIEWÉES A KOUNDARA ET GAOUAL**

Préfecture	Commune Rurale	Prénoms et NOMS	Fonction
<b>KOUNDARA</b>			
16-18 Nov.16	<b>C. Urbaine</b>	Mr Hassane Sanoussi	Préfet
		Mr Mohamed Diakité	S, G. C.D
		Mr Félix Ifono	Météo
		Mamadou Oury Diallo	STP-REMECC
		Amadila Boiro	ACD
		Sally Bandia	DPE
		Mamadou Dioulde Diallo	Ch. Sec. Élevage
		Hady Diallo	DPA
		Patrice Sano	DPMR
		Kerfalla Camara	DPUH
		Ibrahima Bandian	Chef.Cant. Foret
		Mamdou Aliou Diallo	DPE
	Termessè	Mr Diamady	ACD Termessè
		Mme Kindy Daouda Diallo	Bénéficiaire
		Youssouf Diallo	Bénéficiaire
		Mamadou Labbo Diallo	Bénéficiaire
		Mamadou Samba Baldé	Bénéficiaire
		Ibrahima Diallo	Bénéficiaire
	<b>Guingan</b>		
		Mamdou Samba Condé	Sous -Préfet
		Abdoul Ghadir Diallo	Maire/ Bén.
		Aissatou Mané	Bénéficiaire
		Amadou Oury Diallo	Bénéficiaire
		Diariou Diallo	Bénéficiaire
		Adama Hawa	Bénéficiaire
	<b>Youkounkoun</b>	Mr Boiro	ACD
		Marie Lako	Bénéficiaire
		Sékou Camara	Bénéficiaire
		Nemotte Mané	Maire/ Bénéfi.
		Adama Badjeni	Bénéficiaire
		Salifou Sanè	Sous préfet

Préfecture	Commune Rurale	Prénoms et NOMS	Fonction
		Maurice Meho	Bénéficiaire
<b>GAOUAL</b> 19-20 Nov. 2016	<b>C. Urbaine</b>	Alpha Oumar Yembèring Diallo	DPA
		Zaoro Loua	Elevage
		Mamoudou Condé	DPEEF
	<b>Kounsitel</b>	Mr Lanfia Kouyaté	SGCD Gaoual
		Mr Camara	ACD
		Mr Fofana	SP
		Mamadou Bhoie Diallo	Maire
		Dian Bhoie Touré	Bénéficiaire
		Mariama Kesso	Bénéficiaire
		Lamarna Bangoura	Bénéficiaire
		Sakho Kanté	Bénéficiaire
		<b>Koumbia</b>	Thierno Ibrahima Diallo
		Ibrahima Sory Hany Diallo	Bénéficiaire
		Aissatou Lamarana Diallo	Bénéficiaire
	Kadiatou Diallo	Bénéficiaire	
	Ahmadou Tidiane Diallo	Ch.EEF	
	Aliou Diary Diallo	Ch. Elevage	
<b>MALI</b> 16-19 Nov.16	<b>Madina Wora</b>		
		Aboubacar Cissé	COC
		Boubacar Diaby	CCF
		Mamadou Sarifou Diallo	SG/CR
		Boubacar Thiam	SE
		Mamadou Lamarana Souaré	ACD-REMECC
		Mamadouba Conté	S. Prefet
		Mamadou Bailo Baldé	Conservateur
		Mamadou Hadji Diallo	Conseiller
		Abdoulaye Souaré	Education
		Mody Amadou Bailo Diallo	Cultivateur
		Diaka Touré	Orange Guinée
		Mamadou Sarifou Sy	Jardinier
		Ibrahima Barry	Bénéficiaire
		Thierno Abdoul Barry	Bénéficiaire
	Mamdou Kalidou Diallo		

Préfecture	Commune Rurale	Prénoms et NOMS	Fonction
		Mamadou Cellou Barry	Bénéficiaire
		Mamadou Lamarana Souaré	ACD
		Boubacar Thiam	SE
		Thierno Chérif	SG
		Boubacar Diaby	CCF
		Alimoulaye Bah	STP-REMECC
		Asmaou Barry	Bénéficiaire
17.11.2016			
		Marouana Diallo	SEC-REMECC
		Alimoulaye Bah	STP-REMECC
		Elhadj Harouna Souaré	Préfet de Mali
		Alphonse Haba	SGCD
		Amadou Bousriou Tounkara	SG.Admin
		Aboubacar Cissé	COC
		Alpha Baldé	DPEEF
		Ansoumane Camara	DRH
		Nyankoye Camara	DPA
		Souleymane Diaby Barry	DP.Adj.Elevage
		Elhadj Souleymane Souaré	Chef Protocole
		Mamadou Billo Diallo	Ch. Sec. Stats.
		Thierno Aliou Tounkara	Agent Météo
Mali 19.11.2016	<b>Yembèring</b>		
		Daouda Kanté	S. Préfet
		Mamadou Lamarana Barry	Maire
		Thierno Youssouf Diallo	SG
		Mamadou Sarifou Diallo	Ch. Feux /CCF
		Miller Sow	Receveur Com.
		Alpha Baldé	DPEF
		Poghomou Tokpa Gomou	CCF
		Elhadj Safaiou Diallo	Conseiller

NB : Dans chaque CR il y avait une cinquantaine de personnes présentes et qui ont suivi les interviews.

### 5.10. Annex 10 : Fiche d'interview des parties prenantes

PARTENAIRES	Rôle attendu dans le projet	Votre impression sur les objectifs du projet par rapport à la politique et priorités régionales de votre secteur	Votre implication dans les activités du projet	Performances & impacts	Observations (résultats, force, faiblesse, contraintes, recommandations, etc.)
<b>Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts : chargé des ressources forestières, exécution du projet ; des conventions mondiales : Environnement, CCNUCC, CNUDB et UNCCD</b>					
Direction régionale des Eaux, Forêts et Environnement	Au niveau décentralisé (régions, préfectures et Communes Rurales), les services techniques spécialisées et leurs personnels (agents des eaux et forêts, environmentalistes, etc.) des inspections de Labé et Boké assisteront les équipes du projet dans leurs tâches quotidiennes relatives à la foresterie, l'agroforesterie, biodiversité et la résilience aux changement climatique.				
<b>Ministère des Transports</b>					
Direction régionale de la Météorologie (DNM)	La DNM aura des responsabilités clés dans l'atteinte du Résultat 2 de ce projet, particulièrement le plan d'action agro-météorologique dans les 3 préfectures de GKM et la coordination des investissements pour la modernisation du réseau des stations météorologiques.				
<b>Ministère de l'Agriculture</b>					

Direction régionale de l'agriculture	Appuyer la mise en œuvre du programme du projet et promotion des modèles agroforestiers, la vulgarisation des techniques culturales, en étroite coordination avec les agents des Eaux, Forêts et Environnement, en particulier au niveau local, pour assurer l'efficacité et la durabilité des actions relatives au développement agricole du projet.				
<b>Ministère de l'Administration territoriale et des Affaires politiques</b>					
Direction régionale du développement local	Appuyer la mise en œuvre du projet et jouera un rôle essentiel dans le Résultat 1.3 sur l'intégration de l'adaptation aux changement climatique dans les budgets et les plans de développement local, en s'assurant que le cadre réglementaire est bien respecté.				
<b>Ministère de la Coopération et du plan</b>					
Direction régionale de la Coopération internationale & La Direction régionale du Plan	Assurer la coordination entre le projet et les initiatives internationales de développement connexes dans la région et dans les zones du projet REMECC-GKM				
<b>Ministère de l'Elevage</b>					
Direction nationale de la production animale	Appuyer en particulier les services déconcentrés de GKM et la participation aux groupes multidisciplinaires d'assistance agro météorologique - Résultat 2.3);				
<b>Ministère des Affaires sociales, de la Promotion féminine et de l'enfance</b>					
Direction régionale de Labé	S'occuper des questions spécifiques liées au genre et à l'enfance pour leur parfaite intégration dans les plans de travail annuels				

## 5.11. Annexe 11 : Questionnaire d'interview des populations

### FICHE D'ENQUETE DES PAYSANS

Date : \_\_\_\_\_

Enqueteur : \_\_\_\_\_

REGION: \_\_\_\_\_

PREFECTURE : \_\_\_\_\_

COMMUNE RURALE : \_\_\_\_\_

VILLAGE : \_\_\_\_\_

EXPLOITANT : \_\_\_\_\_

(I) Nom : \_\_\_\_\_

(II) Statut matrimonial : marie (e); Divorce (e), Veuf (Veuve), Célibataire

(III) Propriétaire : \_\_\_\_\_

(IV) Familiale : \_\_\_\_\_

(V) Taille famille : \_\_\_\_\_

#### **Section 1 : Information générale :**

##### **Type exploitation :**

(i) Champ :

(ii) Tapage :

(iii) Jardin :

(iv) Élevage :

(v) Agroforesterie (décrire):

No. Réf :	Distance	Périmètre	Superficie	Clôturé	Démarrage
Champ extérieur					
Tapage					
Jardin					

##### **Description environnement :**

#### **Section 2 : Appui reçu**

Type	Longueur	Quantité	Type semences	Race
Clôture				
Matériel				
Engrais				
Semences	Riz			

Bovin				
Ovin				
Caprin				
Volaille				
Plants forestiers				
Plants fruitiers				

**Comment avez-vous été informé du projet :**

**Pourquoi avez-vous demande l'appui :**

**Avez-vous été forme :**

(i) Quel type :

\_\_\_\_\_

(ii) Combien de fois par an : \_\_\_\_\_

**Recevez-vous de l'encadrement :** \_\_\_\_\_

(i) Par qui : \_\_\_\_\_

(ii) Quelle fréquence : \_\_\_\_\_

**Impact : Le projet a-t-il contribué à améliorer vos conditions :**

(i) Cohésion sociale : \_\_\_\_\_

(ii) Autonomisation économique des femmes : \_\_\_\_\_

(iii) Accès des femmes a la terre : \_\_\_\_\_

- (iv) Pratiques agricoles adoptées : \_\_\_\_\_
- (v) Itinéraire technique : \_\_\_\_\_
- (vi) Calendrier culturel : \_\_\_\_\_
- (vii) Production agricole :
  
- (viii) Sécurité alimentaire : \_\_\_\_\_

**Comment appréciez-vous l'appui du projet**

- (i) Globale : \_\_\_\_\_
- (ii) Êtes-vous satisfait de l'appui du projet ? : \_\_\_\_\_
- (iii) Quel appui attendiez-vous du projet?: \_\_\_\_\_
- (iv) Que souhaitez-vous voir le projet faire : \_\_\_\_\_

**Observations :**

## FICHE D'ENQUETE DES PAYSANS

**Date :** \_\_\_\_\_

**Enquêteur :** \_\_\_\_\_

**REGION:** \_\_\_\_\_

**PREFECTURE :** \_\_\_\_\_

**COMMUNE RURALE :** \_\_\_\_\_

**VILLAGE :** \_\_\_\_\_

**EXPLOITANT :** \_\_\_\_\_

(VI) Nom : \_\_\_\_\_

(VII) Statut matrimonial : marie (e); Divorce (e), Veuf (Veuve), Célibataire

(VIII) Propriétaire : \_\_\_\_\_

(IX) Familiale : \_\_\_\_\_

(X) Taille famille : \_\_\_\_\_

### **Section 1 : Information générale :**

#### **Type exploitation :**

(vi) Champ :

(vii) Tapage :

(viii) Jardin :

(ix) Élevage :

(x) Agroforesterie (décrire):

### Section 2 : Appui reçu

Type Culture	2013	2014	2015	2016
RIZ				
MAIS				
FONIO				
MIL	Riz			
ARACHIDE				
POMME DE TERRE				
PATATE DOUCE				
LEGUMES				

#### **Système de récolte :**

#### **Système de conservation :**

#### **Utilisation :**

(i) Alimentation familiale :

(ii) Commercialisation

(iii) Produit commercialisé et revenu :

Types	2013		2014		2015		2016	
	Quantité	Revenu	Quantité	Revenu	Quantité	Revenu	Quantité	Revenu
Riz								
Mais								
Fonio								
Mil								
Arachide								
Pomme de terre								
Patate douce								
Légumes								

(iv) Utilisation des revenus :

## 5.12. Annexe 12 : Semences améliorées disponibles au centre de recherche de Bareng

### REPUBLIQUE DE GUINEE

« Travail- Justice- Solidarité »

#### MINISTERE DE L'AGRICULTURE AGRONOMIQUE DE GUINEE



#### AGRO ZOOTECHNIQUE DE BARENG

Cultures	unités	Montant (FG)
<b>1. Céréales</b>		
Fonio	Kg	7000
Riz	Kg	7000
Maïs	Kg	7000
Haricot	Kg	30 000
Manioc	Bouture	500
Arachide	Kg	10 000
<b>2. Plantes fourragères</b>		
Pois d'angole	Kg	20 000
Bracharia	Kg	150 000
Panicum	Kg	150 000
Arrachis pintoïde	Sac de 50 kg	25 000
Stylosantes	Kg	150 000
<b>3. Elevage</b>		
Poussins pondeuses	Unité	13 000
Coqs reproducteurs	Unité	120 000
<b>4. Cultures maraîchères</b>		
Tomate	G	8000
Aubergine	G	5000
Gombo	G	2000
Oseille de Guinée	G	3000
Oignon	G	11 000
Piment	G	10 000
<b>5. Fruitiers</b>		
Caféier	Unité	10 000
Oranger	Unité	10 000
Citronnier	Unité	10 000
Mandarinier	Unité	10 000
Bigaradier	Unité	10 000
manguier	Unité	10 000